
La situation financière des étudiants des collèges canadiens

3^e Édition

La situation financière des étudiants des collèges canadiens

3^e Édition

Réalisé par :

la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire et le Consortium
canadien de recherche sur les étudiants du niveau collégial

Avril 2005

Publié en 2005 par la
Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire
1000 Sherbrooke Ouest, bureau 800, Montréal, Canada H3A 3R2
Sans frais : 1 877-786-3999
Télec. : (514) 985-5987
Web : www.boursesmillenaire.ca
Courriel : millennium.foundation@bm-ms.org

Catalogue avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada

Prairie Research Associates
La situation financière des étudiants des collèges canadiens : 3^e Édition
Numero 19

Comprend des références bibliographiques.
ISSN 1704-8451 Collection de recherches du millénaire (En ligne)

Mise en page : Charlton + Company Design Group

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement celles de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire ou d'autres organismes qui auraient pu soutenir financièrement ou autrement la réalisation de ce projet.

Tableau des matières

RÉSUMÉ	I
1 Introduction	7
1.1 Objectifs	7
1.2 Remerciements	7
1.3 Méthodologie	9
1.4 Écarts statistiquement significatifs	15
2 Profil des étudiants	17
2.1 Profil scolaire	17
2.2 Profil personnel	22
2.3 Conditions de logement	25
2.4 Personnes à charge/enfants	28
2.5 Niveau scolaire des parents	30
2.6 Activités antérieures à l'inscription	31
2.7 Activités après les études	37
3 Financement des études collégiales	41
3.1 Sources de financement	41
3.2 Autofinancement	44
3.3 Soutien familial	46
3.4 Soutien de l'État	48
4 Dépenses	51
4.1 Dépenses d'études	51
4.2 Aperçu des frais de subsistance	56
5 Endettement étudiant	63
5.1 Budget	63
5.2 Problèmes financiers	64
5.3 Dette accumulée	65
5.4 Dette prévue	68
5.5 Perception de la dette	71
6 Emploi du temps	75
6.1 Activités des étudiants	75
6.2 Emploi d'été	82
7 Conclusion	85
Annexe A - Questionnaire	89
Annexe B - Guide pratique	97
Annexe A – Procédures de sélection des échantillons	105
Annexe B – Fiche d'instructions pour effectuer le sondage	108
Annexe C – Modèle de consignation de la méthode d'administration du sondage	110
Annexe C - Questions relatives aux données	113

Résumé

Le Consortium canadien de recherche sur les étudiants du niveau collégial est constitué de l'Association des collèges communautaires du Canada, des collèges participants ainsi que de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. Créé à la fin de 2001, le consortium a réalisé son premier sondage auprès d'étudiants du collégial au printemps 2002.

Le présent rapport résume les résultats de la troisième édition de l'enquête annuelle du consortium, auquel ont participé 25 collèges et plus de 9 400 étudiants. Les collèges participants devaient constituer l'échantillon (suivant une méthode normalisée) et faire remplir le questionnaire aux répondants durant les cours. Les questionnaires dûment remplis ont été transmis à PRA Inc., qui s'est chargé du codage, de la saisie des données et de l'analyse.

Profil des étudiants participants

Plus de la moitié des étudiants participants étaient inscrits à un programme professionnel ou technique. Environ un étudiant sur quatre s'est déclaré inscrit à un programme préparatoire ou de transfert à l'université. Les autres étudiants se répartissent entre les trois autres catégories : accès ou recyclage (10 %), programmes menant à un grade (10 %) et programmes d'études supérieures (5 %).

La répartition en fonction du type de programme varie selon la région. Les étudiants inscrits à un programme professionnel ou technique (certificat ou diplôme) représentent une plus forte proportion des répondants dans les provinces de l'Atlantique et en Ontario, soit plus de 7 sur 10. Au Québec et en Colombie-Britannique, on trouve davantage d'étudiants dans les programmes préparatoires ou de transfert à l'université, soit environ 4 sur 10. Il y a proportionnellement plus d'étudiants de la Colombie-Britannique inscrits à un programme menant à un grade, phénomène qui s'explique par le système des collèges universitaires de la province. En revanche, il n'y a pour ainsi dire pas de répondants du Québec et des provinces de l'Atlantique inscrits à un tel programme. Par ailleurs, les programmes d'accès ou de recyclage sont assez populaires dans l'Ouest, en Colombie-Britannique et dans les provinces de l'Atlantique, mais ils le sont beaucoup moins au Québec et en Ontario. Enfin, la proportion

de répondants inscrits à un programme d'études supérieures est plus élevée en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique que dans les autres régions du pays.

Cette année encore, presque tous les répondants étudient à plein temps (93 %). Mais comme l'enquête est axée sur les étudiants à plein temps, cette caractéristique ne reflète pas forcément la proportion réelle des étudiants à plein temps dans les collèges du pays. Plus de deux répondants sur trois sont inscrits à un programme qui dure généralement au moins deux ans et plus d'un sur trois, à un programme d'au moins trois ans. Plus de 6 étudiants sur 10 ont commencé il y a moins de deux ans et plus de 40 % de ceux-ci sont en première année.

Près de la moitié des étudiants ont dit s'attendre à terminer leur programme d'ici deux ans et 23 %, d'ici moins d'un an. Environ un étudiant sur trois ne prévoit pas obtenir son diplôme collégial avant au moins trois ans.

La plupart des étudiants (91 %) ont indiqué avoir obtenu un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent avant d'amorcer le programme en cours. Comme il fallait s'y attendre, les étudiants inscrits à un programme d'accès ou de recyclage sont les moins susceptibles de détenir un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent (48 %).

Une faible majorité (54 %) n'avaient pas fait d'études postsecondaires avant de s'inscrire au programme en cours; il y a donc une forte minorité (46 %) qui ont fait de telles études antérieurement.

Voici le profil type du collégien en 2004 : il s'agit d'une femme (61 %) célibataire (76 %) âgée de 24 ans dont la langue maternelle est l'anglais (82 %). Près de trois répondants sur quatre ont 24 ans et moins. En moyenne, les étudiants des programmes d'accès ou de recyclage sont plus âgés (27 ans), alors que ceux des programmes préparatoires à l'université sont plus jeunes (21 ans). La moyenne d'âge des étudiants varie également selon la région. En général, les étudiants québécois sont plus jeunes (20 ans), tandis que ceux des provinces de l'Atlantique sont plus âgés (26 ans).

Une faible proportion de répondants font partie d'une minorité visible (13 %), sont d'origine autochtone (11 %) ou ont un handicap (7 %). Fait intéressant à souligner, environ 3 étudiants sur 10 dans les programmes d'accès ou de recyclage ont déclaré être d'ascendance autochtone.

Les étudiants du niveau collégial sont presque aussi nombreux à vivre chez leurs parents qu'à loger ailleurs. Ceux qui n'habitent plus chez leurs parents ont quitté le domicile familial pour vivre en appartement dans la plupart des cas (35 %), mais certains sont propriétaires de leur résidence (10 %) ou vivent sur le campus (6 %). Un peu moins de la moitié des répondants habitent chez leurs parents. Encore une fois, la répartition varie selon le programme. Les étudiants des programmes préparatoires à l'université sont les plus susceptibles de vivre chez leurs parents (61 %), ce qui s'explique par leur âge, alors que ceux des programmes d'accès ou de recyclage le sont deux fois moins (33 %).

Environ un répondant sur cinq a au moins une personne à charge et pour 17 % d'entre eux, il s'agit d'un enfant. C'est dans les programmes d'accès ou de recyclage que la proportion de répondants ayant des personnes à charge est la plus forte (49 %) et dans les programmes préparatoires à l'université qu'elle est la plus faible (10 %). Là encore, ces résultats reflètent la moyenne d'âge dans ces programmes.

La plupart des étudiants (69 %) ont indiqué que leur père ou leur mère avait fait au moins des études postsecondaires. Chez environ la moitié des répondants, le père a fait des études postsecondaires, habituellement dans une université ou un collège. La proportion de répondants dont la mère a fait des études postsecondaires, principalement dans une université ou un collège, est sensiblement la même. Par ailleurs, 41 % ont déclaré que leur père n'est pas allé au-delà du secondaire et 44 % que leur mère avait tout au plus un diplôme d'études secondaires.

Au cours des 12 mois qui ont précédé leur inscription au programme en cours, 7 répondants sur 10 fréquentaient un établissement d'enseignement. Durant la même période, les étudiants du niveau collégial avaient d'autres activités : deux répondants sur trois travaillaient à plein temps ou à temps partiel.

Presque tous les répondants prévoient travailler ou poursuivre leurs études après avoir obtenu leur diplôme. Plus de la moitié ont l'intention de travailler et un peu plus de 4 sur 10, de continuer à étudier. Comme par le passé, plus de 8 étudiants sur 10 affirment avoir confiance de travailler dans leur domaine d'études, bien que seulement 44 % d'entre eux disent avoir très confiance et ce, quelle que soit la région du pays.

Financement des études collégiales

Durant l'année en cours, presque tous les répondants (99 %) ont eu recours à au moins une des 14 sources de financement mentionnées dans le questionnaire et la grande majorité d'entre eux (86 %), à deux sources ou plus. La plupart (84 %) ont recours à leurs ressources financières personnelles, provenant surtout de leur revenu d'emploi (68 %). Environ la moitié comptent sur leurs économies. Quelque 6 étudiants sur 10 obtiennent de l'argent de leur famille, principalement de leurs parents (52 %). Environ la moitié bénéficient de l'aide de l'État, généralement sous forme d'un prêt étudiant (31 %).

Dépenses

Presque tous les étudiants (98 %) ont déclaré avoir acquitté des droits de scolarité et des frais obligatoires durant l'année en cours. À ce chapitre, plus de la moitié des répondants ont déboursé entre 1 000 \$ et 3 500 \$ pour l'année; environ un étudiant sur six, 1 000 \$ ou moins; plus d'un sur quatre, plus de 3 500 \$. Les droits de scolarité et les frais obligatoires varient selon le programme. Les programmes d'accès ou de recyclage affichent généralement les droits de scolarité les plus bas : pour s'inscrire à ces programmes, la majorité des étudiants (57 %) déboursent moins de 1 000 \$ par année et 22 % n'ont pas de frais à payer. Par contre, dans les programmes menant à un grade, un peu plus de trois étudiants sur quatre ont déclaré avoir versé plus de 2 500 \$ par année en droits de scolarité et frais obligatoires, et 21 % d'entre eux, plus de 5 000 \$.

Presque tous les étudiants (98 %) ont déclaré des achats de manuels, de fournitures scolaires et de matériel. Environ un étudiant sur trois a consacré 500 \$ ou moins à ce chapitre durant l'année en cours. Les autres (66 %) ont déboursé plus de 500 \$ et 22 % de ces derniers, plus de 1 000 \$. Tout comme pour les droits de scolarité, les étudiants des programmes d'accès ou de recyclage sont ceux qui dépensent le moins pour se procurer du matériel scolaire. Non seulement la plupart (68 %) ont fait état de dépenses

L'accès aux diverses formes d'aide financière durant les études collégiales semble varier selon l'âge. Les plus jeunes (moins de 20 ans) sont les plus susceptibles d'utiliser leur revenu d'emploi, leurs épargnes personnelles, une bourse d'études et l'argent des parents ou d'autres membres de la famille. En vieillissant, ils ont tendance à moins recourir à ces sources. Les étudiants plus âgés sont moins enclins à compter sur leurs parents et plus susceptibles de faire appel à l'État (assurance-emploi, prestations du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, programmes de formation et aide sociale).

inférieures à 500 \$, mais quelque 17 % n'ont rien déboursé du tout. Une fois de plus, ce sont les étudiants des programmes menant à un grade qui ont dépensé le plus au titre du matériel et des fournitures scolaires : la plupart (82 %) ont déclaré des achats de plus de 500 \$ et 16 %, de plus de 1 500 \$.

Les étudiants ont également indiqué la somme moyenne qu'ils affectent chaque mois à 11 catégories de frais de subsistance. Près de 9 étudiants sur 10 ont déclaré des dépenses mensuelles au titre de l'habillement et des dépenses connexes, de la nourriture, des loisirs et du transport. Près de 8 répondants sur 10 ont dépensé pour le logement et plus de deux sur trois, pour des services publics non inclus dans le loyer. Approximativement la moitié des répondants font des paiements sur une dette personnelle et acquittent des frais pour bénéficier de soins médicaux. Environ un répondant sur quatre épargne, et quelques-uns ont des frais de garde et une pension alimentaire à payer. Encore une fois, les dépenses varient selon le programme.

Le logement est la principale dépense des étudiants. Si un étudiant sur cinq n'a rien à déboursé à ce chapitre, deux sur trois dépensent jusqu'à 1 000 \$ par mois. La majorité des répondants consacrent moins de 200 \$ par mois, en moyenne, à chaque catégorie de frais, à l'exception du logement.

Endettement étudiant

Le financement des études est parfois un obstacle, obligeant certains étudiants à suivre moins de cours que prévu ou à interrompre temporairement leurs études (14 %), ou encore à se résoudre à ces deux éventualités (8 %).

Environ la moitié des répondants ont une dette d'études, ayant contracté un emprunt étudiant ou un autre emprunt pour leurs études. Trente-cinq pour cent ont une dette de 10 000 \$ ou moins, mais 15 % ont fait état d'une dette supérieure. L'endettement varie selon le programme. Les étudiants des programmes d'accès ou de recyclage sont les moins susceptibles (75 %) d'être endettés; cela n'a rien d'étonnant, car la plupart viennent d'amorcer leurs études postsecondaires et sont également les plus susceptibles de bénéficier d'un soutien non remboursable (p. ex. aide sociale, bourse de l'État, programme d'aide aux autochtones et assurance-emploi). Dans les programmes menant à un grade, non seulement la proportion d'étudiants endettés est-elle plus grande (60 %), mais la dette moyenne compte parmi les plus élevées. Cela pourrait s'expliquer par le fait que ces programmes s'étalent sur une période plus longue et sont plus coûteux (droits de scolarité et frais obligatoires moyens).

Quel que soit leur niveau d'endettement actuel, la plupart des répondants (60 %) s'attendent à être endettés à la fin de leurs études. Plus d'un étudiant sur quatre entrevoit une dette de 10 000 \$ ou moins, et un sur trois, de plus de 10 000 \$. Plus de la moitié de ceux qui s'attendent à être endettés croient que leur dette excédera 10 000 \$ et 17 % d'entre eux, 30 000 \$.

Le financement des études et l'endettement préoccupent nombre d'étudiants. Près de trois sur quatre craignent, à tout le moins un peu, de ne pas avoir suffisamment d'argent pour terminer leurs études collégiales. Près d'un sur trois est très préoccupé par cette question. Deux étudiants sur trois sont à tout le moins un peu préoccupés par la dette accumulée à la fin de leurs études et plus d'un sur trois se fait beaucoup de souci à cet égard. C'est dans une proportion un peu plus faible (60 %) que les répondants s'interrogent, à tout le moins un peu, sur leur capacité de rembourser leur dette dans un délai raisonnable; plus d'un répondant sur quatre est très préoccupé par cette question.

Emploi du temps

Durant une semaine normale, presque tous les étudiants (95 %) assistent aux cours et aux laboratoires, et la plupart (85 %) font d'autres travaux scolaires. Ils sont presque aussi nombreux (79 %) à consacrer du temps aux déplacements entre leur domicile et le campus. Quelques-uns seulement (10 %) participent à la vie politique de leur établissement d'enseignement, aux activités de clubs étudiants, etc.

Le nombre moyen d'heures consacrées chaque semaine aux activités scolaires varie. Environ 8 étudiants sur 10 ont plus de 10 heures de cours par semaine et la moitié d'entre eux, plus de 20 heures de cours ou de laboratoire. Environ la moitié consacrent 10 heures ou moins par semaine à des travaux scolaires en marge de leurs cours; plus d'un sur trois y consacre plus de 10 heures. À peu près la moitié ont rapporté un temps de déplacement (jusqu'à cinq heures) entre leur domicile et le campus. Approximativement un étudiant sur quatre passe plus de cinq heures par semaine à faire ce trajet et 8 %, plus de 10 heures. Presque tous ceux qui participent à la vie politique étudiante, aux activités de clubs étudiants ou à d'autres activités analogues y consacrent cinq heures par semaine ou moins.

Au cours d'une semaine normale, presque tous les étudiants sondés (93 %) ont des loisirs ou des activités récréatives; 74 % ont des obligations familiales; 57 % ont un emploi rémunéré; 51 % assistent à des événements socioculturels; 30 % font des travaux communautaires non rémunérés ou du bénévolat.

Tout comme pour les activités scolaires, le temps que les étudiants consacrent habituellement aux autres activités varie. Près de 6 étudiants sur 10 ont fait état de plus cinq heures de loisirs et d'activités récréatives par semaine; 10 %, de plus de 20 heures; 36 %, de cinq heures ou moins. Si un répondant sur quatre n'a pas d'obligations familiales, un sur trois consacre jusqu'à cinq heures par semaine à sa famille et 4 sur 10, plus de cinq heures. Par ailleurs, certains étudiants passent beaucoup de temps à travailler. Quatre répondants sur 10 ne travaillent pas, mais ils sont presque aussi nombreux (37 %) à totaliser plus de 10 heures de travail rémunéré par semaine; pour 14 % de ces derniers, c'est plus de 20 heures.

Presque tous les étudiants (83 %) ont déclaré avoir eu un travail rémunéré durant l'été ou les autres congés scolaires, l'année précédente. À peine plus de la moitié (53 %) ont travaillé à plein temps (plus de 30 heures par semaine). Le quart ont travaillé à temps partiel, soit de 11 à 30 heures.

Conclusion

La situation financière et les préoccupations des étudiants varient selon le programme, principalement parce que les étudiants inscrits à un programme donné ont tendance à partager certaines caractéristiques. Ces différences découlent de certains facteurs : le temps écoulé depuis l'inscription, les droits de scolarité et les autres frais, ainsi que le mode de financement des études.

I Introduction

Le Consortium canadien de recherche sur les étudiants du niveau collégial est constitué de l'Association des collèges communautaires du Canada, des collèges participants ainsi que de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. Créé à la fin de 2001, le consortium a réalisé sa première enquête auprès d'étudiants du collégial au printemps 2002.

Le présent rapport résume les résultats de la troisième édition de l'enquête annuelle du consortium, à laquelle ont participé 25 collèges et plus de 9 400 étudiants.

I.1 Objectifs

Bien que cette enquête soit financée par la Fondation des bourses d'études du millénaire, elle est le fruit d'un travail de collaboration entre la Fondation, les collèges participants et l'Association des collèges communautaires du Canada. Elle permet de recueillir des données sur les étudiants du niveau collégial, notamment leurs revenus, leurs dépenses, leur emploi du temps, etc. Cette enquête est particulière en ce qu'elle brosse un tableau pancanadien des obstacles que doivent surmonter ces étudiants, plus précisément en matière de financement et d'accessibilité aux études.

L'enquête vise :

- à produire des données nationales sur les étudiants des collèges canadiens participants, notamment sur leur emploi du temps, leurs sources de financement, ainsi que sur l'accès aux études;
- à faire ressortir les problèmes de certains groupes d'étudiants ou de certaines régions;
- à fournir à chaque établissement des éléments saillants des résultats d'enquête (à partir d'échantillons représentatifs de leur clientèle), qui pourront ensuite être comparés à la « moyenne nationale¹».

En décembre 2003, la Fondation a confié la réalisation de l'enquête à PRA Inc.

I.2 Remerciements

Cette enquête a été rendue possible par la participation des quelque 9 400 étudiants du niveau collégial qui ont bien voulu remplir le questionnaire et des enseignants qui ont accepté que l'exercice se déroule durant les heures de cours. Il ne faudrait pas oublier non plus les employés des collèges participants (voir le tableau 1 ci-après) qui ont participé à la coordination de l'enquête.

PRA aimerait tout particulièrement souligner la contribution de M. Sean Junor, de M. Alan Vladicka et de M^{me} Gail Mulhall, qui ont coordonné la réalisation de l'enquête et qui nous ont aidés à résoudre les problèmes qui sont survenus. Enfin, PRA tient à remercier M. Jim Goho de son aide pour le questionnaire d'essai.

¹ Cette moyenne est calculée uniquement à partir des données des collèges participants et, par conséquent, n'est pas forcément représentative de l'effectif étudiant des collèges canadiens.

Tableau 1 : Coordonnateurs de l'enquête de 2004

Représentant	Titre	Collège ou organisation	Endroit
Edith Weber	Trésorière/directrice financière	Aurora College	Fort Smith, NT
James Cooke	Directeur, Services aux étudiants et Services d'enseignement	Capilano College	North Vancouver, BC
Gilles Landry	Coordonnateur aux services éducatifs	Cégep de Baie-Comeau	Baie-Comeau, QC
Marielle Poirier	Directrice des études	Collège Édouard-Montpetit	Longueuil, QC
Barb Boese	Agente de planification et de recherche institutionnelle	College of New Caledonia	Prince George, BC
Ian Pye	Analyste - Politique, Planification et Recherche	College of the North Atlantic	Stephenville, NF
Gilles Lévesque	Directeur général	Collège Mérici	Québec, QC
Larry Vezina	Directeur, Réussite des étudiants	Confederation College	Thunder Bay, ON
Marjorie McColm	Directrice, Excellence scolaire	George Brown College	Toronto, ON
Margot Brunner-Campbell	Bourses et aide financière	Grande Prairie Regional College	Grande Prairie, AB
Alan Vladicka	Directeur exécutif, Planification stratégique	Grant MacEwan College	Edmonton, AB
Nancy Brown	Agente d'aide financière	Cégep John Abbott	Sainte-Anne-de-Bellevue, QC
Carol Theberge	Directrice, Services aux étudiants	Keyano College	Fort McMurray, AB
Kathleen Bigsby	Directrice, Analyse institutionnelle et Planification	Kwantlen University College	Surrey, BC
Larry Xiong	Coordonnateur, Recherche institutionnelle	Langara College	Vancouver, BC
Moufida Holubeshen	Directrice, Analyse institutionnelle	Malaspina University College	Nanaimo, BC
Jeff Donnelly	Directeur	Northern Alberta Institute of Technology	Edmonton, AB
Sue Drapeau	Directrice, Recherche institutionnelle	Nova Scotia Community College	Halifax, NS
Tony Skorjanc	Directeur, Services de recherche	Red Deer College	Red Deer, AB
Jim Goho	Directeur, Recherche institutionnelle et Planification	Red River College	Winnipeg, MB
Blaine Jensen	Directeur, Services aux étudiants	Saskatchewan Institute of Applied Sciences and Technology (SIAST)	Saskatoon, SK
Harry Decock	Directeur, Planification stratégique - Arts et sciences	Seneca College	Willowdale, ON
Brenda Pander-Scott	Directrice, Recherche institutionnelle	Sir Sandford Fleming College	Peterborough, ON
Cheryl Dahl	Directrice, Services aux étudiants	University College of the Fraser Valley	Abbotsford, BC
Dawn Macdonald	Agente, Planification et recherche institutionnelle	Yukon College	Whitehorse, YT
Gail Mulhall	Agente principale, Programmes	Association des collèges communautaires du Canada	Ottawa, ON
Sean Junor	Agent principal, Politiques et Recherches	Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire	Montréal, QC

1.3 Méthodologie

À la fin de 2001, les membres du consortium se sont réunis pour élaborer un questionnaire et définir une approche méthodologique. Le consortium a ensuite chargé un expert-conseil de mettre la dernière main au questionnaire, de coordonner la collecte des données, ainsi que d'analyser les résultats et de les présenter.

Cette année, les membres du consortium ont passé en revue le questionnaire et ont apporté des modifications. À la mi-janvier, PRA a soumis un questionnaire d'essai à 15 étudiants du Red River College. À partir des résultats, PRA a recommandé des modifications et les a effectuées. La version définitive du questionnaire (voir Annexe A) a ensuite été traduite en français par la Fondation.

Vingt-cinq collèges ont participé à l'enquête de 2004. Chacun a fourni à PRA une estimation de son effectif étudiant, réparti selon les types de programmes. PRA s'en est servi afin d'établir un plan d'échantillonnage pour chaque collège. Les grands établissements (1 500 étudiants ou plus) devaient tenter de recueillir un échantillon de 450 questionnaires remplis et les petits établissements (moins de 1 500 étudiants), de 300 questionnaires remplis.

PRA a révisé le guide pratique (voir Annexe B) en fonction des légères modifications apportées au questionnaire. De plus, le guide a été personnalisé en fonction des besoins d'échantillonnage de chaque collège. Ce document inclut des directives pour la distribution des questionnaires et indique les autres obligations du collège.

PRA a fait parvenir une trousse à chaque collège participant, comprenant :

- une lettre d'accompagnement présentant des directives générales;
- le guide pratique;
- de 350 à 500 questionnaires vierges à distribuer durant les heures de cours.

Il appartenait aux collèges de déterminer les groupes d'étudiants appelés à remplir les questionnaires en fonction du plan d'échantillonnage établi pour chaque type de programme et campus. Dans chaque collège, des coordonnateurs étaient chargés de communiquer avec les enseignants concernés afin que les questionnaires puissent être remplis durant les cours, de distribuer les questionnaires, de les reprendre une fois remplis et de les renvoyer à PRA.

Afin que les questionnaires soient acheminés au bon collège, chaque questionnaire était identifié par un numéro et chaque collège avait sa fourchette de numéros.

PRA a ensuite passé en revue les questionnaires pour s'assurer que les étudiants les avaient remplis correctement. Après avoir inscrit les numéros d'identification, nous avons envoyé les questionnaires remplis aux personnes chargées de la numérisation. Les problèmes signalés à cette étape, le cas échéant, ont été pris en considération.

Les données numérisées ont été transmises à un module SPSS afin qu'elles soient épurées davantage. Les valeurs aberrantes ont été vérifiées par rapport au questionnaire original, et les incohérences et autres problèmes du même ordre ont été corrigés (voir Annexe C).

1.3.1 Guide pratique

Afin que les questionnaires soient remplis de façon uniforme, un guide pratique avait été rédigé en 2001. Une version légèrement modifiée de ce document a été utilisée cette année.

Le guide pratique inclut :

- des suggestions pour effectuer la sélection aléatoire des groupes d'étudiants invités à participer à l'enquête;
- des directives à l'intention des personnes chargées de faire remplir les questionnaires;
- une grille de présentation des résultats et l'adresse de retour des questionnaires remplis.

1.3.2 Méthode d'échantillonnage

En 2003, il avait été convenu d'uniformiser le nombre de questionnaires remplis par chaque établissement. Nous avons procédé de cette façon en 2004.

Comme on l'a mentionné précédemment, les grands établissements avaient comme objectif 450 questionnaires remplis, ce qui, pour la plupart des collèges, correspond à un taux d'erreur théorique de $\pm 4,5\%$, 19 fois sur 20.

Dans les cas des petits établissements, l'objectif de 300 questionnaires remplis correspondait au même taux d'erreur théorique.

Le tableau 2 fait état de la population de l'enquête et de l'échantillon des questionnaires retournés pour chaque collège participant et chaque programme.

Tableau 2 : Strates (programmes), population et échantillon

	Accès/ recyclage		Professionnel/ technique		Prépar./transf. à l'univ.		Études supérieures		Programmes menant à un grade		Total	
	Pop.	Éch.	Pop.	Éch.	Pop.	Éch.	Pop.	Éch.	Pop.	Éch.	Pop.	Éch.
Aurora College	341	77	349	92	17	6	-	6	-	23	707	205
Capilano College	559	21	2 279	89	3 347	222	94	2	343	39	6 622	373
College of New Caledonia	512	62	1 144	173	1 270	214	8	-	-	-	2 934	449
Langara College	-	8	1 743	113	6 388	348	-	15	-	14	8 131	500
Kwantlen University College	1 002	34	3 781	110	4 721	124	-	27	826	70	10 330	367
Malaspina University College	706	43	519	175	3 335	26	66	15	1 370	160	5 996	419
University College of the Fraser Valley	764	26	871	69	3 790	56	-	11	1 625	194	7 050	358
Yukon College	258	72	261	90	236	26	-	6	61	45	816	241
Grande Prairie Regional College	214	73	305	106	817	193	215	15	17	49	1 568	440
Grant MacEwan College	1 127	36	6 461	204	5 665	192	146	-	451	28	13 850	460
Keyano College	249	31	800	125	197	39	-	1	93	24	1 399	220
Northern Alberta Institute of Technology	277	11	6 121	201	-	1	-	4	183	4	6 581	221
Red Deer College	830	79	1 561	75	1 682	166	-	16	-	78	4 073	419
Red River College	623	34	4 140	299	-	-	51	27	251	36	5 065	396
Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology (SIAST)	2 201	83	4 972	100	527	3	-	3	-	16	7 700	206
Confederation College	382	6	2 691	363	-	14	12	26	-	12	3 085	427
George Brown College	413	41	11 115	292	206	-	512	41	489	79	12 735	455
Seneca College	196	6	15 750	333	511	70	580	57	163	9	17 200	477
Sir Sandford Fleming College	23	12	5 277	307	-	4	204	85	-	21	5 504	434
Collège Édouard-Montpetit	84	-	3 367	234	4 000	95	-	2	-	-	7 451	332
Collège Mérici	-	1	880	238	191	71	-	-	-	-	1 071	310
Cégep John Abbott	301	24	1 363	107	3 332	252	-	-	-	-	4 996	384
Cégep de Baie-Comeau	34	9	369	123	221	94	-	4	-	1	624	231
College of the North Atlantic	1 438	48	5 593	267	370	22	-	5	-	3	7 401	349
Nova Scotia Community College ²	1 242	64	7 028	578	-	1	193	71	-	12	8 463	734
Total	14 551	901	103 641	4 863	43 365	2 239	3 302	439	6 472	917	151 292	9 407
% du total	10 %	10 %	69 %	52 %	29 %	24 %	2 %	5 %	4 %	10 %	100 %	100 %

Remarque : Certains étudiants n'ont pas indiqué le type de programme auxquels ils étaient inscrits. Il convient également de souligner que les étudiants qui suivent des cours d'apprentissage, des cours non crédités ou des cours donnés à contrat à des employeurs ont été retranchés de la population. Par ailleurs, certains collèges ont décidé d'exclure certains campus. Ainsi, les chiffres de population se fondent sur les seuls campus compris dans l'enquête.

² Le Nova Scotia Community College a ajouté, à ses frais, un échantillon superposé. Cet échantillon superposé a été inclus dans l'échantillon de 2004, car de tels échantillons ne semblent pas avoir un impact marqué sur les réponses et augmentent la fiabilité des données des provinces de l'Atlantique.

1.3.3 Renvoi des questionnaires

Les collèges ont fait remplir les questionnaires au moment qui leur convenait, entre le début de février et la mi-avril 2004. La plupart ont reçu la documentation au début de février 2004.

Nous avons exclu de l'échantillon les questionnaires retournés qui n'avaient été remplis que partiellement. Le tableau 3 fait état de la population, du nombre de questionnaires remplis et du taux d'erreur théorique, qui varie de $\pm 3,3$ à $\pm 6,6$ % selon le collège. Le taux d'erreur global est de $\pm 1,0$ %, 19 fois sur 20.

Le nombre de collèges participants a légèrement diminué par rapport à 2003, comme le montre le tableau 4. Bien que nous ayons effectué des comparaisons dans le temps à l'aide de l'échantillon complet dans le présent rapport, il faut les interpréter avec prudence, car le nombre d'établissements fluctue et la liste de collèges participants est revue chaque année.

Tableau 3 : Taille de l'échantillon et taux d'erreur théorique

Collège	Population	Questionnaires remplis	Taux d'erreur Théorique (19 fois sur 20)
Colombie-Britannique et territoires			
Aurora College	707	205	$\pm 4,9$ %
Capilano College	6 622	373	$\pm 4,8$ %
College of New Caledonia	2 934	449	$\pm 3,9$ %
Langara College	8 131	500	$\pm 4,1$ %
Kwantlen University College	10 330	367	$\pm 4,9$ %
Malaspina University College	5 996	419	$\pm 4,5$ %
University College of the Fraser Valley	7 050	358	$\pm 4,9$ %
Yukon College	816	241	$\pm 4,4$ %
Alberta			
Grande Prairie Regional College	1 568	440	$\pm 3,4$ %
Grant MacEwan College	13 850	460	$\pm 4,4$ %
Keyano College	1 399	220	$\pm 5,6$ %
Northern Alberta Institute of Technology	6 581	221	$\pm 6,4$ %
Red Deer College	4 073	419	$\pm 4,3$ %
Manitoba, Saskatchewan et Nunavut			
Red River College	5 065	396	$\pm 4,5$ %
SIAST	7 700	206	$\pm 6,6$ %
Ontario			
Confederation College	3 085	427	$\pm 4,1$ %
George Brown College	12 735	455	$\pm 4,4$ %
Seneca College	17 200	477	$\pm 4,4$ %
Sir Sandford Fleming College	5 504	434	$\pm 4,3$ %
Québec			
Collège Édouard-Montpetit	7 451	332	$\pm 5,1$ %
Collège Mérici	1 071	310	$\pm 4,0$ %
Cégep John Abbott	4 996	384	$\pm 4,6$ %
Cégep de Baie-Comeau	624	231	$\pm 4,1$ %
Atlantique			
College of the North Atlantic	7 401	349	$\pm 5,0$ %
Nova Scotia Community College	8 463	734	$\pm 3,3$ %
Total	151 292	9 407	$\pm 1,0$ %

Tableau 4 : Nombre de collèges participants, 2002 à 2004

Année	Nombre
2004	25
2003	27
2002	16

Comme on l'a mentionné, 25 collèges ont participé au sondage. L'adhésion au consortium étant facultative, le nombre de collèges participants est susceptible de fluctuer. En 2004, sept collèges ayant participé au sondage au cours des années antérieures ont décliné l'invitation. Cependant, quatre collèges en étaient à leur première participation.

Tableau 5 : Taille de l'échantillon selon le collège, 2002 à 2004

Collège	Questionnaires remplis		
	2004	2003	2002
Colombie-Britannique et territoires			
Aurora College	205	249	166
Capilano College	373	406	-
College of New Caledonia	449	-	-
Langara College	500	458	-
Kwantlen University College	367	-	-
Malaspina University College	419	-	-
University College of the Fraser Valley	358	363	315
Yukon College	241	286	235
Alberta			
Grande Prairie Regional College	440	422	-
Grant MacEwan College	460	459	452
Keyano College	220	286	391
Northern Alberta Institute of Technology	221	-	-
Red Deer College	419	475	-
Manitoba, Saskatchewan et Nunavut			
Red River College	396	438	517
SIAST	206	447	497
Ontario			
Confederation College	427	495	443
George Brown College	455	431	-
Humber College	-	219	471
Seneca College	477	438	-
Sir Sandford Fleming College	434	432	465
Québec			
Collège Édouard-Montpetit	332	324	465
Collège Mérici	310	191	-
Cégep John Abbott	384	416	503
Cégep de Baie-Comeau	231	358	-
Cégep de Sainte-Foy	-	201	-
Cégep de la Gaspésie	-	400	-
Collège de l'Outaouais (Cégep)	-	360	-
Champlain Regional College – Lennoxville	-	285	-
Atlantique			
College of the North Atlantic	349	350	246
New Brunswick Community College – Bathurst	-	270	314
Nova Scotia Community College	734	453	536
Holland College	-	-	344
Total	9 407	9 912	6 360

Pour les besoins de l'analyse, nous avons regroupé les collèges en cinq grandes régions. Si certaines régions vont de soi (Ontario et Québec), d'autres doivent être définies.

- Provinces de l'Atlantique : Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard.
- Ouest : Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Nunavut.
- Colombie-Britannique et territoires (ci-après Colombie-Britannique) : Colombie-Britannique, Territoires du Nord-Ouest et Yukon.

La figure 1 illustre la répartition de l'échantillon selon la région au cours des trois dernières années. Par rapport à l'an dernier, le nombre de répondants de la Colombie-Britannique a augmenté et le nombre de répondants du Québec a diminué.

Dans le présent rapport, nous analyserons la plupart des réponses selon le type de programme et la région. Le tableau 6 fait état du taux d'erreur théorique de chacun des sous-ensembles.

Figure 1 – Répartition de l'échantillon selon la région

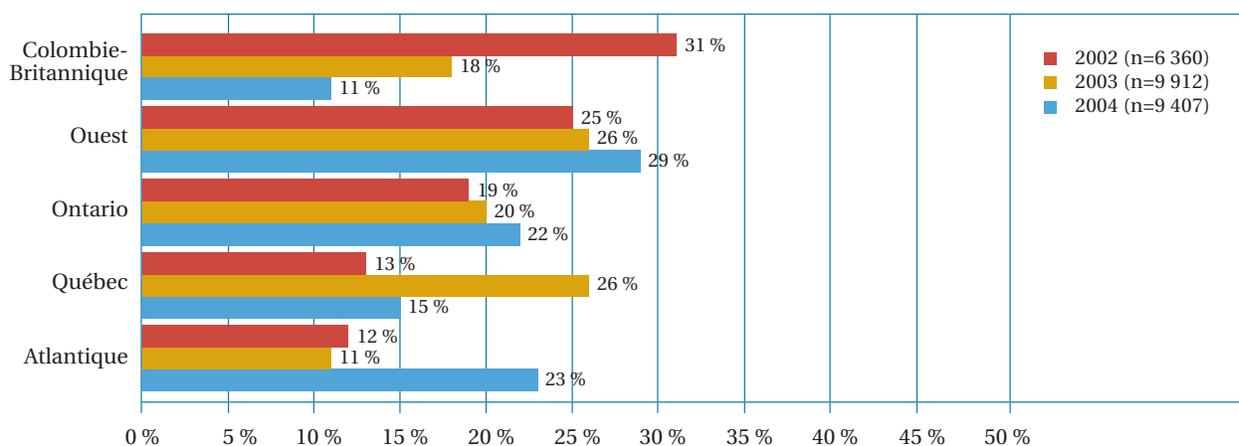


Tableau 6 : Taux d'erreur théorique des sous-ensembles

	Nombre de questionnaires remplis	Taux d'erreur théorique (19 fois sur 20)
Région		
Colombie-Britannique	2 912	±1,9 %
Ouest	2 362	±2,1 %
Ontario	1 793	±1,9 %
Québec	1 257	±2,8 %
Atlantique	1 083	±3,0 %
Programme		
Programmes d'accès ou de recyclage	901	±3,3 %
Programmes professionnels ou techniques	4 863	±1,4 %
Programmes préparatoires à l'université	2 239	±2,1 %
Programmes d'études supérieures	439	±4,8 %
Programmes menant à un grade	917	±3,3 %

Remarque : Ces sous-ensembles seront définis dans la prochaine section.

I.4 Écarts statistiquement significatifs

Dans les pages qui suivent, nous traiterons des écarts « statistiquement significatifs » entre les sous-groupes. Les échantillons de grande taille peuvent gonfler l'évaluation de la signification statistique et mener à des conclusions erronées relativement au degré d'association. La mesure d'association khi-carré est particulièrement sensible à cet égard. Voilà pourquoi nous avons utilisé une définition très restrictive de la signification statistique.

Pour être « statistiquement significative », une relation doit respecter au moins deux des critères présentés au tableau 7. Le khi-carré de Pearson doit avoir une probabilité d'erreur de type 1 de 0,000 ou moins, tandis que le coefficient phi ou le V de Cramer doit avoir une valeur de 0,150 ou plus. Dans le présent document, tous les écarts mentionnés respectent ces critères.

Tableau 7 : Critères de signification statistique

Test	Seuil de signification
Khi-carré de Pearson	0,000
Coefficient Phi	0,150 ou plus
V de Cramer	0,150 ou plus

2 Profil des étudiants

Dans la présente section, nous traçons le profil de l'échantillon de quelque 9 400 étudiants des 25 collèges participants, plus précisément sur les plans personnel et scolaire. Par exemple, nous les avons interrogés sur leurs activités avant leur inscription au programme en cours, ainsi que sur leurs projets après l'obtention de leur diplôme.

2.1 Profil scolaire

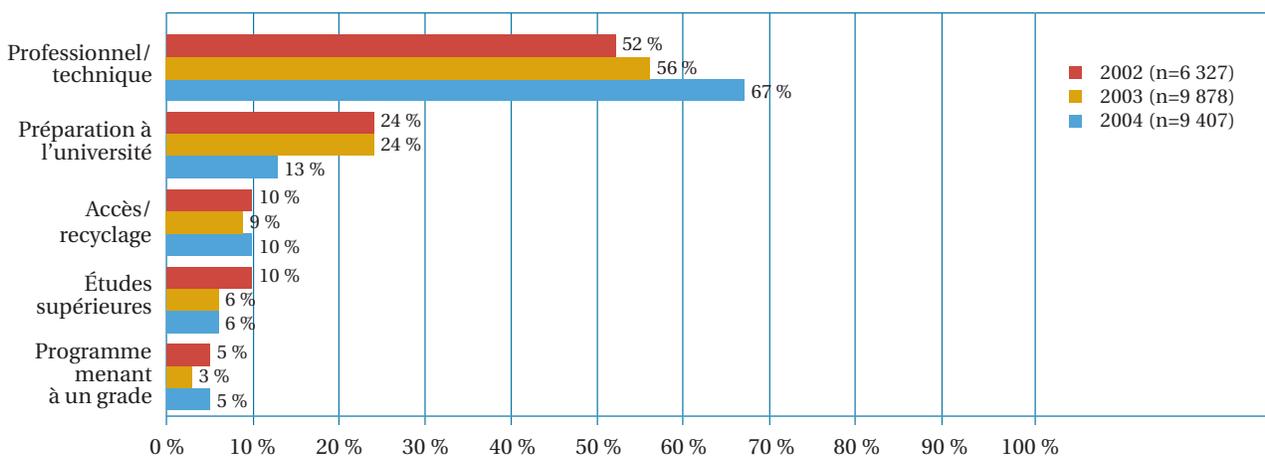
Nous avons posé des questions aux étudiants sur leur programme d'études actuel.

2.1.1 Type de programme

La majorité des répondants – plus de la moitié – sont inscrits à un programme professionnel ou technique. Bien que la proportion ait diminué par rapport à 2002, ce type de programme est de loin le plus populaire.

Environ le quart des répondants se sont déclarés inscrits à un programme préparatoire ou de transfert à l'université. Les autres se trouvent dans les trois autres catégories : accès ou recyclage (10 %), programmes menant à un grade (10 %) et programmes d'études supérieures (5 %)³. La figure 2 permet de comparer, pour chacune des trois années d'enquête, les pourcentages d'étudiants inscrits aux différents types de programmes.

Figure 2 – Type de programme



Comme le montre le tableau 8, la distribution des étudiants selon le type de programme varie d'une région à l'autre.

- La proportion de répondants inscrits à un **programme professionnel ou technique (certificat ou diplôme)** est plus grande dans les provinces de l'Atlantique et en Ontario (plus de 7 étudiants sur 10). Au Québec et dans l'Ouest, ces programmes représentent environ la moitié des étudiants, et en Colombie-Britannique, 31 % seulement.
- Au Québec et en Colombie-Britannique, on trouve proportionnellement davantage d'étudiants dans les **programmes préparatoires ou de transfert à l'université**, soit approximativement 4 sur 10.
- Les étudiants de la Colombie-Britannique sont plus susceptibles de s'inscrire à un **programme menant à un grade** (19 %), phénomène qui s'explique par le système des collèges universitaires de la province. Par contre, il n'y a pour ainsi dire pas de répondants du Québec et des provinces de l'Atlantique inscrits à un tel programme.
- Les **programmes d'accès ou de recyclage** sont assez populaires dans l'Ouest, en Colombie-Britannique et dans les provinces de l'Atlantique, mais ils le sont beaucoup moins au Québec et en Ontario.
- Les **programmes d'études supérieures** sont plus populaires en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique que dans les autres régions du pays.

Tableau 8 : Répartition des programmes selon la région

Programme	Total (n = 9 359)	Région				
		Col.-Brit. (n = 2 903)	Ouest (n = 2 352)	Ontario (n = 1 778)	Québec (n = 1 255)	Atlantique (n = 1 071)
Professionnel/technique	52 %	31 %	47 %	73 %	56 %	79 %
Préparation/transfert à l'univ.	24 %	35 %	25 %	5 %	41 %	2 %
Accès ou recyclage	10 %	12 %	15 %	4 %	3 %	11 %
Programmes menant à un grade	10 %	19 %	10 %	7 %	<1 %	1 %
Études supérieures	5 %	3 %	3 %	12 %	1 %	7 %
Total	101 %	100 %	100 %	101 %	101 %	100 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement.

2.1.2 Renseignements complémentaires sur les programmes

Les constatations suivantes sont tirées du tableau 9.

- Comme par le passé, presque tous les répondants (93 %) étudient à plein temps, mais ce n'est pas forcément représentatif de la répartition de la clientèle des collèges canadiens.
- Plus des deux tiers des répondants sont inscrits à un programme qui dure généralement au moins deux ans et plus du tiers, à un programme d'au moins trois ans. Au cours des trois dernières années, le nombre de répondants inscrits à un programme de quatre ans et plus a augmenté. De 2002 à 2004, le pourcentage correspondant à ces étudiants a plus que doublé, passant de 8 % à 17 %.
- Plus de 6 répondants sur 10 ont entamé leur programme il y a moins de deux ans et plus de 40 % sont en première année. Cependant, l'« ancienneté » moyenne semble en progression : quelque 23 % se sont inscrits il y a trois ans et plus (comparativement à 16 % en 2003 et à 13 % en 2002).
- Près de la moitié des étudiants interrogés (48 %) ont dit s'attendre à terminer leur programme d'ici deux ans et le quart, dans moins d'un an; 34 % ne prévoient pas obtenir leur diplôme avant au moins trois ans (comparativement à seulement 26 % l'an dernier), ce qui confirme que les études collégiales semblent s'étaler sur une plus longue période que par le passé.

Tableau 9 : Profil scolaire

Q1. Quel est votre statut d'inscription actuel?

Q3. En incluant les mois d'été pendant lesquels vous pourriez (ou ne pourriez pas) avoir de classe, quelle sera la durée de votre programme d'études actuel?

Q4. Depuis quand avez-vous entrepris vos études postsecondaires?

Q6. Dans combien de temps comptez-vous avoir complété toutes vos études postsecondaires?

	2004 (n = 9 012)	2003 (n = 9 765)	2002 (n = 6 234)
Statut			
Plein temps	93 %	94 %	95 %
Temps partiel	7 %	6 %	5 %
Durée du programme			
Moins de 1 an	15 %	13 %	19 %
1 an à 23 mois	18 %	21 %	24 %
2 ans à 35 mois	36 %	37 %	35 %
3 ans à 47 mois	15 %	18 %	15 %
4 ans et plus	17 %	12 %	8 %
Temps écoulé depuis le début des études postsecondaires			
Moins de 1 an	42 %	47 %	49 %
1 an à 23 mois	20 %	24 %	21 %
2 ans à 35 mois	15 %	14 %	16 %
3 ans à 47 mois	9 %	7 %	7 %
4 ans et plus	14 %	9 %	6 %
Délai prévu d'ici l'obtention du diplôme			
Moins de 1 an	23 %	26 %	s. o.
1 an à 23 mois	25 %	31 %	s. o.
2 ans à 35 mois	18 %	16 %	s. o.
3 ans à 47 mois	15 %	11 %	s. o.
4 ans et plus	19 %	15 %	s. o.

Remarque : Comme le nombre de répondants fluctue selon la question posée, n correspond au plus petit nombre de répondants.

2.1.3 Études antérieures

La plupart des étudiants (91 %) ont déclaré avoir obtenu un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent avant de s'inscrire à leur programme actuel. Ce résultat est presque identique à celui des deux années précédentes, comme on peut le voir au tableau 10.

Tableau 10 : Niveau de scolarité atteint au secondaire

Q38. Quel est le plus haut niveau d'études secondaires que vous avez complété avant de vous inscrire au programme en cours?

	2004 (n = 9 214)	2003 (n = 9 776)	2002 (n = 6 360)
Moins de la 9 ^e année	2 %	2 %	4 %
Complété quelques crédits du niveau secondaire	7 %	7 %	6 %
Diplôme de secondaire ou équivalence	91 %	91 %	90 %
Total	100 %	100 %	100 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement.

Comme il fallait s'y attendre, les étudiants des programmes d'accès ou de recyclage sont les moins susceptibles d'avoir obtenu un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, contrairement à la vaste majorité des étudiants des autres programmes (voir le tableau 11).

Tableau 11 : Niveau de scolarité atteint au secondaire selon le programme

	Total (n = 9 214)	Programme				
		Accès/ recyclage (n = 886)	Profess./ technique (n = 4 752)	Prépar. à l'université (n = 2 203)	Études supér. (n = 431)	Progr. menant à un grade (n = 898)
Moins de la 9 ^e année	2 %	15 %	1 %	1 %	1 %	<1 %
Complété quelques crédits du niveau secondaire	7 %	36 %	5 %	2 %	4 %	2 %
Diplôme de secondaire ou équivalence	91 %	48 %	94 %	97 %	94 %	97 %
Total	100 %	99 %	100 %	100 %	99 %	99 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement. De plus, la somme des n peut être inférieure au total, car certains répondants n'ont pas indiqué à quel programme ils étaient inscrits.

En 2004, les personnes qui n'avaient pas fait d'études postsecondaires avant de s'inscrire au programme en cours représentaient une faible majorité des répondants (54 %) et celles qui avaient fait de telles études, une forte minorité (46 %).

Près du quart (23 %) des répondants ont réussi un ou plusieurs cours collégiaux ou universitaires crédités. Un cinquième d'entre eux ont terminé un programme collégial ou universitaire et se sont vu décerner un certificat, un diplôme ou un grade (tableau 12).

Tableau 12 : Études postsecondaires antérieures

Q39. Quels types d'études postsecondaires avez-vous complétés avant de vous inscrire au programme en cours?

	2004 (n = 9 407)	2003 (n = 9 392)	2002 (n = 6 360)
Aucun	54 %	60 %	57 %
Certificat de formation professionnelle	s. o.	5 %	5 %
Cours de formation d'apprenti	3 %	2 %	2 %
Formation d'apprenti terminée	1 %	2 %	1 %
Certificat de compagnon	1 %	1 %	1 %
Quelques crédits collégiaux ou universitaires complétés	23 %	20 %	22 %
Certificat ou diplôme collégial ou universitaire	14 %	12 %	14 %
Diplôme de premier cycle	4 %	5 %	5 %
Diplôme d'études supérieures (collège ou université)	2 %	2 %	1 %
Diplôme d'études supérieures (maîtrise ou doctorat)	1 %	1 %	1 %

Remarque : Comme les répondants pouvaient cocher plusieurs réponses, le total peut être supérieur à 100 %.

2.2 Profil personnel

Profil type de l'étudiant du niveau collégial en 2004 :

- En 2004, les **femmes** représentaient 61 % de l'effectif étudiant, ce qui constitue une légère progression par rapport à 2003. Il s'agissait de la troisième augmentation annuelle.
- La moyenne d'âge est de **24 ans**. En réalité, près des trois quarts des répondants ont 24 ans et moins. La moyenne d'âge a légèrement augmenté par rapport à l'an dernier, mais elle est similaire à celle de 2002. Cela pourrait s'expliquer par la diminution du nombre de cégépiens dans l'échantillon, comme en 2002.
- Quelque 8 répondants sur 10 ont l'**anglais** comme langue maternelle. Cette proportion est légèrement supérieure à celle de l'an dernier et témoigne de la diminution du nombre de cégeps francophones participants en 2004.
- Trois répondants sur quatre sont **célibataires**, c'est-à-dire ne sont pas mariés et ne vivent pas en union libre.

Comme au cours des années précédentes :

- 13 % ont indiqué faire partie d'une minorité visible;
- 11 % se sont dits d'ascendance autochtone;
- 7 % ont fait état d'un handicap.

Le tableau 13 fait ressortir l'évolution du profil personnel de 2002 à 2004.

Tableau 13 : Profil personnel selon l'année d'enquête

Q26. À quel sexe appartenez-vous?

Q27. Quel âge aviez-vous le 1^{er} janvier 2004?

Q31. Choisissez une des réponses suivantes. Êtes vous...? (état civil)

Q32. Quelle est votre langue maternelle?

Q33. Êtes-vous une personne avec un handicap (mental, physique ou d'apprentissage)?

Q34. Vous considérez-vous comme une personne d'origine autochtone?

Q35. Vous considérez-vous comme un membre d'une minorité visible?

	2004 (n = 9 101)	2003 (n = 9 420)	2002 (n = 6 215)
Sexe			
Femme	61 %	58 %	54 %
Homme	39 %	42 %	46 %
Âge			
19 ans et moins	34 %	40 %	31 %
20 à 24 ans	39 %	37 %	39 %
25 à 29 ans	11 %	10 %	12 %
30 à 39 ans	10 %	9 %	11 %
40 ans et plus	6 %	5 %	7 %
Moyenne	24 ans	23 ans	24 ans
Langue maternelle			
Anglais	82 %	70 %	81 %
Français	11 %	23 %	14 %
Autre	7 %	6 %	5 %
État civil			
Marié ou en union libre	24 %	22 %	29 %
Célibataire (y compris divorcé/séparé)	76 %	78 %	71 %
Handicap			
Proportion totale de répondants	7 %	6 %	8 %
Minorité visible			
Proportion totale de répondants	13 %	10 %	11 %
Origine autochtone			
Proportion totale de répondants	11 %	10 %	12 %

Remarque : Comme le nombre de répondants fluctue selon la question posée, n correspond au plus petit nombre de répondants.

2.2.1 Profil selon le programme

Comme le montre le tableau 14, les caractéristiques démographiques ont tendance à varier selon le programme.

- Les étudiants inscrits à un programme préparatoire à l'université sont généralement plus jeunes que ceux des autres programmes. Cela n'a rien d'étonnant, car ces étudiants sont fraîchement diplômés du secondaire. Ils ont en moyenne 21 ans, bien que la majorité (56 %) aient 19 ans et moins.
- Les étudiants inscrits à un programme d'accès ou de recyclage ont tendance à être plus âgés que la moyenne. Encore une fois, ce résultat est normal si l'on considère la nature d'un tel programme. Ces étudiants sont âgés en moyenne de 27 ans et le tiers d'entre eux ont 30 ans et plus.
- En général, on trouve une plus forte proportion d'étudiants francophones dans les programmes préparatoires à l'université et les programmes professionnels/techniques. Cela s'explique en partie par le système des cégeps du Québec.
- Les programmes d'accès ou de recyclage comptent dans leurs rangs une plus grande proportion d'étudiants d'origine autochtone (quelque 30 % d'entre eux, comparativement à 10 % ou moins dans les autres programmes).

Tableau 14 : Profil personnel selon le programme

	Programme					
	Total (n = 9 101)	Accès/ recyclage (n = 876)	Profess./ technique (n = 4 695)	Prépar. à l'université (n = 2 178)	Études supér. (n = 425)	Progr. menant à un grade (n = 884)
Âge	34 %	18 %	30 %	56 %	17 %	24 %
19 ans et moins	39 %	36 %	41 %	32 %	46 %	44 %
20 à 24 ans	11 %	14 %	12 %	6 %	17 %	16 %
25 à 29 ans	10 %	18 %	11 %	4 %	14 %	9 %
30 à 39 ans	6 %	14 %	7 %	2 %	6 %	7 %
40 ans et plus	24 ans	27 ans	24 ans	21 ans	25 ans	25 ans
Moyenne						
Langue maternelle	82 %	90 %	81 %	78 %	85 %	95 %
Anglais	11 %	2 %	14 %	14 %	3 %	<1 %
Français	7 %	8 %	6 %	9 %	12 %	5 %
Autre						
Origine autochtone	11 %	30 %	10 %	6 %	9 %	8 %
Proportion totale de répondants						

Remarque : Comme le nombre de répondants fluctue selon la question posée, n correspond au plus petit nombre de répondants. De plus, la somme des n peut être inférieure au total, car certains répondants n'ont pas indiqué à quel programme ils étaient inscrits.

2.2.2 Profil selon la région

Nous avons également constaté des différences régionales, qui, en partie, sont le reflet des priorités provinciales.

- Les étudiants québécois du niveau collégial ont tendance à être plus jeunes que leurs homologues des autres régions, alors que, en moyenne, ceux des provinces de l'Atlantique sont les plus âgés. Le système des cégeps explique une fois de plus la jeunesse des étudiants québécois, qui, pour la plupart, sont passés directement du secondaire au collégial.
- C'est en Colombie-Britannique et dans l'Ouest que la proportion de répondants d'origine autochtone est la plus élevée (15 % et 13 %, respectivement).

Tableau 15 : Profil personnel selon la région

	Région					
	Total (n = 9 250)	Col.-Brit. (n = 2 806)	Ouest (n = 2 297)	Ontario (n = 1 719)	Québec (n = 1 218)	Atlantique (n = 1 061)
Âge*						
19 ans et moins	34 %	26 %	34 %	29 %	71 %	22 %
20 à 24 ans	39 %	40 %	39 %	48 %	22 %	41 %
25 à 29 ans	11 %	13 %	12 %	11 %	4 %	12 %
30 à 39 ans	10 %	12 %	10 %	9 %	3 %	14 %
40 ans et plus	6 %	9 %	5 %	4 %	1 %	12 %
Moyenne	24 ans	25 ans	24 ans	23 ans	20 ans	26 ans
Langue maternelle*						
Anglais	82 %	91 %	94 %	86 %	23 %	98 %
Français	11 %	1 %	1 %	2 %	72 %	1 %
Autre	7 %	9 %	4 %	13 %	5 %	1 %
Origine autochtone*						
Proportion totale de répondants	11 %	15 %	13 %	6 %	3 %	8 %

Remarque : Comme le nombre de répondants fluctue selon la question posée, n correspond au plus petit nombre de répondants.

* Les écarts sont statistiquement significatifs.

2.3 Conditions de logement

Comme l'an dernier, il y a presque autant d'étudiants du niveau collégial qui ont leur logement que d'étudiants qui vivent chez leurs parents.

- La moitié des étudiants n'habitent plus chez leurs parents. La plupart du temps, ils louent un appartement (35 %); d'autres ont leur maison (10 %) ou vivent sur le campus (6 %).
- Moins de la moitié des étudiants (46 %) ont dit habiter chez leurs parents.

La plupart des étudiants semblent fréquenter un collège situé dans la localité où ils ont grandi ou à tout le moins peuvent franchir en voiture la distance séparant leur résidence permanente de l'établissement.

- Plus de 6 étudiants sur 10 ont indiqué que le collège se trouve à moins de 50 kilomètres de leur résidence permanente et près de la moitié d'entre eux, à moins de 25 kilomètres.
- Les autres répondants habitent à plus de 50 kilomètres de leur collège et 13 % d'entre eux, à plus de 500 kilomètres (ces derniers ont donc dû déménager pour faire leurs études collégiales).

Tableau 16 : Conditions de logement

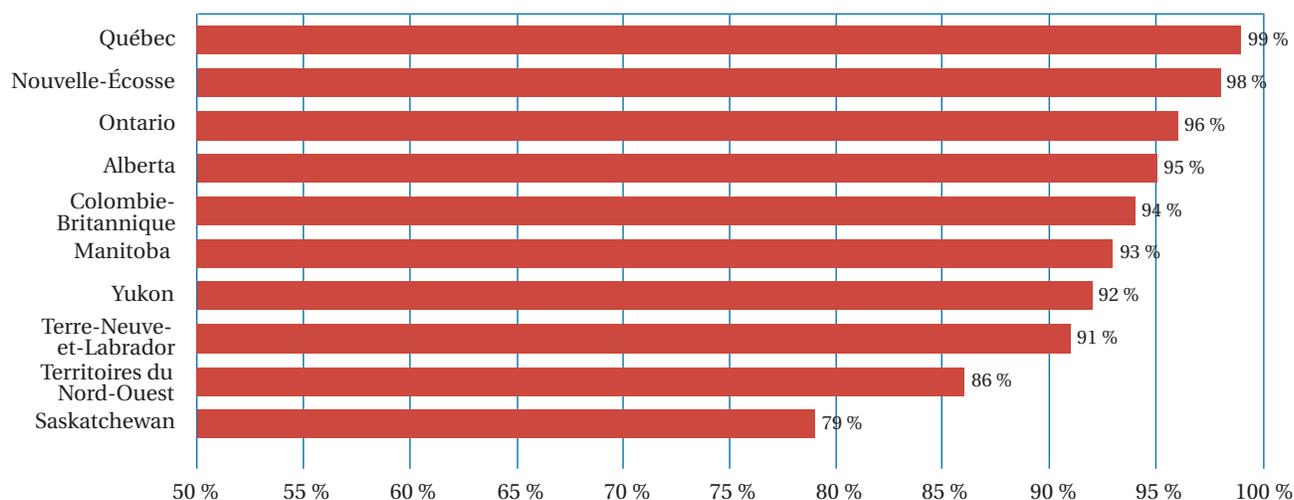
Q30. Où habitez-vous présentement?

Q29. Avant de vous établir ici, cet établissement se trouvait à quelle distance de votre résidence permanente⁴?

	2004 (n = 9 180)	2003 (n = 9 787)	2002 (n = 6 287)
Conditions de logement actuelles			
Parents	46 %	48 %	43 %
Logement hors campus	35 %	35 %	40 %
Résidence personnelle	10 %	10 %	11 %
Sur le campus	6 %	5 %	5 %
Autre	3 %	2 %	1 %
Distance séparant la résidence permanente du collège			
Moins de 25 km	47 %	51 %	49 %
25 à 49 km	14 %	16 %	18 %
50 à 99 km	10 %	10 %	10 %
100 à 499 km	16 %	15 %	15 %
500 km ou plus	13 %	9 %	8 %

Remarque : Comme le nombre de répondants fluctue selon la question posée, n correspond au plus petit nombre de répondants.

4 La formulation de cette question était quelque peu différente dans l'enquête de 2003 : À quelle distance du collège, ou de l'institut que vous fréquentez, se situe approximativement votre résidence permanente?

Figure 3 – Inscription à un collège situé dans la province de résidence permanente

À la figure 3, on peut voir que la grande majorité des répondants fréquentent un collège situé dans la même province que leur résidence permanente, sauf en Saskatchewan, où c'est le cas de seulement les trois quarts des répondants.

2.3.1 Conditions de logement selon le programme

Les conditions de logement semblent varier selon le programme. La moyenne d'âge associée à chaque programme pourrait être le principal facteur à cet égard.

- Environ 6 étudiants sur 10 inscrits à un programme préparatoire à l'université ont dit habiter chez leurs parents. Cela n'a rien d'étonnant, car ils sont généralement plus jeunes que la moyenne.
- Les répondants des programmes d'accès ou de recyclage sont les moins susceptibles de vivre avec leurs parents (un sur trois seulement). Cela s'explique par le fait qu'ils ont tendance à être plus âgés que la moyenne.
- Tous programmes confondus, environ 1 étudiant sur 20 vit sur le campus.

Tableau 17 : Conditions de logement actuelles selon le programme

	Total (n = 9 180)	Programme				
		Accès/ recyclage (n = 886)	Profess./ technique (n = 4 782)	Prépar. à l'université (n = 2 211)	Études supér. (n = 429)	Progr. menant à un grade (n = 905)
Parents	46 %	33 %	43 %	61 %	37 %	41 %
Logement hors campus	35 %	41 %	37 %	27 %	47 %	38 %
Résidence personnelle	10 %	16 %	11 %	5 %	9 %	13 %
Sur le campus	6 %	5 %	6 %	6 %	5 %	5 %
Autre	3 %	6 %	3 %	2 %	3 %	4 %
Total	100 %	101 %	100 %	101 %	101 %	101 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement. De plus, la somme des n peut être inférieure au total, car certains répondants n'ont pas indiqué à quel programme ils étaient inscrits.

2.3.2 Conditions de logement selon la région

Conséquence de la moyenne d'âge plus basse, c'est au Québec que la proportion d'étudiants du niveau collégial qui habitent chez leurs parents est la plus

élevée (68 %). À l'opposé, les étudiants des provinces de l'Atlantique sont les moins susceptibles de vivre chez leurs parents et les plus susceptibles d'avoir un appartement hors campus ou d'être propriétaire de leur résidence.

Tableau 18 : Conditions de logement actuelles selon la région

	2004 (n = 9 180)	Région				
		Col.-Brit. (n = 2 864)	Ouest (n = 2 324)	Ontario (n = 1 749)	Québec (n = 1 244)	Atlantique (n = 1 077)
Parents	46 %	44 %	39 %	50 %	68 %	35 %
Logement hors campus	35 %	36 %	39 %	35 %	20 %	44 %
Résidence personnelle	10 %	12 %	12 %	6 %	4 %	16 %
Sur le campus	6 %	4 %	7 %	7 %	7 %	3 %
Autre	3 %	3 %	3 %	3 %	1 %	3 %
Total	100 %	99 %	100 %	101 %	100 %	101 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement.

2.4 Personnes à charge/enfants

Plus du cinquième des répondants ont au moins une personne à charge :

- 17 % ont un enfant à charge;
- 7 % ont un adulte à charge. Il s'agit là d'une augmentation notable par rapport aux années précédentes. Mais selon toute vraisemblance, cela s'explique par l'inclusion d'une définition de l'adulte à charge dans le questionnaire⁵.

Tableau 19 : Personnes à charge selon l'année d'enquête

Q36. Combien d'enfants à charge avez-vous?

Q37. Avez-vous à votre charge un ou des adultes dépendants?

	2004 (n = 9 237)	2003 (n = 9 727)	2002 (n = 6 219)
A des personnes à charge	21 %	22 %	27 %
Enfants	17 %	17 %	22 %
Adultes*	7 %	3 %	2 %

Remarque : *Les questions n'étaient pas exactement les mêmes d'une année à l'autre.

Comme il fallait s'y attendre, les répondants plus âgés sont plus susceptibles d'avoir des personnes à charge de tout âge.

- Si 1 % seulement des répondants âgés de 20 ans et moins ont des enfants, le pourcentage augmente de façon soutenue avec l'âge; 62 % des répondants âgés de 30 ans et plus ont des enfants.
- De même, alors que 5 % des répondants âgés de 20 ans et moins ont un adulte à charge, le pourcentage ne cesse d'augmenter avec l'âge pour atteindre 25 % chez les 40 ans et plus.
- Les étudiantes sont deux fois plus susceptibles d'avoir des enfants à charge que leurs homologues masculins.

Tableau 20 : Personnes à charge selon l'âge et le sexe

	Personnes à charge	
	Enfants	Adultes
Âge		
20 ans et moins	1 %	4 %
21 à 24 ans	7 %	6 %
25 à 29 ans	28 %	8 %
30 à 39 ans	63 %	12 %
40 ans et plus	62 %	24 %
Sexe		
Femme	20 %	7 %
Homme	10 %	7 %

5 Un adulte à charge était défini comme « un adulte ayant besoin de votre aide ou soutien financier et qui demeure avec vous. »

2.4.1 Personnes à charge selon le programme

Comme nous l'avons mentionné précédemment, les étudiants des programmes d'accès ou de recyclage ont tendance à être plus âgés, tandis que ceux des programmes préparatoires à l'université comptent généralement parmi les plus jeunes. À cet égard, les résultats reflètent la moyenne d'âge de chaque type de programme.

- Les répondants des programmes d'accès ou de recyclage étaient les plus susceptibles d'avoir des personnes à charge. Environ la moitié ont fait état d'au moins une personne à charge (un enfant dans 44 % des cas et un adulte dans 13 % des cas).
- C'est dans les programmes préparatoires à l'université que la proportion de répondants ayant des personnes à charge est la plus faible : 10 % ont des personnes à charge et 6 % d'entre eux, des enfants.

2.4.2 Personnes à charge selon la région

Ici encore, les résultats concordent avec la moyenne d'âge des étudiants du niveau collégial dans chaque région. Les Québécois sont les moins susceptibles d'avoir des personnes à charge, alors que les répondants des provinces de l'Atlantique sont les plus susceptibles d'en avoir (ils sont suivis de près de leurs homologues de l'Ouest et de la Colombie-Britannique).

Tableau 21 : Personnes à charge selon le programme

	Total (n = 9 237)	Programme				
		Accès/ recyclage (n = 888)	Profess./ technique (n = 4 786)	Prépar. à l'université (n = 2 202)	Études supér. (n = 434)	Progr. menant à un grade (n = 903)
A des personnes à charge	21 %	49 %	21 %	10 %	20 %	21 %
Enfants	17 %	44 %	17 %	6 %	14 %	17 %
Adultes à charge	7 %	13 %	7 %	5 %	10 %	5 %

Remarque : La somme des n peut être inférieure au total, car certains répondants n'ont pas indiqué à quel programme ils étaient inscrits.

Tableau 22 : Personnes à charge selon la région

	Total (n = 9 327)	Région				
		Col.-Brit. (n = 2 865)	Ouest (n = 2 330)	Ontario (n = 1 754)	Québec (n = 1 238)	Atlantique (n = 1 071)
A des personnes à charge	21 %	24 %	23 %	19 %	8 %	29 %
Enfants	17 %	19 %	19 %	12 %	4 %	26 %
Adultes*	7 %	8 %	6 %	10 %	5 %	7 %

*Les écarts sont statistiquement significatifs.

2.5 Niveau scolaire des parents

- Quelque 69 % des étudiants interrogés ont indiqué que leur père ou leur mère avait fait des études postsecondaires. Pour environ la moitié des répondants, le père a fait des études postsecondaires, habituellement dans une université ou un collège. La proportion de répondants dont la mère a fait des études postsecondaires, encore une fois principalement dans une université ou un collège, est sensiblement la même. Le père est plus susceptible que la mère (10 % contre 3 %) de détenir un certificat d'apprentissage ou d'aptitudes professionnelles.
- Les autres étudiants (4 sur 10) ont déclaré que le père avait tout au plus fait des études secondaires (41 %). La proportion d'étudiants dont la mère a un tel niveau de scolarité est sensiblement la même (44 %).

La scolarité des parents peut influencer les choix et les objectifs de l'étudiant. Par exemple, une plus forte proportion d'étudiants des programmes d'accès ou de recyclage ont indiqué que leur père et leur mère avaient fait tout au plus des études secondaires (38 %). En revanche, c'est dans les programmes préparatoires ou de transfert à l'université que la proportion de répondants dont le père et la mère ont fait des études postsecondaires est la plus grande (43 %).

Tableau 23 : Niveau scolaire des parents

Q40. Quel est le plus haut niveau d'études complété par votre père?

Q41. Quel est le plus haut niveau d'études complété par votre mère?

Plus haut niveau de scolarité	2004 (n = 9 407)	
	Père	Mère
Études secondaires		
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	22 %	18 %
Diplôme d'études secondaires	19 %	26 %
Études postsecondaires		
Collège/institut technique	16 %	23 %
Certificat d'apprentissage/métiers	10 %	3 %
Université	22 %	21 %
Ne sait pas/pas de réponse	11 %	9 %
Total	100 %	100 %

Tableau 24 : Niveau scolaire des parents selon le programme

	Total (n = 9 407)	Programme				
		Accès/ recyclage (n = 901)	Profess./ technique (n = 4 863)	Prépar. à l'université (n = 2 239)	Études supér. (n = 439)	Progr. menant à un grade (n = 917)
Ni le père ni la mère n'ont fait des études postsecondaires	28 %	38 %	29 %	21 %	31 %	27 %
Le père ou la mère a fait des études postsecondaires	31 %	26 %	32 %	30 %	29 %	31 %
Le père et la mère ont fait des études postsecondaires	32 %	19 %	28 %	43 %	33 %	37 %
Autre/ne sait pas	9 %	17 %	10 %	6 %	8 %	5 %
Total	100 %	100 %	99 %	100 %	101 %	100 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement.

2.6 Activités antérieures à l'inscription

2.6.1 Études

Au cours des 12 mois qui ont précédé l'inscription à l'année d'études en cours, 7 répondants sur 10 étaient aux études.

La plupart d'entre eux fréquentaient un établissement d'enseignement secondaire ou postsecondaire.

- **Études secondaires** – Environ un répondant sur quatre fréquentait une école secondaire à plein temps (22 %) ou à temps partiel (1 %). Par rapport aux deux années précédentes, c'est une diminution, qui s'explique par la modification des

questions et l'inclusion de la catégorie « FG, recyclage scolaire ». Ceux qui ont coché cette catégorie auraient peut-être déclaré qu'ils fréquentaient une école secondaire par le passé. En 2004, quelque 5 % des étudiants ont indiqué qu'ils étaient en recyclage durant cette période⁶.

- **Études postsecondaires** – Plus de 4 étudiants sur 10 étaient inscrits au collège (35 %) ou à l'université (7 %), à plein temps pour la plupart.

Près de 3 répondants sur 10 n'étudiaient pas durant les 12 mois qui ont précédé l'inscription à l'année d'études en cours.

Tableau 25 : Activités de formation durant les 12 mois précédant l'année d'études en cours, selon l'année d'enquête
Q7. Laquelle des réponses suivantes correspond le mieux à votre activité académique principale au cours des 12 mois précédant votre inscription à l'année d'études actuelle?*

Q8. Étudiez-vous à temps plein ou à temps partiel?

	2004 (n = 9 322)	2003 (n = 9 876)	2002 (n = 6 326)
Études secondaires	23 %	32 %	30 %
Plein temps	22 %	29 %	27 %
Temps partiel	1 %	3 %	3 %
Formation générale/perfectionnement	5 %	s. o.	s. o.
Plein temps	3 %	s. o.	s. o.
Temps partiel	2 %	s. o.	s. o.
Études collégiales	35 %	35 %	27 %
Plein temps	31 %	30 %	23 %
Temps partiel	4 %	5 %	4 %
Études universitaires	7 %	6 %	6 %
Plein temps	6 %	5 %	5 %
Temps partiel	1 %	1 %	1 %
N'était pas aux études	29 %	28 %	37 %

Remarque : *La question a été légèrement reformulée en 2004.

6 Dans le questionnaire des années antérieures, on mettait l'accent sur le programme, par opposition à l'année d'études en cours : Laquelle des réponses suivantes correspond le mieux à votre activité académique principale au cours des 12 mois précédant votre inscription à votre programme d'études actuel?

Études durant les 12 mois précédant l'inscription – répartition selon le programme

Le type de formation suivie durant les 12 mois précédant l'inscription à l'année d'études en cours varie selon le programme.

- Faut-il s'en étonner?, près de la moitié (46 %) des répondants des programmes d'accès ou de recyclage n'étaient pas aux études pendant cette période de 12 mois.
- C'est dans les programmes préparatoires à l'université que la proportion de répondants ayant fréquenté une école secondaire l'année précédente est la plus élevée (34 %).

Études durant les 12 mois précédant l'inscription – répartition selon la région

Les provinces de l'Atlantique comptent le plus fort pourcentage d'étudiants qui n'ont pas suivi de formation avant l'année d'études en cours (43 %). Les étudiants du Québec sont les plus susceptibles d'avoir été aux études durant cette période, au niveau collégial pour la plupart (60 %).

Tableau 26 : Activités de formation durant les 12 mois précédant l'année d'études en cours, selon le programme

	Programme					
	2004 (n = 9 322)	Accès/ recyclage (n = 883)	Profess./ technique (n = 4 819)	Prépar. à l'université (n = 2 225)	Études supér. (n = 436)	Progr. menant à un grade (n = 914)
Études secondaires	23 %	15 %	20 %	34 %	14 %	21 %
Formation générale/ perfectionnement	6 %	22 %	4 %	3 %	3 %	4 %
Études collégiales	35 %	15 %	37 %	41 %	38 %	31 %
Études universitaires	7 %	3 %	5 %	5 %	13 %	25 %
N'était pas aux études	29 %	46 %	34 %	16 %	33 %	19 %

Remarque : Étant donné que plusieurs réponses étaient possibles, le total n'est pas forcément égal à 100 %. De plus, la somme des n peut être inférieure au total, car certains répondants n'ont pas indiqué à quel programme ils étaient inscrits.

Tableau 27 : Activités de formation durant les 12 mois précédant l'année d'études en cours, selon la région

	Région					
	2004 (n = 9 322)	Col.-Brit. (n = 2 878)	Ouest (n = 2 343)	Ontario (n = 1 779)	Québec (n = 1 250)	Atlantique (n = 1 072)
Études secondaires	23 %	17 %	23 %	31 %	30 %	17 %
Formation générale/ perfectionnement	6 %	6 %	9 %	4 %	2 %	5 %
Études collégiales	35 %	36 %	26 %	31 %	60 %	29 %
Études universitaires	7 %	12 %	6 %	6 %	1 %	5 %
N'était pas aux études	29 %	29 %	37 %	27 %	7 %	43 %

Remarque : Étant donné que plusieurs réponses étaient possibles, le total n'est pas forcément égal à 100 %.

2.6.2 Autres activités

Pendant les 12 mois qui ont précédé l'année d'études en cours, les étudiants du niveau collégial avaient d'autres activités. Près de 7 répondants sur 10 travaillaient à plein temps ou à temps partiel⁷.

- Environ le tiers d'entre eux occupaient un emploi à **plein temps** (34 %).
- Une proportion similaire (32 %) travaillaient à **temps partiel**.

La plupart des autres répondants étaient en chômage ou étudiaient à plein temps. Les pourcentages sont presque identiques à ceux des deux dernières années.

Tableau 28 : Autres activités durant les 12 mois précédant l'année d'études en cours, selon l'année d'enquête

Q9. Laquelle des réponses suivantes correspond le mieux à votre activité non académique principale au cours des 12 mois précédant votre inscription à l'année d'études actuelle?

	2004 (n = 9 280)	2003 (n = 9 876)	2002 (n = 9 808)
Travail	66 %	67 %	67 %
Plein temps	34 %	34 %	39 %
Temps partiel	32 %	33 %	28 %
Sans emploi	13 %	14 %	13 %
À la recherche d'un emploi	8 %	7 %	8 %
Ne recherche pas d'emploi	5 %	7 %	5 %
Alternance travail/études	1 %	1 %	1 %
Personne au foyer ou qui s'occupe d'un membre de la famille à plein temps	4 %	4 %	5 %
Retraité	<1 %	<1 %	<1 %
Autre	4 %	4 %	4 %
Sans objet – étudiant à plein temps seulement	12 %	11 %	11 %

Remarque : Étant donné que plusieurs réponses étaient possibles, le total n'est pas forcément égal à 100 %.

⁷ On a également légèrement modifié cette question pour mettre l'accent sur l'année d'études. L'an dernier, la question se lisait comme suit : *Laquelle des réponses suivantes correspond le mieux à votre activité non académique principale au cours des 12 mois précédant votre inscription à votre programme d'études actuel?*

Autres activités selon le programme

Au cours des 12 mois qui ont précédé l'inscription au programme actuel, la plupart des étudiants, tous programmes confondus, travaillaient à temps partiel ou à plein temps.

- C'est dans les programmes d'accès ou de recyclage que le pourcentage d'étudiants qui occupaient un emploi durant cette période est le plus faible (56 %). Les étudiants des programmes préparatoires ou de transfert à l'université sont également moins susceptibles d'avoir travaillé au cours de l'année précédente, tout particulièrement à plein temps (25 %).
- Les étudiants des programmes menant à un grade, des programmes d'études supérieures et des programmes professionnels et techniques sont les plus susceptibles d'avoir travaillé l'année précédente. Ceux des programmes d'études supérieures sont proportionnellement plus nombreux à avoir travaillé à plein temps (40 %) et ceux des programmes menant à un grade, à avoir travaillé à temps partiel (36 %).

- C'est dans les programmes d'accès ou de recyclage que le pourcentage de répondants qui sont restés au foyer ou qui se sont occupés d'un membre de leur famille à plein temps avant l'année d'études en cours est le plus élevé (13 %).

Autres activités selon la région

C'est dans les provinces de l'Atlantique (59 %) et au Québec (63 %) que la proportion de répondants qui ont travaillé durant les 12 mois précédant l'inscription est la plus faible. Les répondants du Québec sont les moins susceptibles d'avoir occupé un emploi à temps plein (11 %), ce qui s'explique par le fait que la plupart sont fraîchement diplômés du secondaire ou fréquentaient un collège l'année précédente.

Tableau 29 : Autres activités durant les 12 mois précédant l'année d'études en cours, selon le programme

	Programme					
	2004 (n = 9 280)	Accès/ recyclage (n = 882)	Profess./ technique (n = 4 798)	Prépar. à l'université (n = 2 217)	Études supér. (n = 436)	Progr. menant à un grade (n = 904)
Travail	66 %	56 %	68 %	64 %	68 %	59 %
Plein temps	34 %	40 %	38 %	25 %	40 %	38 %
Temps partiel	32 %	16 %	30 %	39 %	28 %	21 %
Sans emploi	13 %	18 %	12 %	14 %	14 %	15 %
À la recherche d'un emploi	8 %	14 %	8 %	6 %	9 %	11 %
Ne recherche pas d'emploi	5 %	4 %	4 %	8 %	5 %	4 %
Alternance travail/études	1 %	<1 %	1 %	<1 %	1 %	1 %
Personne au foyer ou qui s'occupe d'un membre de la famille à plein temps	4 %	13 %	4 %	2 %	2 %	6 %
Retraité	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	1 %	1 %
Autre	4 %	5 %	4 %	5 %	5 %	5 %
Étudiant à plein temps seulement	12 %	7 %	12 %	16 %	10 %	13 %

Remarque : Étant donné que plusieurs réponses étaient possibles, le total n'est pas forcément égal à 100 %. De plus, la somme des n peut être inférieure au total, car certains répondants n'ont pas indiqué à quel programme ils étaient inscrits.

Tableau 30 : Autres activités durant les 12 mois précédant l'année d'études en cours, selon la région

	2004 (n = 9 280)	Région				
		Col.-Brit. (n = 2 872)	Ouest (n = 2 327)	Ontario (n = 1 766)	Québec (n = 1 246)	Atlantique (n = 1 069)
Travail	66 %	65 %	70 %	69 %	63 %	59 %
Plein temps	34 %	35 %	44 %	36 %	11 %	38 %
Temps partiel	32 %	30 %	26 %	33 %	52 %	21 %
Sans emploi	13 %	13 %	10 %	12 %	18 %	15 %
À la recherche d'un emploi	8 %	8 %	5 %	8 %	8 %	11 %
Ne recherche pas d'emploi	5 %	5 %	5 %	4 %	10 %	4 %
Alternance travail/études	1 %	<1 %	<1 %	1 %	1 %	1 %
Personne au foyer ou qui s'occupe d'un membre de la famille à temps plein	4 %	5 %	6 %	3 %	1 %	6 %
Retraité	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	1 %
Autre	4 %	5 %	4 %	3 %	4 %	5 %
Étudiant à temps plein	12 %	12 %	10 %	12 %	14 %	13 %

Remarque : Étant donné que plusieurs réponses étaient possibles, le total n'est pas forcément égal à 100 %.

2.6.3 Activités selon l'âge

Comme il fallait s'y attendre, l'âge influe sur les activités réalisées par les étudiants durant les 12 mois qui ont précédé l'année d'études en cours.

- Presque tous les répondants de moins de 20 ans ont suivi des cours (à temps partiel ou à plein temps) durant cette période. La plupart (54 %) fréquentaient une école secondaire.
- Plus les répondants sont âgés, moins ils sont susceptibles d'avoir suivi des cours pendant cette période. Par exemple, le pourcentage de répondants qui ont étudié s'établit à seulement 45 % chez les 40 ans et plus.
- Le nombre de répondants qui travaillaient à plein temps durant les 12 mois précédant l'inscription à l'année d'études en cours est à son plus haut chez les 25 à 29 ans et diminue quelque peu avec l'âge.
- La proportion de personnes sans emploi durant cette période de 12 mois est plus grande chez les répondants plus âgés, qui, souvent, restaient à la maison ou s'occupaient d'un membre de la famille à plein temps avant de s'inscrire au collège. Par exemple, un peu plus du tiers de ces répondants ne travaillaient pas (en recherche d'emploi ou non); les personnes qui restaient à la maison ou s'occupaient d'un membre de la famille à plein temps représentent 15 % des répondants et celles qui étaient à la retraite, 2 %.

Tableau 31 : Autres activités durant les 12 mois précédant l'année d'études en cours, selon l'âge

	Âge				
	Moins de 20 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 39 ans	40 ans et plus
Études secondaires, universitaires ou collégiales	89 %	69 %	53 %	49 %	45 %
Travail à plein temps	17 %	42 %	49 %	47 %	36 %
Travail à temps partiel	46 %	29 %	21 %	15 %	15 %
Sans emploi	15 %	10 %	10 %	14 %	18 %
Personne au foyer, parent ou retraité	1 %	3 %	8 %	13 %	17 %

Les activités autres que les études réalisées durant les 12 mois précédant l'inscription varient selon le sexe. Les femmes sont restées à la maison ou se sont occupées d'un membre de la famille à plein temps dans une plus forte proportion que les hommes (7 % contre 1 %). Cependant, les hommes sont plus susceptibles que les femmes d'avoir travaillé à plein temps (39 % comparativement à 32 %).

2.7 Activités après les études

Nous avons demandé aux étudiants de nous faire part de leurs projets au terme du programme en cours.

Une fois leur diplôme obtenu, presque tous les répondants prévoient travailler ou poursuivre leurs études.

- Plus de la moitié (55 %) ont l'intention de **travailler**. Quarante-neuf pour cent chercheront du travail et environ 6 % conserveront leur emploi actuel ou démarreront leur entreprise.

- Un peu plus de 4 étudiants sur 10 (43 %) prévoient **continuer à étudier**, généralement à l'université (30 %), bien que certains projettent d'entreprendre un autre programme d'études collégiales (13 %).

Par rapport à 2002, moins d'étudiants prévoyaient chercher du travail en 2003 et en 2004, tandis que le nombre de ceux qui ont l'intention de s'inscrire à l'université augmentait. Cela s'explique principalement par l'inclusion d'un plus grand nombre de cégeps dans les échantillons de 2003 et de 2004.

Tableau 32 : Activités après l'obtention du diplôme

Q10. Quelle principale activité anticipez-vous après avoir complété votre programme actuel?

	2004 (n = 9 344)	2003 (n = 9 866)	2002 (n = 6 266)
Travail			
Rechercher un emploi	49 %	48 %	57 %
Conserver mon emploi actuel	3 %	3 %	3 %
Démarrer ma propre entreprise	3 %	3 %	3 %
Études			
Entreprendre un programme universitaire	30 %	33 %	24 %
Entreprendre un autre programme collégial	13 %	11 %	11 %
Autre	3 %	3 %	2 %
Total	101 %	101 %	100 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement.

Certains facteurs, entre autres l'âge du répondant et la scolarité des parents, semblent avoir une influence sur ce que l'étudiant prévoit faire après avoir obtenu son diplôme.

Le tableau 33 nous apprend :

- que la proportion d'étudiants qui ont l'intention de poursuivre leurs études, tout particulièrement à l'université, après avoir obtenu leur diplôme collégial est plus grande chez les plus jeunes. Leurs aînés sont plus susceptibles de chercher du travail, de continuer à occuper leur emploi ou de se lancer en affaires.
- Les répondants dont les parents ont une formation postsecondaire sont plus susceptibles de poursuivre leurs études. La plupart des répondants (60 %) dont ni le père ni la mère n'ont fait d'études postsecondaires ont l'intention de travailler après avoir obtenu leur diplôme. En revanche, lorsque les deux parents ont fait des études postsecondaires, le pourcentage de répondants qui prévoient travailler passe à 50 % et le pourcentage de ceux qui ont l'intention de continuer leurs études, à 47 %.

2.7.1 Activités après les études selon le programme

La plupart des étudiants inscrits à un programme d'accès ou de recyclage (78 %) ou à un programme préparatoire à l'université ou de transfert (67 %) projettent d'entreprendre des études universitaires ou collégiales quand ils auront terminé le programme en cours.

Approximativement 7 répondants sur 10 inscrits à un programme menant à un grade (75 %), à un programme d'études supérieures (74 %) ou à un programme professionnel ou technique (68 %) prévoient chercher du travail, continuer à occuper leur emploi actuel ou créer leur entreprise.

Tableau 33 : Activités après l'obtention du diplôme, selon l'âge et la scolarité des parents

Âge	Projets une fois le programme terminé	
	Travail	Études
Moins de 20 ans	43 %	54 %
20 à 24 ans	57 %	41 %
25 à 29 ans	66 %	31 %
30 à 39 ans	67 %	31 %
40 ans et plus	70 %	26 %
Scolarité des parents		
Ni le père ni la mère n'a fait des études postsecondaires	60 %	37 %
Le père ou la mère a fait des études postsecondaires	56 %	41 %
Le père et la mère ont fait des études postsecondaires	50 %	47 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement.

Tableau 34 : Activités après l'obtention du diplôme, selon le programme

	2004 (n = 9 344)	Programme				
		Accès/ recyclage (n = 890)	Profess./ technique (n = 4 836)	Prépar. à l'université (n = 2 233)	Études supér. (n = 433)	Progr. menant à un grade (n = 908)
Travail	55 %	19 %	68 %	30 %	74 %	75 %
Rechercher un emploi	49 %	15 %	61 %	28 %	66 %	65 %
Conserver mon emploi actuel	3 %	2 %	4 %	1 %	5 %	6 %
Démarrer ma propre entreprise	3 %	2 %	3 %	1 %	3 %	4 %
Études	43 %	78 %	30 %	67 %	24 %	21 %
Entreprendre un programme universitaire	30 %	24 %	20 %	61 %	17 %	17 %
Entreprendre un autre programme collégial	13 %	54 %	10 %	6 %	7 %	4 %
Autres	3 %	3 %	3 %	3 %	2 %	5 %
Total	101 %	100 %	101 %	100 %	100 %	101 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement. De plus, la somme des n peut être inférieure au total, car certains répondants n'ont pas indiqué à quel programme ils étaient inscrits.

2.7.2 Activités après les études selon la région

La proportion de répondants qui seront à la recherche d'un emploi une fois leur programme terminé est moindre au Québec (37 %) et en Colombie-Britannique (51 %), ce qui reflète les particularités du système collégial de ces provinces. Les étudiants de celles-ci envisagent plutôt d'amorcer un autre programme, en général à l'université.

Par contre, dans l'Ouest, en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique, au moins 6 étudiants sur 10 regarderont principalement du côté du marché du travail, tout particulièrement les offres d'emploi, après avoir obtenu leur diplôme. Dans chacune de ces régions, environ 3 étudiants sur 10 prévoient entreprendre un nouveau programme d'études, généralement dans une université (Ontario et Colombie-Britannique) ou un collège (provinces de l'Atlantique).

Tableau 35 : Activités après l'obtention du diplôme, selon la région

	2004 (n = 9 344)	Région				
		Col.-Brit. (n = 2 891)	Ouest (n = 2 349)	Ontario (n = 1 781)	Québec (n = 1 251)	Atlantique (n = 1 072)
Travail	55 %	51 %	60 %	60 %	37 %	69 %
Rechercher un emploi	49 %	42 %	55 %	54 %	33 %	65 %
Conserver mon emploi actuel	3 %	5 %	3 %	3 %	1 %	3 %
Démarrer ma propre entreprise	3 %	4 %	2 %	3 %	3 %	1 %
Études	43 %	46 %	37 %	38 %	60 %	29 %
Entreprendre un programme universitaire	30 %	34 %	23 %	23 %	55 %	12 %
Entreprendre un autre programme collégial	13 %	12 %	14 %	15 %	5 %	17 %
Autres	3 %	4 %	3 %	2 %	3 %	2 %
Total	101 %	101 %	100 %	100 %	100 %	100 %

2.7.3 Perception des perspectives d'emploi

Comme par le passé, plus de 8 répondants sur 10 ont bon espoir de décrocher un emploi dans leur domaine d'études, bien que seulement 44 % soient très confiants. La région où est situé l'établissement d'enseignement ne semble avoir pas d'incidence à cet égard.

2.7.4 Optimisme selon le programme

Les étudiants inscrits à un programme préparatoire à l'université (35 %) et ceux inscrits à un programme d'études supérieures (37 %) sont les moins susceptibles d'être « très confiants » d'obtenir un emploi lié à leur domaine d'études.

Tableau 36 : Perception des perspectives d'emploi selon l'année d'enquête

Q11. Dans quelle mesure êtes-vous confiant que vous trouverez un emploi dans le même domaine que vos études après avoir obtenu votre diplôme?

	2004 (n = 9 374)	2003 (n = 9 884)	2002 (n = 6 322)
Très confiant	44 %	45 %	46 %
Relativement confiant	40 %	41 %	42 %
Pas très confiant	7 %	7 %	5 %
Pas du tout confiant	2 %	2 %	1 %
Sans opinion/non applicable	6 %	6 %	6 %
Total	99 %	101 %	100 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement.

Tableau 37 : Degré de confiance selon le programme

	2004 (n = 9 374)	Programme				
		Accès/ recyclage (n = 893)	Profess./ technique (n = 4 850)	Prépar. à l'université (n = 2 234)	Études supér. (n = 437)	Progr. menant à un grade (n = 914)
Très confiant	44 %	49 %	48 %	35 %	37 %	49 %
Relativement confiant	40 %	32 %	41 %	43 %	47 %	36 %
Pas très confiant	7 %	4 %	6 %	11 %	9 %	9 %
Pas du tout confiant	2 %	2 %	1 %	3 %	1 %	3 %
Sans opinion/non applicable	6 %	13 %	4 %	9 %	6 %	4 %
Total	99 %	100 %	100 %	101 %	100 %	101 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement. De plus, la somme des n peut être inférieure au total, car certains répondants n'ont pas indiqué à quel programme ils étaient inscrits.

3 Financement des études collégiales

Nous faisons ressortir dans cette section comment les étudiants financent leurs études, ce qui inclut leurs sources de revenu et l'aide étudiante.

3.1 Sources de financement

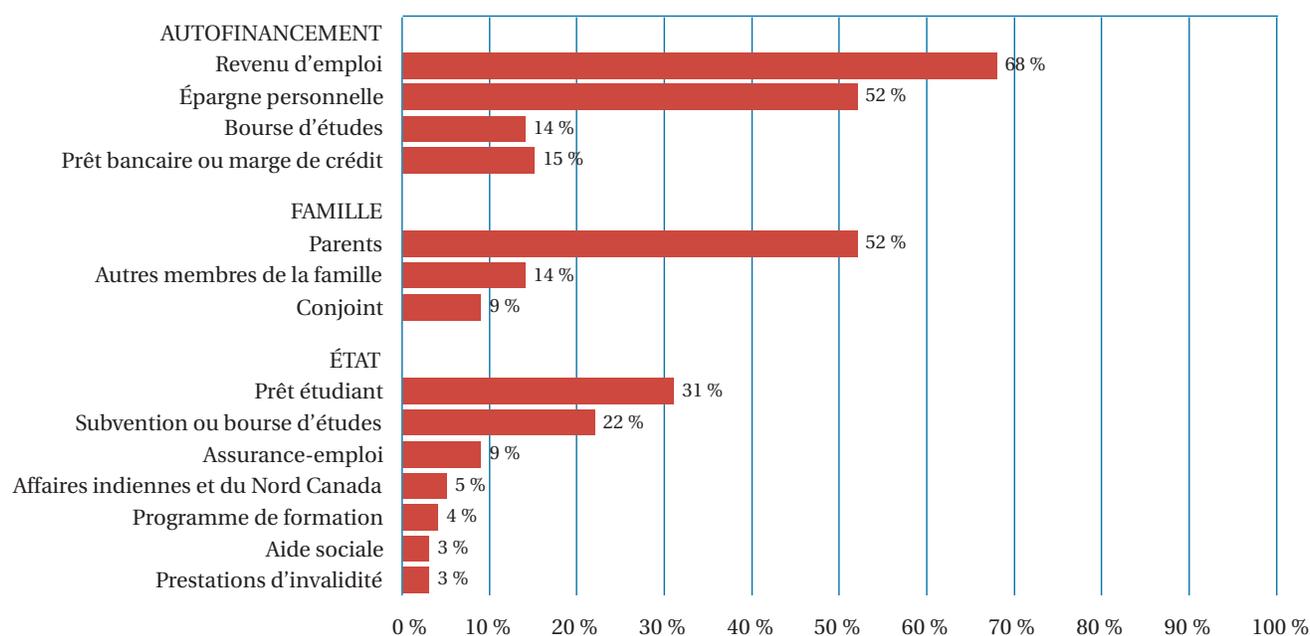
Nous avons demandé aux étudiants d'indiquer le montant approximatif qu'ils ont reçu ou recevront de 14 sources durant l'année d'études en cours. Presque tous (99 %) ont dit avoir recours à au moins une de ces sources et la plupart (86 %), au moins à deux sources.

En 2004,

- 84 % des répondants se sont autofinancés, généralement à l'aide d'un revenu d'emploi (68 %), et environ la moitié ont puisé dans leurs économies;

- quelque 60 % ont obtenu une aide financière de leur famille, de leurs parents la plupart du temps (52 %);
- environ la moitié (49 %) ont bénéficié de l'aide de l'État, qui prenait généralement la forme d'un prêt étudiant (31 %).

Figure 4 – Sources de soutien financier



Les résultats de l'enquête de 2004 sont sensiblement les mêmes que ceux des années précédentes.

- Près de 7 étudiants sur 10 ont fait état d'un revenu d'emploi pour l'année en cours⁸. Toutefois, comme on peut le voir ci-dessous, quelque 57 % seulement ont dit qu'ils travaillaient durant le semestre.
- Approximativement la moitié des répondants ont puisé dans leurs économies et autant ont touché de l'argent de leurs parents.
- Environ un répondant sur trois a obtenu un prêt étudiant de l'État et un sur cinq, une subvention ou une bourse d'études de l'État.

Tableau 38 : Sources de financement selon l'année d'enquête

Q12. Indiquez la somme d'argent approximative que vous recevrez ou tirerez de chacune des sources suivantes pour l'année scolaire en cours.

	2004 (n = 9 364)	2003 (n = 9 791)	2002 (n = 6 275)
Autofinancement			
Revenu d'emploi*	68 %	s. o.	s. o.
Épargne personnelle	52 %	55 %	52 %
Prêt bancaire ou marge de crédit	15 %	13 %	12 %
Bourse d'études	14 %	12 %	10 %
Famille			
Parents	52 %	53 %	45 %
Autres membres de la famille	14 %	11 %	12 %
Conjoint	9 %	7 %	8 %
État			
Prêt étudiant	31 %	30 %	32 %
Subvention ou bourse d'études	22 %	20 %	18 %
Assurance-emploi	9 %	8 %	12 %
Affaires indiennes et du Nord Canada	5 %	4 %	3 %
Aide sociale	3 %	3 %	4 %
Programme de formation**	4 %	s. o.	s. o.
Prestations d'invalidité	3 %	2 %	3 %

* Cette question a été reformulée en 2004

** Catégorie ajoutée en 2004.

8 Au cours des années précédentes, nous demandions aux étudiants d'indiquer leur revenu d'emploi pour un mois typique (*Veillez indiquer votre revenu, pour un mois moyen, provenant des sources suivantes*). En 2004, les répondants devaient plutôt inscrire leur revenu d'emploi durant l'année en cours.

3.1.1 Sources de financement selon l'âge de l'étudiant

L'accès aux diverses formes de soutien financier durant les études collégiales semble varier selon l'âge :

- Les plus jeunes (moins de 20 ans) sont les plus susceptibles de compter sur un revenu d'emploi, l'épargne personnelle, une bourse d'études et l'argent des parents ou d'autres membres de la famille. Le recours à ces sources a tendance à diminuer avec l'âge.
- Les répondants plus âgés sont plus susceptibles de bénéficier de l'aide de l'État. Par exemple, la

proportion d'étudiants qui disent toucher des prestations d'assurance-emploi, des prestations du ministère des Affaires indiennes et du Nord, une subvention de formation et des prestations d'aide sociale augmente avec l'âge. De plus, ces répondants sont proportionnellement plus nombreux à bénéficier du soutien financier de leur conjoint.

- Les étudiants dans la vingtaine sont plus susceptibles de recourir à une marge de crédit ou à un emprunt bancaire, alors que ceux qui sont dans la trentaine ou qui s'en approchent sont les plus susceptibles d'obtenir un prêt étudiant ou une subvention de l'État.

Tableau 39 : Sources de financement selon l'âge

	Âge					
	2004 (n = 9 364)	Moins de 20 ans (n = 3 097)	20 à 24 ans (n = 3 514)	25 à 29 ans (n = 993)	30 à 39 ans (n = 884)	40 ans et plus (n = 574)
Autofinancement						
Revenu d'emploi*	68 %	77 %	72 %	60 %	46 %	42 %
Épargne personnelle*	52 %	65 %	52 %	40 %	33 %	32 %
Prêt bancaire ou marge de crédit	15 %	11 %	19 %	19 %	11 %	10 %
Bourse d'études*	14 %	22 %	10 %	9 %	10 %	6 %
Famille						
Parents*	54 %	76 %	56 %	30 %	12 %	6 %
Autres membres de la famille*	14 %	21 %	13 %	8 %	5 %	5 %
Conjoint *	9 %	2 %	6 %	17 %	24 %	23 %
État						
Prêt étudiant*	31 %	22 %	35 %	41 %	35 %	22 %
Subvention ou bourse d'études*	22 %	18 %	23 %	28 %	29 %	21 %
Assurance-emploi*	9 %	5 %	7 %	12 %	16 %	19 %
Affaires indiennes et du Nord Canada	5 %	3 %	4 %	7 %	11 %	8 %
Aide sociale	3 %	1 %	3 %	4 %	6 %	7 %
Programme de formation*	4 %	1 %	3 %	8 %	11 %	10 %
Prestations d'invalidité	3 %	2 %	3 %	2 %	3 %	7 %

* Les écarts sont statistiquement significatifs.

3.2 Autofinancement

La plupart des étudiants s'autofinancent, à tout le moins en partie, pour l'année d'études en cours.

- Comme nous l'avons mentionné précédemment, le revenu d'emploi, qu'il s'agisse d'un emploi d'été ou annuel, constitue le mode d'autofinancement le plus courant. Parmi les répondants qui ont fait état d'un revenu d'emploi, 62 % (41 % du total) ont indiqué que ce revenu était supérieur à 2 000 \$.
- La moitié des répondants utilisent leurs économies. Pour 69 % d'entre eux (36 % du total), le montant prélevé s'élève à 2 000 \$ ou moins.
- Bien que seulement 15 % des répondants aient obtenu une marge de crédit ou un prêt bancaire personnel, 70 % d'entre eux (10 % du total) ont touché plus de 2 000 \$ durant l'année d'études en cours au moyen de ces sources.
- Quelque 13 % des étudiants ont dit avoir reçu une bourse d'études, qui s'élevait généralement à 2 000 \$ ou moins (80 %).

3.2.1 Autofinancement selon le programme

Les sources d'autofinancement varient selon le programme.

- Les répondants des programmes préparatoires ou de transfert à l'université sont plus susceptibles que les autres de compter sur un revenu d'emploi (76 %), l'épargne personnelle (58 %) et une bourse d'études (21 %).
- De même, ceux des programmes menant à un grade sont plus susceptibles de s'autofinancer par un revenu d'emploi (77 %) et une bourse d'études (16 %).
- Bien que le résultat ne soit pas statistiquement significatif, les étudiants des programmes d'études supérieures (22 %) semblent plus susceptibles que les autres de contracter un emprunt bancaire personnel.
- C'est dans les programmes d'accès ou de recyclage que les sources d'autofinancement sont les moins utilisées : revenu d'emploi (47 %), épargne personnelle (34 %), emprunt bancaire personnel (8 %) et bourse d'études (5 %).

Tableau 40 : Montant de l'autofinancement selon la source

Q12. Indiquez la somme d'argent approximative que vous recevrez ou tirerez de chacune des sources suivantes pour l'année scolaire en cours.

	2004 (n = 9 364)			
	Revenu d'emploi	Épargne personnelle	Prêt bancaire personnel	Bourse d'études
0 \$	33 %	48 %	85 %	87 %
1 \$ à 1 000 \$	14 %	24 %	3 %	8 %
1 001 \$ à 2 000 \$	11 %	12 %	2 %	3 %
2 001 \$ à 4 000 \$	14 %	8 %	2 %	2 %
4 001 \$ à 7 000 \$	12 %	4 %	4 %	<1 %
7 001 \$ à 10 000 \$	7 %	2 %	2 %	<1 %
Plus de 10 000 \$	8 %	2 %	2 %	<1 %
Total	99 %	100 %	100 %	100 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement.

Tableau 41 : Sources d'autofinancement selon le programme

	2004 (n = 9 364)	Programme				
		Accès/ recyclage (n = 890)	Profess./ technique (n = 4 838)	Prépar. à l'université (n = 2 237)	Études supér. (n = 438)	Progr. menant à un grade (n = 913)
Revenu d'emploi*	68 %	47 %	66 %	76 %	60 %	77 %
Épargne personnelle*	52 %	34 %	52 %	58 %	53 %	51 %
Prêt bancaire personnel	15 %	8 %	17 %	11 %	22 %	16 %
Bourse d'études*	14 %	5 %	11 %	21 %	12 %	16 %

Remarque : Étant donné que plusieurs réponses étaient possibles, le total n'est pas forcément égal à 100 %. De plus, la somme des n peut être inférieure au total, car certains répondants n'ont pas indiqué à quel programme ils étaient inscrits.

* Écart statistiquement significatif

3.2.2 Autofinancement selon la région

Les différences observées entre les régions au chapitre des sources d'autofinancement s'expliquent par la moyenne d'âge des étudiants du niveau collégial dans chaque région, mais également par d'autres facteurs.

- Le pourcentage d'étudiants qui comptent sur un revenu d'emploi est plus grand au Québec (84 %) et en Ontario (72 %), et il est plus bas dans les provinces de l'Atlantique (48 %).
- C'est en Ontario (57 %), dans l'Ouest (56 %) et au Québec (56 %) que l'on trouve la plus forte proportion de répondants qui puisent dans leurs économies.
- Il est plus fréquent que des étudiants financent, à tout le moins en partie, leurs études collégiales au moyen d'un emprunt personnel en Ontario (19 %) et dans l'Ouest (18 %); en revanche, cette option est moins courante au Québec (12 %) et en Colombie-Britannique (10 %).
- C'est dans l'Ouest (20 %) que les bourses d'études ont été le plus mentionnées à titre de source d'autofinancement et dans les provinces de l'Atlantique (8 %) qu'elles ont été citées le moins souvent.

Tableau 42 : Sources d'autofinancement selon la région

	2004 (n = 9 364)	Région				
		Col.-Brit. (n = 2 899)	Ouest (n = 2 344)	Ontario (n = 1 790)	Québec (n = 1 256)	Atlantique (n = 1 075)
Revenu d'emploi*	68 %	67 %	65 %	72 %	84 %	48 %
Épargne personnelle*	52 %	48 %	56 %	57 %	56 %	41 %
Prêt bancaire personnel*	15 %	10 %	18 %	19 %	12 %	15 %
Bourse d'études*	14 %	14 %	20 %	10 %	10 %	8 %

Remarque : Étant donné que plusieurs réponses étaient possibles, le total n'est pas forcément égal à 100 %. De plus, la somme des n peut être inférieure au total, car certains répondants n'ont pas indiqué à quel programme ils étaient inscrits.

* Écart statistiquement significatif

3.3 Soutien familial

Le tableau 43 fait état de l'apport total de la famille. Certains résultats méritent d'être soulignés.

- Non seulement les parents sont la source de financement la plus courante (52 %), mais ils se classent au deuxième rang – derrière le revenu d'emploi – au chapitre de la contribution moyenne. Quelque 42 % des étudiants qui reçoivent de l'argent de leurs parents (22 % du total) ont indiqué que ces derniers leur avaient versé plus de 2 000 \$ cette année.
- Les étudiants sont moins susceptibles d'être soutenus financièrement par les autres membres de la famille (14 %) ou leur conjoint (9 %, quoique seulement 24 % soient mariés ou vivent en union libre). La plupart (72 %) des répondants qui ont reçu de l'argent d'autres membres de la famille ont touché 1 000 \$ ou moins. La contribution du conjoint varie davantage : elle s'élève à 1 000 \$ ou moins pour 30 % des répondants qui ont bénéficié d'un tel soutien et à plus de 10 000 \$ pour 20 % d'entre eux.

3.3.1 Soutien familial selon le programme

L'importance du soutien financier apporté par la famille a tendance à varier selon le type de programme.

- Les étudiants inscrits à un programme préparatoire ou de transfert à l'université (67 %) sont les plus susceptibles de compter sur l'aide financière de leurs parents. Ce résultat s'explique par le fait que ces étudiants sont généralement plus jeunes.
- En revanche, les étudiants inscrits à un programme d'accès ou de recyclage, qui, en moyenne, sont plus âgés, sont les moins susceptibles de faire appel à leurs parents pour financer leurs études. Cependant, il semble que c'est dans cette catégorie que la proportion d'étudiants qui comptent sur leur conjoint est la plus forte (bien que l'écart ne soit pas statistiquement significatif).

Tableau 43 : Montant du soutien familial selon la source

Q12. Indiquez la somme d'argent approximative que vous recevrez ou tirerez de chacune des sources suivantes pour l'année scolaire en cours.

	2004 (n = 9 364)		
	Parents	Autres membres de la famille	Conjoint
0 \$	48 %	86 %	91 %
1 \$ à 1 000 \$	20 %	10 %	3 %
1 001 \$ à 2 000 \$	10 %	2 %	1 %
2 001 \$ à 4 000 \$	9 %	1 %	2 %
4 001 \$ à 7 000 \$	6 %	1 %	1 %
7 001 \$ à 10 000 \$	3 %	<1 %	1 %
Plus de 10 000 \$	4 %	<1 %	2 %
Total	100 %	100 %	101 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement.

Tableau 44 : Sources de soutien familial selon le programme

	2004 (n = 9 364)	Programme				
		Accès/ recyclage (n = 890)	Profess./ technique (n = 4 838)	Prépar. à l'université (n = 2 237)	Études supér. (n = 438)	Progr. menant à un grade (n = 913)
Parents*	52 %	32 %	50 %	67 %	51 %	49 %
Autres membres de la famille	14 %	12 %	13 %	18 %	12 %	12 %
Conjoint	9 %	14 %	9 %	5 %	11 %	12 %

Remarque : Étant donné que plusieurs réponses étaient possibles, le total n'est pas forcément égal à 100 %. De plus, la somme des n peut être inférieure au total, car certains répondants n'ont pas indiqué à quel programme ils étaient inscrits.

* Les écarts sont statistiquement significatifs.

3.3.2 Soutien familial selon la région

L'importance du soutien financier de la famille varie également selon la région.

- Les étudiants du Québec (74 %) sont les plus susceptibles de dépendre du soutien financier des parents, car ils sont généralement plus jeunes que leurs homologues des autres régions. Par conséquent, la probabilité qu'ils habitent le domicile familial est plus grande.

- Bien que l'écart ne soit pas statistiquement significatif, la proportion d'étudiants qui comptent sur la contribution financière du conjoint est moindre au Québec. Encore une fois, nous pouvons présumer que ce résultat est attribuable au jeune âge de ces étudiants.

Tableau 45 : Sources de soutien familial selon la région

	2004 (n = 9 364)	Région				
		Col.-Brit. (n = 2 899)	Ouest (n = 2 344)	Ontario (n = 1 790)	Québec (n = 1 256)	Atlantique (n = 1 075)
Parents*	52 %	47 %	50 %	55 %	74 %	39 %
Autres membres de la famille	14 %	13 %	12 %	17 %	17 %	12 %
Conjoint	9 %	11 %	10 %	8 %	4 %	9 %

Remarque : Étant donné que plusieurs réponses étaient possibles, le total n'est pas forcément égal à 100 %.

* Écart statistiquement significatif

3.4 Soutien de l'État

Comme nous l'avons mentionné précédemment, quelque 49 % des répondants ont obtenu une aide financière de l'État.

- Le prêt étudiant représente la forme d'aide gouvernementale la plus répandue (30 % des répondants). Environ 84 % des bénéficiaires d'un tel prêt (26 % du total) ont indiqué qu'il était supérieur à 2 000 \$ et plus de 60 % d'entre eux, à 4 000 \$ (19 % du total).
- Environ le cinquième des répondants ont obtenu une subvention ou une bourse de l'État. Pour quelque 40 % d'entre eux (9 % du total), le montant octroyé excède 2 000 \$.

3.4.1 Soutien de l'État selon le programme

L'importance du soutien de l'État varie selon le programme:

- C'est dans les programmes d'études supérieures (40 %) et les programmes menant à un grade (39 %) que les prêts étudiants sont les plus répandus. Les étudiants inscrits à un programme d'accès ou de recyclage sont les moins susceptibles d'obtenir un tel prêt (12 %).
- C'est dans les programmes menant à un grade (30 %) que la dépendance envers les subventions ou les bourses de l'État est la plus grande.
- La proportion de répondants qui financent leurs études avec l'assurance-emploi est la plus faible dans les programmes préparatoires à l'université (4 %) et les programmes menant à un grade (3 %).
- Les étudiants des programmes d'accès ou de recyclage sont plus susceptibles de compter sur les mesures destinées aux personnes d'origine autochtone (13 %) et l'aide sociale (13 %). De même – bien que ce résultat ne soit pas statistiquement significatif –, c'est dans cette catégorie que la probabilité d'obtenir une subvention de formation est la plus grande (11 %).

Tableau 46 : Montant du soutien de l'État selon la source

Q12. Indiquez la somme d'argent approximative que vous recevrez ou tirerez de chacune des sources suivantes pour l'année scolaire en cours.

	2004 (n = 9 364)						
	Prêt étudiant	Subv./ bourse	Assur.-emploi	Affaires indiennes	Subv. de formation	Aide sociale	Aide sociale
0 \$	70 %	78 %	91 %	95 %	96 %	97 %	97 %
1 \$ à 1 000 \$	2 %	9 %	3 %	1 %	1 %	1 %	1 %
1 001 \$ à 2 000 \$	3 %	5 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
2 001 \$ à 4 000 \$	7 %	5 %	1 %	1 %	1 %	<1 %	<1 %
4 001 \$ à 7 000 \$	10 %	2 %	1 %	1 %	1 %	<1 %	<1 %
7 001 \$ à 10 000 \$	6 %	1 %	1 %	1 %	1 %	<1 %	<1 %
Plus de 10 000 \$	3 %	1 %	1 %	1 %	1 %	<1 %	<1 %
Total	101 %	101 %	99 %	101 %	101 %	99 %	99 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement.

Tableau 47 : Sources de soutien de l'État selon le programme

	2004 (n = 9 364)	Programme				
		Accès/ recyclage (n = 890)	Profess./ technique (n = 4 838)	Prépar. à l'université (n = 2 237)	Études supér. (n = 438)	Progr. menant à un grade (n = 913)
Prêt étudiant de l'État*	31 %	12 %	34 %	25 %	40 %	39 %
Subvention ou bourse de l'État*	22 %	19 %	21 %	22 %	21 %	30 %
Assurance-emploi*	9 %	11 %	11 %	4 %	11 %	3 %
Affaires indiennes et du Nord canadien*	5 %	13 %	5 %	2 %	3 %	4 %
Subvention de formation	4 %	11 %	4 %	2 %	4 %	4 %
Aide sociale*	3 %	13 %	2 %	1 %	3 %	1 %
Prestations d'invalidité de l'État	3 %	3 %	3 %	2 %	4 %	1 %

Remarque : Étant donné que plusieurs réponses étaient possibles, le total n'est pas forcément égal à 100 %. De plus, la somme des n peut être inférieure au total, car certains répondants n'ont pas indiqué à quel programme ils étaient inscrits.

* Écart statistiquement significatif

3.4.2 Soutien de l'État selon la région

Nous avons constaté de nombreux écarts entre les régions au chapitre de l'accès aux différentes formes d'aide de l'État.

- C'est dans les provinces de l'Atlantique que la proportion de répondants soutenus financièrement par l'État est la plus élevée (39 %) et au Québec qu'elle est la plus faible (22 %).
- L'octroi de subventions ou de bourses de l'État est plus courant en Colombie-Britannique (26 %), dans l'Ouest (26 %) et en Ontario (25 %), et est moins fréquent au Québec (12 %) et dans les provinces de l'Atlantique (11 %).
- Les répondants des provinces de l'Atlantique (27 %) sont ceux qui se tournent le plus vers l'assurance-emploi pour payer leurs études.
- La répartition régionale de la population autochtone se reflète dans l'utilisation des programmes mis à la disposition de ces Canadiens : la proportion d'étudiants qui en bénéficient est un peu plus élevée en Colombie-Britannique (8 %) et dans l'Ouest (5 %), bien que cet écart ne soit pas statistiquement significatif.

Tableau 48 : Sources de soutien de l'État selon la région

	2004 (n = 9 364)	Région				
		Col.-Brit. (n = 2 899)	Ouest (n = 2 344)	Ontario (n = 1 790)	Québec (n = 1 256)	Atlantique (n = 1 075)
Prêt étudiant de l'État *	31 %	29 %	30 %	34 %	22 %	39 %
Subvention ou bourse de l'État*	22 %	26 %	26 %	25 %	12 %	11 %
Assurance emploi*	9 %	6 %	7 %	6 %	5 %	27 %
Affaires indiennes et du Nord canadien	5 %	8 %	5 %	4 %	1 %	3 %
Subvention de formation	4 %	5 %	5 %	2 %	2 %	8 %
Aide sociale	3 %	3 %	2 %	3 %	1 %	8 %
Prestations d'invalidité de l'État	3 %	2 %	2 %	4 %	2 %	5 %

Remarque : Étant donné que plusieurs réponses étaient possibles, le total n'est pas forcément égal à 100 %.

* Écart statistiquement significatif

4 Dépenses

La présente section est consacrée aux dépenses mensuelles des étudiants, plus précisément aux dépenses d'études et aux frais de subsistance.

4.1 Dépenses d'études

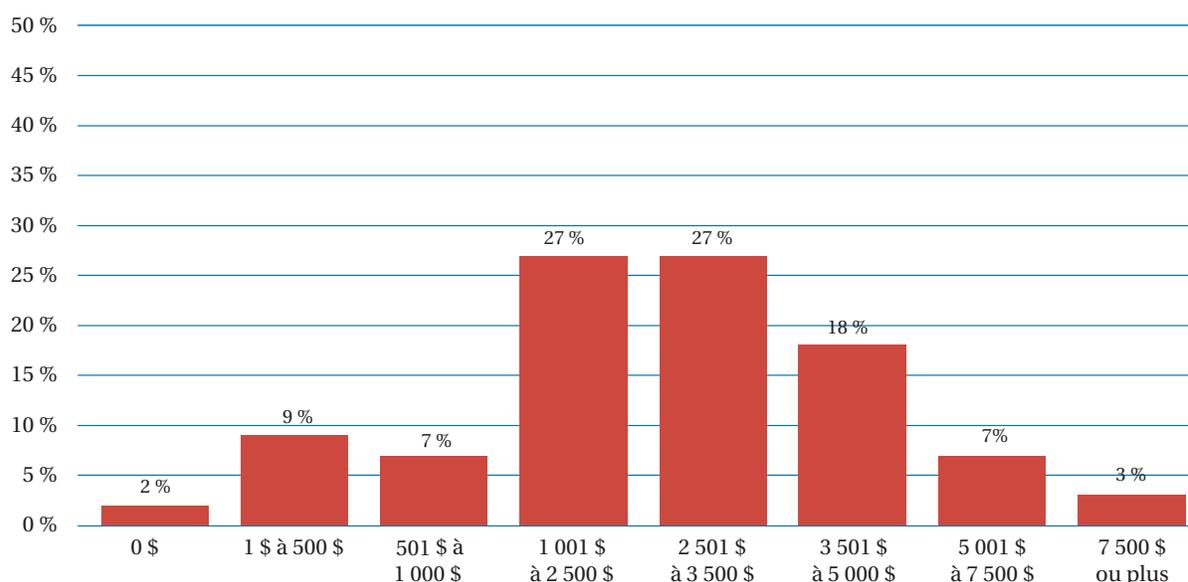
Comme le montre la figure 5, presque tous les étudiants (98 %) ont dit avoir acquitté des droits de scolarité et des frais obligatoires durant l'année d'études en cours⁹.

- Pour environ un répondant sur six, les droits de scolarité et les frais obligatoires étaient inférieurs à 1 000 \$ par année.
- Approximativement 4 répondants sur 10 ont consacré moins de 2 500 \$ à ce chapitre.
- Sept étudiants sur 10 ont indiqué que ces frais s'élevaient à 3 500 \$ et moins.
- Près de 9 étudiants sur 10 ont déboursé 5 000 \$ et moins par année à cet égard.

La figure 6 nous apprend que presque tous les étudiants (98 %) ont déclaré des achats de manuels, de fournitures scolaires et de matériel¹⁰.

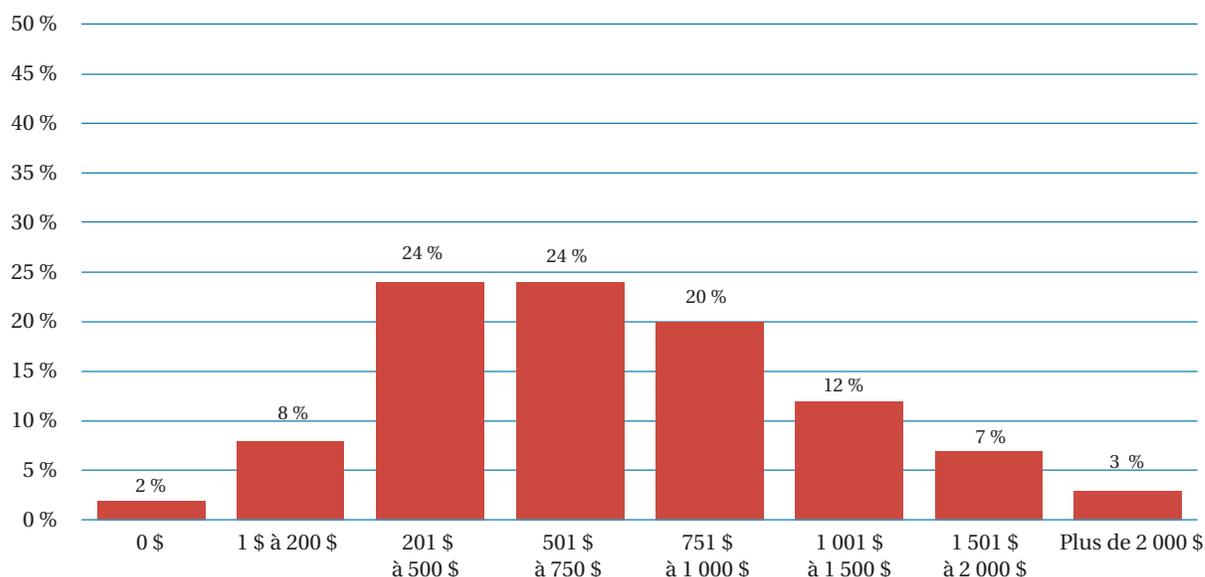
- Environ 1 répondant sur 10 a déboursé 200 \$ et moins à ce chapitre durant l'année d'études en cours.
- Pour plus d'un étudiant sur trois, ces dépenses se sont élevées à 500 \$ et moins.
- Près de 6 étudiants sur 10 ont consacré 750 \$ et moins à cette fin.
- Un peu plus de trois étudiants sur quatre ont indiqué des dépenses de 1 000 \$ et moins.
- Quelque 9 répondants sur 10 ont dépensé 1 500 \$ et moins pour se procurer ces articles.

Figure 5 – Droits de scolarité et frais obligatoires annuels (n = 9 320)



9 Question (Q13) : « À combien s'élèvent vos frais de scolarité et obligatoires pour l'année scolaire en cours? »

10 Question (Q14) : « Combien dépenserez-vous en livres, en fournitures scolaires et en matériel (ordinateur, etc.) pour l'année scolaire en cours? »

Figure 6 – Manuels, fournitures scolaires et matériel (n = 9 320)

4.1.1 Évolution des frais de scolarité

Il s'agit de la troisième édition annuelle de cette enquête. Nous avons constaté que les frais de scolarité déclarés par les répondants ont varié au fil des ans. Cela pourrait s'expliquer dans une large mesure par la reformulation de la question et la variation des collèges participants.

Par exemple, les frais de scolarité semblent avoir diminué de 2002 à 2004. En réalité, en 2002, les répondants devaient inclure les manuels et les fournitures dans leur estimation des frais de scolarité.

En 2004 et en 2003, l'échantillon semble avoir été réparti à parts égales entre les répondants qui ont acquitté des droits de scolarité de 2 500 \$ et moins et ceux qui ont déboursé davantage. L'apparente augmentation des droits de scolarité (55 % des répondants ont versé plus de 5 000 \$ à ce chapitre en 2004, comparativement à 44 % en 2003) pourrait tout simplement être attribuable à la modification de la liste des collèges participants.

Tableau 49 : Droits de scolarité et frais obligatoires selon l'année d'enquête

	2004 (n = 9 320)	2003 (n = 9 832)	2002 (n = 6 292)
0 \$	2 %	5 %	4 %
1 \$ à 2 500 \$	42 %	51 %	36 %
2 501 \$ à 5 000 \$	45 %	32 %	40 %
5 001 \$ à 7 500 \$	7 %	7 %	11 %
Plus de 7 500 \$	3 %	6 %	10 %

Remarque : En 2002, les droits de scolarité et les frais obligatoires étaient regroupés avec les achats de manuels, de fournitures scolaires et de matériel. En 2003 et en 2004, ces deux catégories ont été dissociées. De plus, en 2002 et en 2003, les fourchettes de montants proposées étaient plus larges et plus élevées qu'en 2004.

4.1.2 Dépenses d'études selon le programme

Le programme d'études a une incidence majeure sur les droits de scolarité et les frais obligatoires.

- En général, les programmes d'accès ou de recyclage sont les moins coûteux. Plus du cinquième des répondants inscrits à un tel programme n'ont pas acquitté de droits de scolarité et de frais obligatoires durant l'année d'études en cours. Cela signifie, non pas que le programme est gratuit, mais plutôt que le répondant n'a rien déboursé (p. ex. les droits de scolarité sont imputés à l'assurance-emploi ou à l'aide sociale).
- Les programmes préparatoires ou de transfert à l'université arrivent généralement au deuxième rang. Un peu plus du cinquième des étudiants inscrits à ces programmes acquittent des frais, mais ceux-ci n'excèdent pas 1 000 \$.
- Les programmes menant à un grade ont tendance à être les plus coûteux. Environ le cinquième des étudiants inscrits à ces programmes ont dit avoir déboursé plus de 5 000 \$ cette année.

Le type de programme influe également sur les achats de manuels, de fournitures scolaires et de matériel.

- Comme pour les droits de scolarité, les étudiants des programmes d'accès ou de recyclage (17 %) sont les plus susceptibles de n'avoir rien à déboursé pour se procurer des manuels, du matériel et des fournitures. De plus, 51 % de ces étudiants ont déclaré des dépenses de 500 \$ ou moins à cet égard.
- Les étudiants des programmes menant à un grade sont généralement ceux qui dépensent le plus pour s'approvisionner en manuels, en fournitures scolaires et en matériel. Pour quelque 16 % d'entre eux, ces achats se sont élevés à plus de 1 500 \$. Il s'agit du seul programme où plus de la moitié des répondants (58 %) ont consacré plus de 750 \$ à ce chapitre.

Tableau 50 : Droits de scolarité et frais obligatoires acquittés durant l'année en cours, selon le programme

	Programme					
	2004 (n = 9 320)	Accès/ recyclage (n = 876)	Profess./ technique (n = 4 827)	Prépar. à l'université (n = 2 217)	Études supér. (n = 438)	Progr. menant à un grade (n = 914)
0 \$	2 %	22 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %
1 \$ à 500 \$	9 %	21 %	6 %	13 %	4 %	1 %
501 \$ à 1 000 \$	7 %	14 %	5 %	9 %	3 %	3 %
1 001 \$ à 2 500 \$	27 %	26 %	30 %	26 %	24 %	18 %
2 501 \$ à 3 500 \$	27 %	9 %	31 %	25 %	34 %	26 %
3 501 \$ à 5 000 \$	18 %	6 %	17 %	18 %	24 %	30 %
Plus de 5 000 \$	11 %	3 %	11 %	8 %	11 %	21 %
Total	101 %	101 %	100 %	99 %	100 %	99 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement. De plus, la somme des n peut être inférieure au total, car certains répondants n'ont pas indiqué à quel programme ils étaient inscrits. Les écarts sont statistiquement significatifs.

Tableau 51 : Montant consacré aux achats de manuels, de fournitures scolaires et de matériel

	Programme					
	2004 (n = 9 335)	Accès/ recyclage (n = 882)	Profess./ technique (n = 4 830)	Prépar. à l'université (n = 2 227)	Études supér. (n = 436)	Progr. menant à un grade (n = 913)
0 \$	2 %	17 %	<1 %	<1 %	1 %	<1 %
1 \$ à 200 \$	8 %	24 %	7 %	7 %	7 %	2 %
201 \$ à 500 \$	24 %	27 %	23 %	29 %	22 %	16 %
501 \$ à 750 \$	24 %	19 %	24 %	25 %	28 %	24 %
751 \$ à 1 000 \$	20 %	8 %	21 %	21 %	21 %	23 %
1 001 \$ à 1 500 \$	12 %	3 %	13 %	12 %	14 %	19 %
Plus de 1 500 \$	9 %	2 %	11 %	6 %	8 %	16 %
Total	99 %	100 %	99 %	100 %	101 %	100 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement. De plus, la somme des n peut être inférieure au total, car certains répondants n'ont pas indiqué à quel programme ils étaient inscrits. Les écarts sont statistiquement significatifs.

4.1.3 Dépenses d'études selon la région

Les variations régionales observées au chapitre des coûts reflètent en partie les différences entre les programmes collégiaux provinciaux.

- C'est au Québec que les droits de scolarité moyens sont les plus bas. Six étudiants sur 10 ont indiqué des frais de 1 000 \$ ou moins, et 44 % d'entre eux, des frais n'excédant pas 500 \$.
- Dans les autres régions, la plupart des étudiants ont déboursé plus de 1 000 \$ en droits de scolarité et frais obligatoires pour l'année d'études en cours. Les collèges de l'Ouest ont tendance à exiger les frais les plus élevés : 46 % des étudiants de cette région ont déclaré des frais supérieurs à 3 500 \$ et 14 %, à 5 000 \$.

Tableau 52 : Droits de scolarité et frais obligatoires pour l'année en cours, selon la région

	Région					
	2004 (n = 9 320)	Col.-Brit. (n = 2 892)	Ouest (n = 2 333)	Ontario (n = 1 778)	Québec (n = 1 243)	Atlantique (n = 1 074)
0 \$	2 %	1 %	4 %	2 %	1 %	6 %
1 \$ à 500 \$	9 %	7 %	1 %	1 %	44 %	1 %
501 \$ à 1 000 \$	7 %	9 %	1 %	1 %	17 %	9 %
1 001 \$ à 2 500 \$	27 %	31 %	19 %	27 %	21 %	42 %
2 501 \$ à 3 500 \$	27 %	23 %	30 %	39 %	11 %	29 %
3 501 \$ à 5 000 \$	18 %	17 %	32 %	17 %	3 %	7 %
Plus de 5 000 \$	11 %	12 %	14 %	13 %	3 %	6 %
Total	101 %	100 %	101 %	100 %	100 %	100 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement. Les écarts sont statistiquement significatifs.

De même, le montant consacré aux manuels, aux fournitures scolaires et au matériel varie généralement selon la région.

- C'est encore une fois au Québec que les dépenses sont les plus faibles. La majorité des étudiants (63 %) ont consacré moins de 500 \$ au chapitre des manuels, des fournitures scolaires et du matériel, et 19 %, moins de 200 \$.

- Dans les autres régions, la majorité des étudiants ont déboursé plus de 500 \$ pour se procurer ces articles. Les étudiants de l'Ouest occupent une fois de plus le premier rang : environ le tiers d'entre eux ont acheté pour plus de 1 000 \$ de manuels, de fournitures scolaires et de matériel, et 14 % d'entre eux, pour plus de 1 500 \$.

Tableau 53 : Achats de manuels, de fournitures scolaires et de matériel pour l'année en cours, selon la région

	Région					
	2004 (n = 9 320)	Col.-Brit. (n = 2 891)	Ouest (n = 2 342)	Ontario (n = 1 774)	Québec (n = 1 253)	Atlantique (n = 1 075)
0 \$	2 %	1 %	3 %	2 %	<1 %	5 %
1 \$ à 200 \$	8 %	8 %	4 %	6 %	19 %	7 %
201 \$ à 500 \$	24 %	25 %	17 %	22 %	43 %	20 %
501 \$ à 750 \$	24 %	25 %	23 %	26 %	22 %	25 %
751 \$ à 1 000 \$	20 %	20 %	23 %	22 %	8 %	27 %
1 001 \$ à 1 500 \$	12 %	11 %	17 %	13 %	3 %	13 %
Plus de 1 500 \$	9 %	10 %	14 %	9 %	4 %	4 %
Total	99 %	100 %	101 %	100 %	99 %	101 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement. Les écarts sont statistiquement significatifs.

4.2 Aperçu des frais de subsistance

Nous avons demandé aux répondants d'indiquer combien, en moyenne, ils dépensaient chaque mois dans 11 catégories de frais de subsistance. Les pourcentages correspondant à chaque catégorie sont indiqués à la figure 7 et sont comparés à ceux des années antérieures au tableau 54 (les résultats sont sensiblement les mêmes qu'en 2003 et 2002).

- Quelque 9 étudiants sur 10 ont fait état de dépenses mensuelles au titre de l'habillement et des dépenses connexes, de l'alimentation, des loisirs et du transport.
- Approximativement 8 répondants sur 10 ont des frais de logement.
- Plus de deux répondants sur trois ont payé des services publics non inclus dans le loyer.
- Ils sont environ la moitié à effectuer des versements en remboursement d'une dette et à acquitter des frais médicaux.
- Environ un répondant sur quatre a affecté des fonds à un produit de placement.
- Quelques répondants ont des frais de garde ou une pension alimentaire à payer.

Figure 7 – Dépenses mensuelles (n = 9 317)

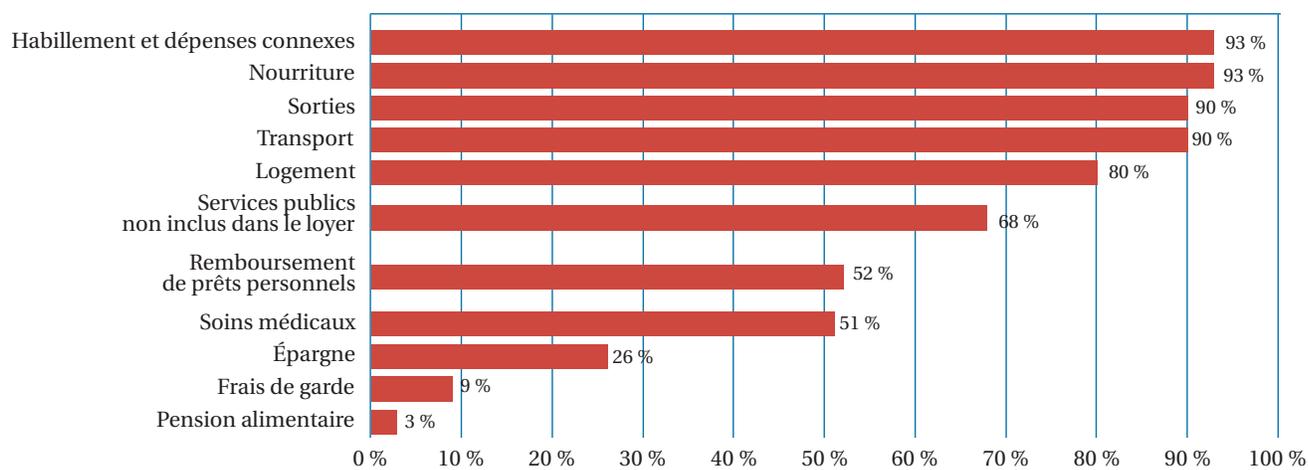


Tableau 54 : Dépenses mensuelles selon l'année d'enquête

Q16. Quelle somme dépensez-vous, sur une moyenne mensuelle, pour les items suivants?

	2004 (n = 9 317)	2003 (n = 9 803)	2002 (n = 6 288)
Habillement et dépenses connexes	93 %	92 %	93 %
Nourriture	93 %	89 %	89 %
Sorties	90 %	87 %	85 %
Transport	90 %	87 %	90 %
Logement (Q15)	80 %	77 %	80 %
Services publics non inclus dans le loyer	68 %	65 %	69 %
Remboursement de prêts personnels	52 %	48 %	56 %
Soins médicaux	51 %	46 %	50 %
Épargne	26 %	24 %	28 %
Frais de garde	9 %	8 %	10 %
Pension alimentaire	3 %	3 %	6 %

Remarque : Comme le nombre de répondants fluctue selon la question posée, n correspond au plus petit nombre de répondants.

4.2.1 Logement

Ce ne sont pas tous les étudiants qui ont un loyer à payer ou un emprunt hypothécaire à rembourser. Mais lorsque l'étudiant déclare une telle dépense, celle-ci est susceptible d'être le principal poste de son budget mensuel.

- Environ un étudiant sur cinq ne paie pas de loyer.
- Quelque deux étudiants sur trois versent 1 000 \$ ou moins par mois pour se loger (loyer ou versement sur emprunt hypothécaire), et près d'un étudiant sur trois, 500 \$ ou moins.

Les frais de logement mensuels varient selon les conditions de logement.

- Les étudiants qui habitent chez leurs parents ou un tuteur sont ceux qui dépensent le moins pour se loger. Quatre répondants sur 10 qui étaient

dans cette situation ne déboursaient rien à ce chapitre. Plus étonnant peut-être, 6 étudiants sur 10 qui vivaient chez leurs parents ont dit leur verser une pension, qui s'élevait généralement à moins de 500 \$ par mois.

- Pour les étudiants qui ne vivent plus chez leurs parents, la solution la plus économique consiste à élire domicile sur le campus ou à partager un logement hors campus. Dans les deux cas, plus de 4 étudiants sur 10 ont déclaré un loyer mensuel inférieur à moins de 500 \$.
- Les étudiants qui vivent seuls en appartement ou dans une résidence qui leur appartient sont ceux qui déboursent le plus pour se loger. Environ les trois quarts des répondants qui sont dans cette situation versent plus de 500 \$ par mois à ce chapitre.

Tableau 55 : Frais de logement mensuels

Q15. Durant l'année d'études en cours, quelle somme dépensez-vous, sur une moyenne mensuelle, pour vos frais de subsistance (loyer, chambre et pension, hypothèque)?

	2004 (n = 9 317)	2003 (n = 9 803)	2002 (n = 6 293)
0 \$	20 %	23 %	20 %
1 \$ à 500 \$	35 %	35 %	36 %
501 \$ à 1 000 \$	31 %	25 %	28 %
1 001 \$ à 1 500 \$	7 %	8 %	8 %
Plus de 1 500 \$	7 %	9 %	7 %
Total	100 %	100 %	99 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement.

Tableau 56: Frais de logement mensuels

Q15. Durant l'année d'études en cours, quelle somme dépensez-vous, sur une moyenne mensuelle, pour vos frais de subsistance (loyer, chambre et pension, hypothèque)?

	Chez les parents (n = 4 235)	Sur le campus (n = 518)	Logement sans partage des frais (n = 1 535)	Logement avec frais partagés (n = 1 711)	Résidence pers. (n = 912)
0 \$	42 %	2 %	1 %	1 %	7 %
1 \$ à 500 \$	39 %	46 %	23 %	41 %	16 %
501 \$ à 1 000 \$	15 %	38 %	49 %	48 %	33 %
1 001 \$ à 1 500 \$	2 %	4 %	15 %	7 %	19 %
Plus de 1 500 \$	2 %	10 %	12 %	2 %	24 %
Total	100 %	100 %	100 %	101 %	99 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement.

4.2.2 Autres frais de subsistance

Les autres frais de subsistance déclarés par plus de la moitié des étudiants sont présentés au tableau 57.

- Comme nous l'avons mentionné précédemment, les vêtements représentent la dépense indiquée le plus souvent par les étudiants. La majorité (78 %) ont dit consacrer, en moyenne, 100 \$ et moins par mois pour se vêtir, et environ la moitié d'entre eux (49 %), 50 \$ et moins.
- De même, une forte proportion d'étudiants dépensent pour se distraire. Comme pour les vêtements, la plupart des répondants (78 %) déboursent en moyenne 100 \$ et moins par mois à cette fin, et plus de la moitié de ceux-ci (55 %), 50 \$ et moins.
- Les dépenses d'alimentation mensuelles ont tendance à être plus élevées : environ la moitié des étudiants (51 %) y consacrent généralement plus de 100 \$. Selon toute vraisemblance, ceux qui ont coché « 0 \$ » vivent chez leurs parents.
- Pour certains, les déplacements peuvent accaparer une bonne part du budget. Ces frais s'élèvent à 100 \$ et moins par mois pour la plupart des étudiants (56 %), mais à plus de 100 \$ pour 34 %.
- Ils sont presque aussi nombreux (32 %) à dépenser plus de 100 \$ par mois au titre des services publics.

Tableau 57 : Autres dépenses mensuelles

Q16. Quelle somme dépensez-vous, sur une moyenne mensuelle, pour les items suivants?

	2004 (n = 9 375)				
	Habillement	Nourriture	Sorties	Transport	Services publics
0 \$	7 %	7 %	10 %	10 %	32 %
1 \$ à 50 \$	49 %	19 %	55 %	27 %	17 %
51 \$ à 100 \$	29 %	22 %	23 %	29 %	20 %
101 \$ à 200 \$	11 %	25 %	9 %	19 %	16 %
201 \$ à 400 \$	3 %	19 %	2 %	10 %	11 %
Plus de 400 \$	1 %	7 %	1 %	5 %	5 %
Total	100 %	99 %	100 %	100 %	101 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement.

Un peu moins de la moitié des répondants ont fait état d'autres dépenses mensuelles.

- Les étudiants sont plus susceptibles de rembourser un emprunt que d'économiser chaque mois. Environ la moitié effectuent des versements en remboursement d'une dette, alors que le quart seulement mettent de l'argent de côté. De nombreux répondants (27 %) font un versement mensuel de plus de 100 \$ et rares (8 %) sont ceux qui épargnent une somme comparable.

- Au nombre des étudiants qui ont dit acquitter des frais médicaux chaque mois, la plupart (72 %, ou 37 % du total) déboursent 50 \$ et moins.
- Peu d'étudiants ont indiqué avoir des frais de garde et une pension alimentaire à payer. La plupart d'entre eux (2 % du total) versent plus de 100 \$ par mois à ce chapitre. Pour environ les trois quarts des répondants qui acquittent des frais de garde (6 % du total), ceux-ci s'élèvent à plus de 100 \$ par mois.

Tableau 58 : Autres dépenses mensuelles

Q16. Quelle somme dépensez-vous, sur une moyenne mensuelle, pour les items suivants?

	2004 (n = 9 375)				
	Rembours. de prêts	Frais médicaux	Épargne	Frais de garde	Pension alimentaire
0 \$	48 %	49 %	74 %	91 %	98 %
1 \$ à 50 \$	12 %	37 %	12 %	1 %	<1 %
51 \$ à 100 \$	14 %	9 %	7 %	1 %	1 %
101 \$ à 200 \$	11 %	4 %	4 %	2 %	1 %
201 \$ à 400 \$	8 %	1 %	2 %	2 %	1 %
Plus de 400 \$	8 %	1 %	2 %	2 %	<1 %
Total	101 %	101 %	101 %	99 %	101 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement.

4.2.3 Dépenses selon le programme

Les dépenses varient beaucoup selon le programme. Cependant, il se pourrait que les écarts s'expliquent davantage par la moyenne d'âge que par le programme proprement dit.

- Les étudiants inscrits à un programme préparatoire ou de transfert à l'université ont tendance à dépenser moins au titre de l'alimentation, du

logement, des services publics, des remboursements de prêt et de la garde d'enfants, du fait qu'ils sont proportionnellement plus nombreux à habiter chez leurs parents.

- Les étudiants des programmes d'accès ou de recyclage sont beaucoup plus susceptibles d'avoir des frais de garde, une plus grande proportion d'entre eux ayant des enfants.

Tableau 59 : Dépenses selon le programme

	Programme					
	2004 (n = 9 375)	Accès/ recyclage (n = 897)	Profess./ technique (n = 4 845)	Prépar. à l'université (n = 2 234)	Études supér. (n = 438)	Progr. menant à un grade (n = 913)
Habillement et dépenses connexes	93 %	94 %	93 %	92 %	95 %	96 %
Nourriture*	93 %	93 %	93 %	90 %	95 %	94 %
Sorties	90 %	85 %	90 %	92 %	89 %	91 %
Transport	90 %	89 %	90 %	88 %	93 %	93 %
Logement (Q15)*	80 %	87 %	82 %	68 %	89 %	81 %
Services publics non inclus dans le loyer*	68 %	75 %	71 %	57 %	77 %	73 %
Remboursement de prêt personnel*	52 %	58 %	55 %	39 %	61 %	57 %
Soins médicaux	51 %	52 %	52 %	46 %	56 %	58 %
Épargne	26 %	26 %	24 %	29 %	25 %	30 %
Frais de garde*	9 %	23 %	9 %	3 %	8 %	9 %
Pension alimentaire	3 %	6 %	3 %	1 %	4 %	2 %

Remarque : Étant donné que plusieurs réponses étaient possibles, le total n'est pas forcément égal à 100 %. De plus, la somme des n peut être inférieure au total, car certains répondants n'ont pas indiqué à quel programme ils étaient inscrits. Le nombre de répondants à la question sur le logement s'élève à 9 317.

* Les écarts sont statistiquement significatifs.

4.2.4 Dépenses selon la région

Les dépenses varient également selon la région. Encore une fois, certains des écarts sont liés à la moyenne d'âge.

- Les étudiants québécois, qui sont plus jeunes que la moyenne, ont tendance à dépenser moins au chapitre de l'alimentation, du transport, du logement, des services publics, du remboursement de prêt personnel et des frais de garde. Âgés en moyenne de 20 ans, ces étudiants sont plus susceptibles de vivre chez leurs parents et de ne pas avoir d'enfants.
- C'est en Colombie-Britannique, dans l'Ouest et en Ontario que la proportion d'étudiants ayant déclaré des frais de transport est la plus forte, et c'est au Québec et dans les provinces de l'Atlantique qu'elle est la plus faible.
- Les étudiants des provinces de l'Atlantique sont plus susceptibles de dépenser pour le logement, les services publics et la garde d'enfants, du fait qu'ils sont plus âgés (26 ans en moyenne).

Tableau 60 : Dépenses selon la région

	2004 (n = 9 375)	Programme				
		Col.-Brit. (n = 2 898)	Ouest (n = 2 354)	Ontario (n = 1 788)	Québec (n = 1 255)	Atlantique (n = 1 080)
Habillement et dépenses connexes	93 %	94 %	95 %	92 %	90 %	94 %
Nourriture*	93 %	94 %	94 %	92 %	86 %	94 %
Sorties	90 %	90 %	93 %	89 %	93 %	85 %
Transport*	90 %	92 %	92 %	91 %	83 %	87 %
Logement (Q15)*	80 %	82 %	83 %	82 %	61 %	85 %
Services publics non inclus dans le loyer*	68 %	72 %	70 %	67 %	52 %	77 %
Remboursement de prêt personnel*	52 %	54 %	56 %	57 %	30 %	59 %
Soins médicaux	51 %	52 %	54 %	50 %	41 %	56 %
Épargne	26 %	30 %	25 %	28 %	21 %	21 %
Frais de garde	9 %	9 %	11 %	8 %	3 %	12 %
Pension alimentaire	3 %	2 %	2 %	3 %	1 %	3 %

Remarque : Étant donné que plusieurs réponses étaient possibles, le total n'est pas forcément égal à 100 %. Le nombre de répondants à la question sur le logement est de 9 317.

* Les écarts sont statistiquement significatifs.

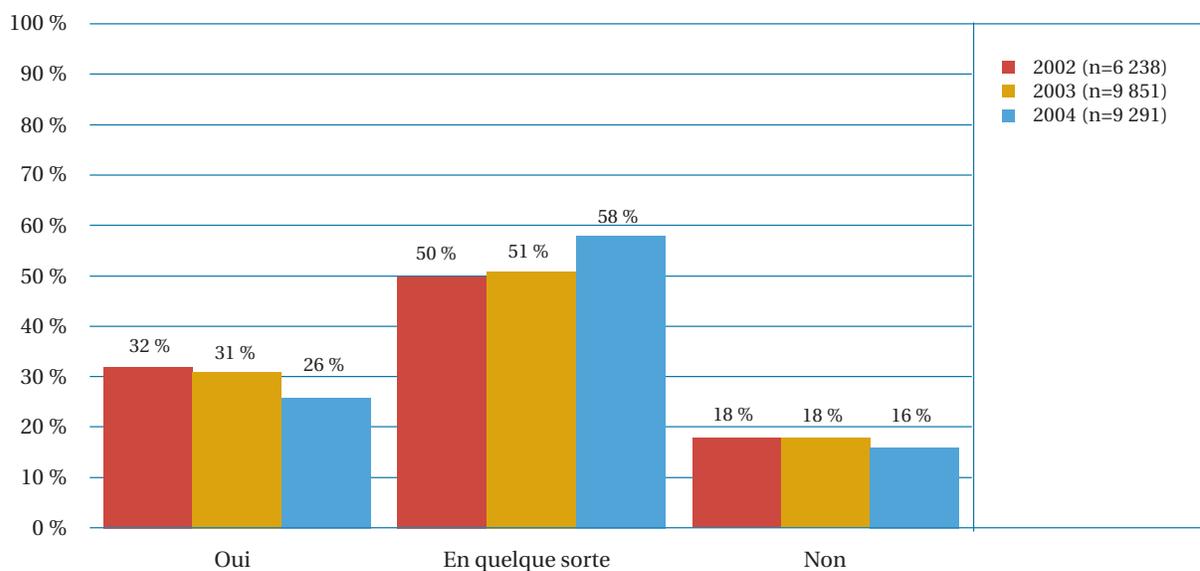
5 Endettement étudiant

La présente section est consacrée à l'endettement des étudiants. Nous y présentons des estimations de leur dette actuelle et de leur dette accumulée à la fin du programme en cours.

5.1 Budget

Comme le montre la figure 8, la plupart des étudiants ont établi un budget, même si un étudiant sur quatre seulement (26 %) y est allé d'un « oui » catégorique. Six sur 10 (58 %) ont répondu « En quelque sorte » à la question¹¹.

Figure 8 – Avez-vous un budget?



11 Question (Q17) : « À l'égard de vos dépenses, avez-vous un budget? »

5.2 Problèmes financiers

Quelque 14 % des répondants ont dû réduire leur charge de cours ou interrompre temporairement leurs études, faute de fonds, et 8 % ont dû se résoudre à ces deux éventualités.

La Colombie-Britannique affiche la plus faible proportion d'étudiants qui ont réduit leur charge de

cours par manque d'argent (27 %), alors que les provinces de l'Atlantique et le Québec ferment la marche (7 % et 10 % respectivement). Dans l'Ouest et en Ontario, ces pourcentages s'établissent respectivement à 14 % et 13 %.

Tableau 61 : Conséquences du manque d'argent

Q22. Avez-vous déjà interrompu vos études dû à un manque de fonds?

Q23. Avez-vous déjà réduit votre charge de cours à cause d'un manque d'argent?

	2004 (n = 9 331)
Interruption des études	13 %
Réduction de la charge de cours	17 %
Interruption ou réduction	14 %
Interruption et réduction	8 %

Remarque : Ces questions n'avaient pas été posées les années précédentes.

Tableau 62 : Impact du manque d'argent selon la région

	2004 (n = 9 331)	Région				
		Col.-Brit. (n = 2 898)	Ouest (n = 2 354)	Ontario (n = 1 788)	Québec (n = 1 255)	Atlantique (n = 1 080)
Interruption des études	12 %	18 %	10 %	13 %	5 %	11 %
Réduction de la charge de cours	17 %	27 %	14 %	13 %	11 %	7 %
Interruption et/ou réduction	21 %	32 %	18 %	18 %	13 %	14 %

5.3 Dette accumulée

Nous avons demandé aux étudiants à combien s'élevait leur dette d'études accumulée jusqu'à maintenant. Par dette d'études, nous entendons les prêts étudiants et les autres emprunts personnels pour payer les études.

En 2004, la moitié des répondants avaient une telle dette.

- Trente-cinq pour cent des répondants avaient une dette de 10 000 \$ ou moins, et 15 %, de plus de 10 000 \$.
- Parmi les répondants endettés, environ 7 sur 10 ont déclaré une dette de 10 000 \$ ou moins, et 3 sur 10, de plus de 10 000 \$, incluant 4 % avec une dette supérieure à 30 000 \$.

Ces résultats sont presque identiques à ceux de 2003, comme le montre le tableau 63.

Tableau 63 : Dette d'études accumulée

Q18. Quel niveau d'endettement (prêts aux étudiants ou autres prêts/dettes connexes) avez-vous atteint à ce jour dans le cadre de vos études?

	2004 (n = 9 293)	2003 (n = 9 834)
Aucune	50 %	50 %
Moins de 5 000 \$	19 %	22 %
5 001 \$ à 10 000 \$	16 %	15 %
10 001 \$ à 15 000 \$	7 %	6 %
15 001 \$ à 30 000 \$	6 %	5 %
Plus de 30 000 \$	2 %	1 %
Total	100 %	99 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement.

5.3.1 Dette accumulée selon le programme

Comme il en est fait mention ci-dessus, environ la moitié des répondants ont une dette d'études.

- Les étudiants des programmes d'accès ou de recyclage (25 %) et des programmes préparatoires à l'université (39 %) sont moins susceptibles d'avoir accumulé une dette d'études, en partie parce qu'ils viennent d'amorcer leurs études postsecondaires. Cela pourrait également s'expliquer par le fait que dans les programmes d'accès ou de recyclage, la proportion d'étudiants qui comptent sur l'État (p. ex. aide sociale et programmes destinés aux personnes d'ascendance autochtone) pour financer leurs études est un peu plus grande.

- En revanche, les étudiants des programmes professionnels ou techniques (56 %), des programmes menant à un grade (60 %) et des programmes d'études supérieures (63 %) sont plus susceptibles d'être endettés.
- Les étudiants inscrits à un programme ayant pour prérequis une autre formation postsecondaire ont tendance à être les plus endettés. Plus du quart des étudiants des programmes d'études supérieures ou des programmes menant à un grade ont fait état d'une dette supérieure à 10 000 \$.

5.3.2 Dette accumulée selon le nombre d'années d'études postsecondaires

Comme il fallait s'y attendre, la dette accumulée moyenne est proportionnelle au nombre d'années écoulées depuis le début des études postsecondaires.

Comme le montre le tableau 65, quelque 4 étudiants sur 10 ont dit avoir accumulé une dette la première année et deux étudiants sur trois, après quatre ans. Plus la durée des études postsecondaires est longue, non seulement les étudiants endettés sont plus nombreux, mais le niveau d'endettement a également tendance à être plus élevé. Seulement 3 % des étudiants de première année ont déclaré une dette de plus de 15 000 \$. Ce pourcentage passe à 19 % chez les répondants ayant quatre ans ou plus d'études postsecondaires à leur actif.

Tableau 64 : Dette accumulée selon le programme

	Programme					
	2004 (n = 9 293)	Accès/ recyclage (n = 885)	Profess./ technique (n = 4 802)	Prépar. à l'université (n = 2 213)	Études supér. (n = 434)	Progr. menant à un grade (n = 912)
Aucune	50 %	75 %	44 %	61 %	37 %	40 %
Moins de 5 000 \$	19 %	16 %	22 %	17 %	19 %	14 %
5 001 \$ à 10 000 \$	16 %	7 %	18 %	12 %	19 %	19 %
10 001 \$ à 15 000 \$	7 %	1 %	8 %	5 %	8 %	10 %
Plus de 15 000 \$	8 %	2 %	9 %	5 %	17 %	17 %
Total	100 %	101 %	101 %	100 %	100 %	100 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement. De plus, la somme des n peut être inférieure au total, car certains répondants n'ont pas indiqué à quel programme ils étaient inscrits.

Tableau 65 : Dette accumulée selon le programme

	Nombre d'années d'études postsecondaires (tous établissements confondus)					
	2004 (n = 9 293)	Moins de 1 (n = 3 877)	1 à 2 (n = 1 866)	2 à 3 (n = 1 370)	3 à 4 (n = 828)	4 ou plus (n = 1 279)
Aucune	50 %	58 %	51 %	48 %	40 %	36 %
Moins de 5 000 \$	19 %	21 %	18 %	18 %	19 %	17 %
5 001 \$ à 10 000 \$	16 %	15 %	16 %	15 %	17 %	17 %
10 001 \$ à 15 000 \$	7 %	4 %	8 %	9 %	9 %	11 %
Plus de 15 000 \$	8 %	3 %	7 %	10 %	16 %	19 %
Total	100 %	101 %	100 %	100 %	101 %	100 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement.

5.3.3 Dette accumulée selon la région

Le niveau d'endettement varie selon la province, en partie en raison des différences relatives au type de programme.

- Les étudiants du Québec (33 %) et de la Colombie-Britannique (47 %) sont les moins susceptibles d'avoir accumulé une dette d'études.
- À l'opposé, c'est dans les provinces de l'Atlantique que la proportion d'étudiants endettés est la plus forte (62 %). Dans cette région, près du quart des répondants ont une dette accumulée d'au moins 10 000 \$.

Tableau 66 : Dette accumulée selon la région

	Région					
	2004 (n = 9 293)	Col.-Brit. (n = 2 878)	Ouest (n = 2 336)	Ontario (n = 1 769)	Québec (n = 1 240)	Atlantique (n = 1 070)
Aucune	50 %	53 %	48 %	44 %	67 %	38 %
Moins de 5 000 \$	19 %	18 %	19 %	20 %	22 %	19 %
5 001 \$ à 10 000 \$	16 %	14 %	19 %	17 %	8 %	19 %
10 001 \$ à 15 000 \$	7 %	7 %	7 %	8 %	2 %	10 %
Plus de 15 000 \$	8 %	8 %	6 %	11 %	2 %	14 %
Total	100 %	100 %	99 %	100 %	101 %	100 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement.

5.4 Dette prévue

Nous avons demandé aux étudiants d'indiquer à combien leur dette d'études s'élèverait lorsqu'ils obtiendront leur diplôme.

En 2004, quelque 60 % des répondants s'attendaient à être endettés à la fin du programme d'études.

- Plus d'un étudiant sur quatre anticipe une dette de 10 000 \$ ou moins, et un sur trois, de plus de 10 000 \$.
- Plus de la moitié des étudiants qui s'attendent à être endettés prévoient une dette de plus de 10 000 \$ et 17 % d'entre eux, de plus de 30 000 \$.

- Près d'un étudiant sur quatre (39 % de ceux qui s'attendent à être endettés) croit pouvoir rembourser sa dette dans les trois ans suivant l'obtention de son diplôme.
- Environ un étudiant sur six (26 % de ceux qui anticipent une dette) estime qu'il lui faudra de quatre à sept ans pour rembourser son emprunt.
- Approximativement 1 étudiant sur 10 (18 % des répondants qui s'attendent à être endettés) estime à au moins huit ans la période de remboursement.

Ces résultats sont similaires à ceux des années antérieures.

Tableau 67 : Dette prévue selon l'année d'enquête

Q19. Quel niveau d'endettement (prêts aux étudiants ou autres prêts/dettes connexes) anticipez-vous atteindre, au total, d'ici à ce que vous ayez complété votre programme?

Q20. Après avoir obtenu votre diplôme, sur combien d'années s'échelonnara le remboursement de votre dette?

	2004 (n = 9 322)	2003 (n = 9 846)	2002 (n = 6 303)
Dette d'études prévue			
Aucune	40 %	40 %	39 %
Moins de 5 000 \$	14 %	15 %	17 %
5 001 \$ à 10 000 \$	14 %	16 %	16 %
10 001 \$ à 15 000 \$	9 %	9 %	10 %
15 001 \$ à 30 000 \$	13 %	15 %	13 %
Plus de 30 000 \$	10 %	6 %	5 %
Période de remboursement prévue			
Aucune dette prévue	40 %	40 %	40 %
3 ans et moins	23 %	25 %	27 %
4 à 7 ans	16 %	17 %	17 %
8 à 11 ans	7 %	6 %	6 %
Plus de 11 ans	4 %	3 %	3 %
Ne sait pas	10 %	10 %	9 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement.

Comme il fallait s'y attendre, plus la dette prévue est importante, plus la période de remboursement est longue et plus les étudiants sont susceptibles d'être incapables d'estimer sa durée (sans doute parce que d'autres facteurs tel le type d'emploi occupé sont déterminants).

5.4.1 Dette prévue selon le programme

Les niveaux d'endettement prévus selon le programme sont ventilés au tableau 69.

- C'est dans les programmes menant à un grade que la proportion d'étudiants prévoyant une dette semble la plus élevée, soit 71 %; de plus, le cinquième de ces étudiants prévoient une dette supérieure à 30 000 \$ à la fin du programme.
- La proportion d'étudiants qui s'attendent à être endettés est la plus faible dans les programmes d'accès ou de recyclage (47 %). Cela pourrait s'expliquer en partie par le fait qu'ils comptent sur l'État pour financer leurs études. Cependant, certains d'entre eux (11 %) estiment à plus de 30 000 \$ la dette qu'ils devront rembourser à la fin de leurs études.

Tableau 68 : Période de remboursement estimée selon la dette prévue

	Dette prévue						
	2 500 \$ et moins	2 500 \$ à 5 000 \$	5 001 \$ à 7 500 \$	7 501 \$ à 10 000 \$	10 001 \$ à 15 000 \$	15 001 \$ à 30 000 \$	Plus de 30 000 \$
Moins de 1 an	49 %	15 %	8 %	4 %	2 %	1 %	1 %
1 à 3 ans	32 %	59 %	50 %	38 %	26 %	16 %	7 %
4 à 7 ans	8 %	13 %	22 %	35 %	38 %	34 %	23 %
8 à 11 ans	2 %	2 %	3 %	7 %	14 %	20 %	20 %
Plus de 11 ans	1 %	1 %	2 %	2 %	5 %	9 %	20 %
Ne sait pas	7 %	10 %	15 %	14 %	16 %	21 %	30 %
Total	99 %	100 %	100 %	100 %	101 %	101 %	101 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement.

Tableau 69 : Dette prévue selon le programme

	Programme					
	2004 (n = 9 322)	Accès/ recyclage (n = 887)	Profess./ technique (n = 4 822)	Prépar. à l'université (n = 2 219)	Études supér. (n = 434)	Progr. menant à un grade (n = 915)
Aucune dette prévue	40 %	53 %	41 %	38 %	33 %	29 %
Moins de 5 000 \$	14 %	12 %	16 %	13 %	15 %	9 %
5 001 \$ à 10 000 \$	14 %	11 %	15 %	12 %	20 %	13 %
10 001 \$ à 15 000 \$	9 %	6 %	11 %	7 %	9 %	8 %
15 001 \$ à 30 000 \$	13 %	8 %	11 %	14 %	13 %	21 %
Plus de 30 000 \$	10 %	11 %	6 %	16 %	10 %	20 %
Total	100 %	101 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement. De plus, la somme des n peut être inférieure au total, car certains répondants n'ont pas indiqué à quel programme ils étaient inscrits.

5.4.2 Dette prévue selon la région

La dette prévue des étudiants est ventilée selon la région au tableau 70.

- L'Ouest et les provinces de l'Atlantique affichent les plus fortes proportions d'étudiants qui s'attendent à être endettés (65 % et 64 % respectivement).
- C'est au Québec que le pourcentage est le plus faible (44 %). Quelque 38 % des étudiants de l'Ouest et 36 % de ceux des provinces de l'Atlantique anticipent une dette d'études supérieure à 10 000 \$, comparativement à 11 % au Québec.

Tableau 70 : Dette prévue selon la région

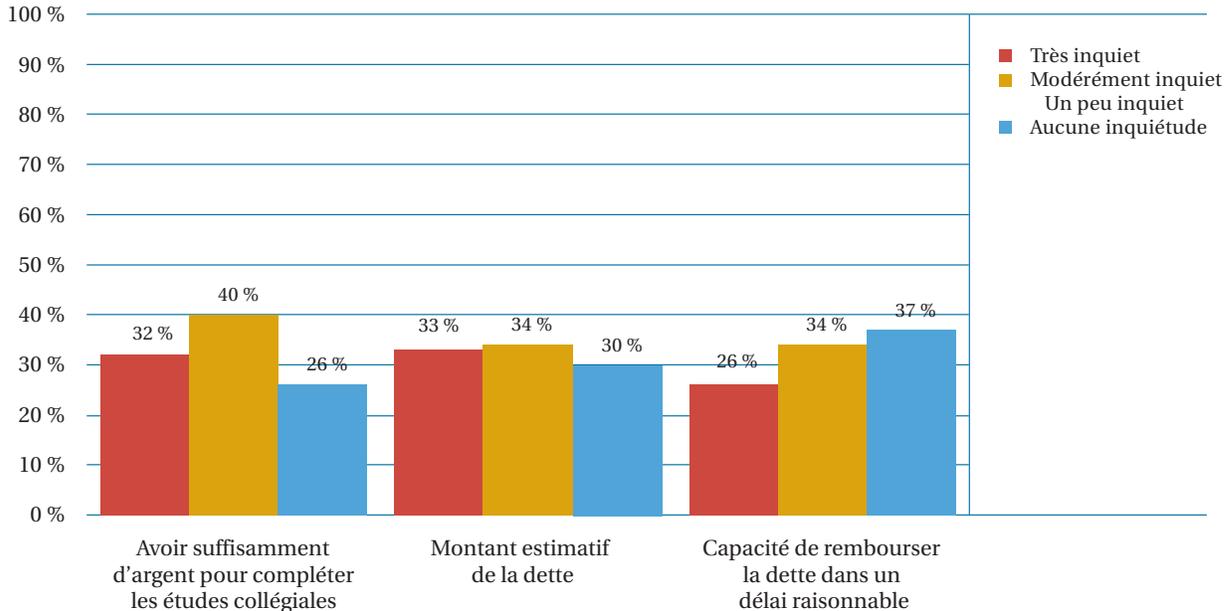
	2004 (n = 9 322)	Région				
		Col.-Brit. (n = 2 882)	Ouest (n = 2 340)	Ontario (n = 1 773)	Québec (n = 1 251)	Atlantique (n = 1 076)
Aucune dette prévue	40 %	39 %	35 %	40 %	56 %	36 %
Moins de 5 000 \$	14 %	14 %	12 %	14 %	20 %	14 %
5 001 \$ à 10 000 \$	14 %	13 %	15 %	14 %	13 %	15 %
10 001 \$ à 15 000 \$	9 %	9 %	10 %	10 %	5 %	12 %
15 001 \$ à 30 000 \$	13 %	13 %	16 %	12 %	4 %	14 %
Plus de 30 000 \$	10 %	13 %	12 %	9 %	2 %	9 %
Total	100 %	101 %	100 %	99 %	100 %	100 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement. Les écarts sont statistiquement significatifs.

5.5 Perception de la dette

- Près des trois quarts des répondants (72 %) se sont dits à tout le moins un peu inquiets lorsque nous leur avons demandé s'ils auront suffisamment d'argent pour terminer leurs études collégiales et près du tiers (32 %) sont « très » inquiets.
- Les deux tiers des répondants (67 %) sont à tout le moins un peu préoccupés par leur niveau d'endettement estimatif et plus du tiers (33 %) sont très préoccupés à cet égard.
- La capacité de remboursement de la dette dans un délai raisonnable suscite à tout le moins un peu d'appréhension chez un peu moins des deux tiers des répondants (60 %) et une vive appréhension chez plus du quart (26 %).

Figure 9 – Inquiétude au sujet de la dette (2004)



La dette est perçue sensiblement de la même façon que les années précédentes, bien que davantage d'étudiants se soient dits très préoccupés par ces questions cette année.

Tableau 71 : Inquiétude suscitée par la dette

Q21. Veuillez indiquer votre niveau d'inquiétude à l'égard de chacun des points suivants.

	2004 (n = 9 270)	2003 (n = 9 768)	2002 (n = 6 335)
Avoir suffisamment d'argent pour compléter les études collégiales			
Très inquiet	32 %	27 %	27 %
Modérément inquiet	20 %	19 %	18 %
Un peu inquiet	20 %	21 %	22 %
Aucune inquiétude	26 %	32 %	32 %
Ne sait pas	2 %	2 %	1 %
Montant estimatif de la dette			
Très inquiet	33 %	28 %	26 %
Modérément inquiet	17 %	17 %	18 %
Un peu inquiet	16 %	19 %	18 %
Aucune inquiétude	30 %	34 %	35 %
Ne sait pas	3 %	3 %	4 %
Capacité de rembourser la dette dans un délai raisonnable			
Très inquiet	26 %	22 %	22 %
Modérément inquiet	18 %	18 %	17 %
Un peu inquiet	16 %	17 %	16 %
Aucune inquiétude	37 %	41 %	42 %
Ne sait pas	4 %	3 %	3 %

Remarque : Comme le nombre de répondants fluctue selon la question posée, n correspond au plus petit nombre de répondants.

Le pourcentage d'étudiants très préoccupés par chacune de ces questions est ventilé selon la région, le programme et l'âge au tableau 72.

- Il semble que c'est au Québec que les étudiants sont les moins préoccupés par ces trois questions. Comme nous le verrons ci-dessous, cela pourrait s'expliquer en partie par le fait qu'ils sont plus jeunes.
- Les inquiétudes suscitées par le financement et l'endettement ne semblent guère liées au programme d'études en cours. Cela dit, les étudiants des programmes menant à un grade et des programmes d'accès ou de recyclage sont plus susceptibles de craindre fortement de manquer d'argent pour terminer leurs études. De même, les étudiants des programmes menant à un grade sont très préoccupés par leur niveau d'endettement à la fin du programme.
- L'âge semble influencer sur l'attitude à l'égard de l'endettement. Les plus jeunes semblent les moins préoccupés par chaque question. L'inquiétude semble croître avec l'âge – sans doute comme la dette d'études et les autres obligations financières –, à tout le moins jusqu'à la fin de la vingtaine. Par la suite, les étudiants ont tendance à être moins préoccupés, vraisemblablement parce qu'ils disposent des ressources nécessaires pour composer avec ces questions ou que le financement de leurs études est garanti (p. ex. par l'État).

Tableau 72 : Inquiétude suscitée par le financement des études postsecondaires et la dette d'études

	Très inquiet		
	Suffisance des fonds	Endettement	Remboursement dans un délai raisonnable
Région			
Col.-Brit.	39 %	38 %	29 %
Ouest	36 %	37 %	26 %
Ontario	32 %	35 %	30 %
Québec	10 %	10 %	8 %
Atlantique	31 %	37 %	31 %
Programme			
Accès ou recyclage	40 %	33 %	25 %
Programmes professionnels ou techniques	28 %	31 %	25 %
Programmes préparatoires à l'université	32 %	33 %	24 %
Études supérieures	36 %	40 %	34 %
Programmes menant à un grade	40 %	45 %	33 %
Âge			
20 ans et moins	22 %	23 %	18 %
21 à 24 ans	33 %	37 %	28 %
25 à 29 ans	44 %	48 %	38 %
30 à 39 ans	43 %	41 %	30 %
40 ans et plus	36 %	31 %	27 %

Plus la dette prévue est importante, plus les répondants sont susceptibles d'être très préoccupés par ce qui suit.

- **Montant estimatif de la dette.** Par exemple, quelque 19 % des étudiants qui prévoient une dette de 2 500 \$ et moins sont très préoccupés par leur niveau d'endettement à la fin du programme, comparativement à au moins 70 % des étudiants qui anticipent une dette d'au moins 20 000 \$.
- **Suffisance des fonds.** Plus on est endetté, plus on craint d'être obligé d'abandonner ses études faute de fonds. Si environ le quart des étudiants qui prévoient une dette de 2 500 \$ et moins sont très préoccupés par la suffisance des moyens finan-

ciers, plus de la moitié de ceux qui s'attendent à une dette de 20 000 \$ ou plus le sont tout autant.

- **Capacité de rembourser la dette dans un délai raisonnable.** Comme nous l'avons vu ci-dessus, plus la dette prévue est élevée, plus le délai de remboursement estimé est long. Donc, alors que seulement 17 % des étudiants qui estiment leur dette future à 2 500 \$ et moins entrevoient le remboursement de celle-ci dans un délai raisonnable avec beaucoup d'appréhension, plus de la moitié de ceux qui s'attendent à une dette de 20 000 \$ ou plus sont très inquiets, ce qui n'a rien d'étonnant.

Tableau 73 : Inquiétude suscitée par la dette prévue

Dette prévue	Pourcentage de répondants très inquiets		
	Endettement	Suffisance des fonds	Remboursement dans un délai raisonnable
Aucune dette prévue	6 %	14 %	6 %
2 500 \$ et moins	19 %	25 %	17 %
2 501 \$ à 5 000 \$	26 %	29 %	21 %
5 001 \$ à 10 000 \$	38 %	35 %	27 %
10 001 \$ à 15 000 \$	47 %	39 %	35 %
15 001 \$ à 20 000 \$	55 %	44 %	44 %
20 001 \$ à 30 000 \$	69 %	54 %	51 %
Plus de 30 000 \$	77 %	63 %	58 %

6 Emploi du temps

La présente section porte sur l'emploi du temps des étudiants au collège et ailleurs.

6.1 Activités des étudiants

Les étudiants devaient indiquer combien de temps ils consacraient chaque semaine à quatre activités scolaires et à cinq autres activités.

Activités scolaires

Durant une semaine normale :

- presque tous les étudiants (95 %) assistent aux cours et aux laboratoires prévus à l'horaire;
- la plupart (85 %) étudient en marge des cours et des laboratoires;
- ils sont presque aussi nombreux (79 %) à avoir déclaré du temps de déplacement entre leur résidence et le campus;
- une faible proportion d'étudiants (10 %) participent à la vie politique étudiante, aux activités des clubs étudiants, etc.

Autres activités

Durant une semaine normale :

- presque tous les étudiants (93 %) ont des loisirs ou des activités récréatives;
- 74 % ont des obligations familiales;
- 57 % ont un emploi rémunéré;
- 51 % assistent à des événements socioculturels;
- 30 % font des travaux communautaires non rémunérés ou du bénévolat.

Ces résultats sont similaires à ceux de l'an dernier. Cependant, la proportion d'étudiants qui ont des obligations familiales et un travail rémunéré a quelque peu augmenté depuis 2002.

Tableau 74 : Emploi du temps selon l'année d'enquête

Q24. Au cours d'une semaine moyenne, combien d'heures consacrez-vous aux activités suivantes?

	2004 (n = 9 384)	2003 (n = 9 883)	2002 (n = 6 335)
Activités scolaires			
Cours et/ou laboratoires	95 %	94 %	96 %
Autres travaux scolaires	85 %	85 %	87 %
Déplacements entre le campus et la résidence actuelle	79 %	78 %	76 %
Participation à la vie politique étudiante, aux activités des clubs étudiants, etc.	10 %	10 %	10 %
Autres activités			
Loisirs/activités récréatives	93 %	93 %	94 %
Obligations familiales	74 %	67 %	59 %
Travail rémunéré	57 %	55 %	50 %
Participation à des événements socioculturels	51 %	52 %	49 %
Travaux communautaires non rémunérés/bénévolat	30 %	28 %	28 %

6.1.1 Activités scolaires

Le tableau 75 fait état du nombre d'heures consacrées en moyenne aux activités scolaires hebdomadaires.

- Quelque 8 étudiants sur 10 ont plus de 10 heures de cours par semaine et la moitié d'entre eux, plus de 20 heures de cours ou de laboratoire.
- Environ la moitié des étudiants font des travaux scolaires en marge de leurs cours (10 heures ou moins) et plus d'un étudiant sur trois y consacre plus de 10 heures.
- Environ la moitié ont inscrit un temps de déplacement (jusqu'à cinq heures) entre leur domicile et le campus. Vingt-huit pour cent d'entre eux passent plus de cinq heures par semaine à faire ce trajet et 8 %, plus de 10 heures.

- Presque tous ceux qui participent à la vie politique étudiante, aux activités de clubs étudiants, etc. consacrent cinq heures par semaine ou moins à ce chapitre.

6.1.2 Activités scolaires selon le programme

Les étudiants des programmes d'accès ou de recyclage semblent consacrer le moins de temps aux cours et aux laboratoires (10 % ont indiqué qu'ils n'y assistaient jamais ou presque), alors que ceux des programmes professionnels/techniques passent le plus de temps dans les salles de cours ou les laboratoires (61 % ont déclaré plus de 20 heures par semaine à cet égard).

Tableau 75 : Temps consacré aux activités scolaires

Q24. Au cours d'une semaine moyenne, combien d'heures consacrez-vous aux activités suivantes?

	2004 (n = 9 384)			
	Cours	Travaux scolaires en marge des cours	Déplacements entre l'école et la résidence	Politique étudiante/clubs étudiants
Jamais ou rarement	5 %	15 %	22 %	90 %
Jusqu'à 5 heures	5 %	23 %	51 %	7 %
6 à 10 heures	9 %	26 %	20 %	2 %
11 à 20 heures	31 %	21 %	6 %	<1 %
Plus de 20 heures	50 %	15 %	2 %	<1 %
Total	100 %	100 %	101 %	99 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement.

Tableau 76 : Temps consacré aux cours et aux laboratoires prévus à l'horaire, selon le programme

Nombre moyen d'heures par semaine	2004 (n = 9 384)	Programme				
		Accès/recyclage (n = 898)	Profess./technique (n = 4 851)	Prépar. à l'université (n = 2 234)	Études supér. (n = 437)	Progr. menant à un grade (n = 916)
Jamais ou rarement	5 %	10 %	5 %	4 %	6 %	3 %
Jusqu'à 5 heures	5 %	11 %	4 %	5 %	5 %	3 %
6 à 10 heures	9 %	15 %	6 %	11 %	11 %	12 %
11 à 20 heures	31 %	29 %	24 %	42 %	28 %	43 %
Plus de 20 heures	50 %	35 %	61 %	38 %	50 %	38 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	99 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement. De plus, la somme des n peut être inférieure au total, car certains répondants n'ont pas indiqué à quel programme ils étaient inscrits.

C'est sensiblement la même tendance qui ressort des données sur les travaux scolaires accomplis en marge des cours.

- Le quart des étudiants des programmes d'accès ou de recyclage ont déclaré qu'ils ne consacraient pas de temps ou presque aux travaux scolaires en marge des cours ou des laboratoires.
- S'ils passent moins de temps que la moyenne dans les salles de cours, les étudiants des programmes menant à un grade ont tendance à consacrer plus de temps que la moyenne aux autres travaux scolaires (plus de 10 heures par semaine pour environ la moitié d'entre eux, comparativement à un peu plus du tiers à l'échelle nationale).

6.1.3 Activités scolaires selon la région

Comme le démontre le tableau 78, les activités scolaires varient selon la région.

- La plupart des étudiants du Québec (65 %) et des provinces de l'Atlantique (78 %) passent généralement plus de 20 heures par semaine dans les salles de cours et les laboratoires.
- Ceux de la Colombie-Britannique ont tendance à passer le moins de temps dans les salles de cours et les laboratoires (seulement 36 % d'entre eux les fréquentent à raison de plus de 20 heures par semaine).

Tableau 77 : Temps consacré aux travaux scolaires en marge des cours et des laboratoires, selon le programme

Nombre moyen d'heures par semaine	2004 (n = 9 384)	Programme				
		Accès/ recyclage (n = 898)	Profess./ technique (n = 4 851)	Prépar. à l'université (n = 2 234)	Études supér. (n = 437)	Progr. menant à un grade (n = 916)
Jamais ou rarement	15 %	25 %	15 %	11 %	18 %	9 %
Jusqu'à 5 heures	23 %	32 %	24 %	21 %	23 %	16 %
6 à 10 heures	26 %	25 %	26 %	28 %	21 %	27 %
11 à 20 heures	21 %	12 %	21 %	24 %	19 %	24 %
Plus de 20 heures	15 %	6 %	14 %	16 %	18 %	24 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	99 %	100 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement. De plus, la somme des n peut être inférieure au total, car certains répondants n'ont pas indiqué à quel programme ils étaient inscrits.

Tableau 78 : Temps consacré aux cours et aux laboratoires prévus à l'horaire, selon la région

Nombre moyen d'heures par semaine	2004 (n = 9 384)	Région				
		Col.-Brit. (n = 2 907)	Ouest (n = 2 357)	Ontario (n = 1 785)	Québec (n = 1 253)	Atlantique (n = 1 082)
Jamais ou rarement	5 %	5 %	5 %	6 %	7 %	5 %
Jusqu'à 5 heures	5 %	6 %	5 %	4 %	5 %	3 %
6 à 10 heures	9 %	14 %	9 %	7 %	4 %	4 %
11 à 20 heures	31 %	40 %	31 %	37 %	19 %	11 %
Plus de 20 heures	50 %	36 %	50 %	46 %	65 %	78 %
Total	100 %	101 %	100 %	100 %	100 %	101 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement.

Nous n'avons pas constaté d'écart notable entre les régions au chapitre du temps consacré aux travaux scolaires en marge des cours. De même, les pourcentages correspondant aux déplacements entre la résidence et le campus ainsi qu'à la participation à la vie politique étudiante et aux activités des clubs étudiants sont sensiblement les mêmes, quel que soit le programme ou la région.

6.1.4 Autres activités

Le tableau 79 fait état du temps consacré aux autres activités durant une semaine normale.

- Près de 6 étudiants sur 10 (58 %) ont mentionné plus cinq heures de loisirs et d'activités récréatives par semaine; 10 %, plus de 20 heures; 36 %, cinq heures ou moins.

- Si un répondant sur quatre n'a pas d'obligation familiale, un sur trois (32 %) consacre jusqu'à cinq heures par semaine à sa famille et 4 sur 10 (42 %), plus de cinq heures.
- Par ailleurs, certains étudiants passent beaucoup de temps à travailler. Alors que 44 % ne travaillent pas, 4 répondants sur 10 (37 %) effectuent plus de 10 heures de travail rémunéré par semaine et 14 %, plus de 20 heures.
- En général, les étudiants ne sont pas très friands d'activités socioculturelles (cinq heures ou moins par semaine pour 37 % des répondants). Cependant, 15 % consacrent plus de temps à ces activités.
- De même, 22 % font du bénévolat jusqu'à cinq heures par semaine tout au plus, tandis que 8 % seulement y consacrent davantage de temps.

Tableau 79 : Temps consacré aux autres activités

Q24. Au cours d'une semaine moyenne, combien d'heures consacrez-vous aux activités suivantes?

2004 (n = 9 384)					
	Loisirs/ activités récréatives	Obligations familiales	Travail rémunéré	Événements socioculturels	Bénévolat
Jamais ou rarement	7 %	26 %	44 %	49 %	70 %
Jusqu'à 5 heures	36 %	32 %	8 %	37 %	22 %
6 à 10 heures	33 %	16 %	12 %	11 %	5 %
11 à 20 heures	15 %	9 %	23 %	3 %	2 %
Plus de 20 heures	10 %	17 %	14 %	1 %	1 %
Total	101 %	100 %	101 %	101 %	100 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement.

L'âge et le sexe influent sur le temps consacré aux autres activités.

- Les étudiants plus âgés sont plus susceptibles d'avoir des obligations familiales.
- Les étudiants plus jeunes sont proportionnellement plus nombreux à travailler moyennant rémunération, ce qui peut sembler étonnant. Non seulement sont-ils plus susceptibles de travailler, mais ils ont déclaré un plus grand nombre d'heures de travail par semaine. Par exemple, quelque 40 % des moins de 25 ans ont dit travailler plus de 10 heures par semaine, comparativement à seulement 20 % des 40 ans et plus.

- Si la grande majorité des répondants, tous âges confondus, ont des loisirs et des activités récréatives au cours d'une semaine normale, les plus jeunes y consacrent plus de temps. Par exemple, 31 % des étudiants de moins de 20 ans déclarent, en moyenne, plus de 10 heures de divertissement par semaine, contre seulement 13 % des 40 ans et plus.
- Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de consacrer du temps à leur famille durant une semaine normale. Le pourcentage de répondants qui ont des loisirs ne varie pas selon le sexe. Par contre, les hommes ont tendance à y consacrer plus de temps. Par exemple, 34 % des hommes ont plus de 10 heures de loisirs par semaine, par rapport à seulement 20 % des femmes. Enfin, les hommes sont proportionnellement aussi nombreux que les femmes à travailler et le temps consacré à cette activité est sensiblement le même, quel que soit le sexe.

Tableau 80 : Autres activités selon l'âge et le sexe

	Loisirs	Famille	Travail rémunéré
Âge			
20 ans et moins	96 %	62 %	63 %
21 à 24 ans	95 %	73 %	60 %
25 à 29 ans	92 %	85 %	53 %
30 à 39 ans	89 %	92 %	38 %
40 ans et plus	86 %	93 %	35 %
Sexe			
Femme	93 %	78 %	57 %
Homme	95 %	67 %	56 %

6.1.5 Autres activités selon le programme

Le pourcentage d'étudiants qui ont un travail rémunéré a tendance à varier selon le programme.

- Les plus susceptibles de travailler moyennant salaire sont les étudiants des programmes préparatoires à l'université (66 %) et ceux des programmes menant à un grade (64 %), alors que les étudiants des programmes d'accès ou de recyclage ferment la marche (42 %).

Nous avons également constaté des écarts au chapitre du nombre d'heures consacrées à la famille, qui pourraient être davantage associés à la moyenne d'âge qu'à des caractéristiques des programmes.

- Les étudiants des programmes d'accès ou de recyclage sont généralement ceux qui consacrent le plus de temps à leur famille : quelque 85 % passent du temps avec leur famille, dont 35 %, plus de 20 heures par semaine. Il convient de souligner que 49 % de ces étudiants ont des personnes à charge.
- Les étudiants des programmes préparatoires ou de transfert à l'université sont généralement ceux qui consacrent le moins de temps à leur famille (environ 68 % seulement). De plus, la proportion de répondants qui ont déclaré plus de 20 heures par semaine à cet égard n'est que de 7 %. Cela s'explique vraisemblablement par le fait que seulement 10 % de ces étudiants ont des personnes à charge, bien qu'ils soient nombreux à vivre chez leurs parents.

Tableau 81 : Temps consacré au travail rémunéré selon le programme

Nombre moyen d'heures par semaine	2004 (n = 9 384)	Programme				
		Accès/ recyclage (n = 898)	Profess./ technique (n = 4 851)	Prépar. à l'université (n = 2 234)	Études supér. (n = 437)	Progr. menant à un grade (n = 916)
Jamais ou rarement	44 %	59 %	46 %	35 %	47 %	35 %
Jusqu'à 5 heures	8 %	9 %	8 %	9 %	6 %	8 %
6 à 10 heures	12 %	8 %	11 %	16 %	11 %	13 %
11 à 20 heures	23 %	10 %	23 %	27 %	19 %	25 %
Plus de 20 heures	14 %	15 %	13 %	14 %	16 %	18 %
Total	101 %	101 %	101 %	101 %	99 %	99 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement. De plus, la somme des n peut être inférieure au total, car certains répondants n'ont pas indiqué à quel programme ils étaient inscrits.

Tableau 82 : Temps consacré aux obligations familiales selon le programme

Nombre moyen d'heures par semaine	2004 (n = 9 384)	Programme				
		Accès/ recyclage (n = 898)	Profess./ technique (n = 4 851)	Prépar. à l'université (n = 2 234)	Études supér. (n = 437)	Progr. menant à un grade (n = 916)
Jamais ou rarement	26 %	15 %	27 %	32 %	26 %	18 %
Jusqu'à 5 heures	32 %	23 %	31 %	38 %	30 %	34 %
6 à 10 heures	16 %	15 %	15 %	16 %	21 %	19 %
11 à 20 heures	9 %	12 %	8 %	7 %	9 %	11 %
Plus de 20 heures	17 %	35 %	18 %	7 %	15 %	18 %
Total	100 %	100 %	99 %	100 %	101 %	100 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement. De plus, la somme des n peut être inférieure au total, car certains répondants n'ont pas indiqué à quel programme ils étaient inscrits.

6.1.6 Autres activités selon la région

Comme le montre le tableau 83, le Québec affiche le plus fort pourcentage d'étudiants qui ont un travail rémunéré (71 %) et les provinces de l'Atlantique, le plus faible (38 %).

Plus jeunes, les étudiants québécois sont proportionnellement beaucoup moins nombreux à consacrer du temps à leur famille.

Tableau 83 : Temps consacré au travail rémunéré selon la région

Nombre moyen d'heures par semaine	2004 (n = 9 384)	Région				
		Col.-Brit. (n = 2 907)	Ouest (n = 2 357)	Ontario (n = 1 785)	Québec (n = 1 253)	Atlantique (n = 1 082)
Jamais ou rarement	44 %	42 %	48 %	40 %	29 %	62 %
Jusqu'à 5 heures	8 %	8 %	7 %	8 %	9 %	7 %
6 à 10 heures	12 %	13 %	12 %	12 %	15 %	9 %
11 à 20 heures	23 %	21 %	21 %	25 %	34 %	13 %
Plus de 20 heures	14 %	16 %	13 %	15 %	13 %	9 %
Total	101 %	100 %	101 %	100 %	100 %	100 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement.

Tableau 84 : Temps consacré aux obligations familiales selon la région

Nombre moyen d'heures par semaine	2004 (n = 9 384)	Région				
		Col.-Brit. (n = 2 907)	Ouest (n = 2 357)	Ontario (n = 1 785)	Québec (n = 1 253)	Atlantique (n = 1 082)
Jamais ou rarement	26 %	20 %	22 %	28 %	51 %	23 %
Jusqu'à 5 heures	32 %	34 %	34 %	32 %	31 %	26 %
6 à 10 heures	16 %	18 %	18 %	18 %	9 %	14 %
11 à 20 heures	9 %	9 %	9 %	10 %	4 %	10 %
Plus de 20 heures	17 %	20 %	18 %	12 %	5 %	27 %
Total	100 %	101 %	101 %	100 %	100 %	100 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement.

6.2 Emploi d'été

Presque tous les répondants (83 %) ont déclaré avoir eu un travail rémunéré pendant l'été ou les congés scolaires.

- Un peu plus de la moitié (53 %) avaient un emploi à plein temps de plus de 30 heures par semaine.
- Par ailleurs, ils étaient nombreux (25 %) à travailler à temps partiel, soit de 11 à 30 heures par semaine.

6.2.1 Emploi d'été selon le programme

Le tableau 86 nous apprend que c'est dans les programmes menant à un grade que la proportion d'étudiants ayant travaillé pendant l'été est la plus forte et dans les programmes d'accès ou de recyclage qu'elle est la plus faible. Exception faite des étudiants des programmes d'accès ou de recyclage, au moins la moitié des étudiants ont déclaré avoir travaillé à plein temps (plus de 30 heures par semaine) durant l'été.

Tableau 85 : Travail rémunéré pendant l'été

Q25. Dans le passé, combien d'heures par semaine, en moyenne, avez-vous consacré à un travail rémunéré au cours de l'été ou des congés scolaires?

	2004 (n = 9 304)	2003 (n = 9 796)	2002 (n = 6 298)
Jamais ou rarement	17 %	15 %	17 %
Jusqu'à 10 heures	6 %	6 %	6 %
11 à 20 heures	9 %	8 %	8 %
21 à 30 heures	16 %	16 %	15 %
Plus de 30 heures	53 %	55 %	54 %
Total	101 %	100 %	100 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement.

Tableau 86 : Emploi d'été selon le programme

Nombre moyen d'heures par semaine	2004 (n = 9 304)	Programme				
		Accès/ recyclage (n = 893)	Profess./ technique (n = 4 810)	Prépar. à l'université (n = 2 213)	Études supér. (n = 432)	Progr. menant à un grade (n = 911)
Jamais ou rarement	17 %	34 %	17 %	14 %	20 %	11 %
Jusqu'à 10 heures	6 %	7 %	5 %	5 %	8 %	5 %
11 à 20 heures	9 %	8 %	8 %	11 %	8 %	11 %
21 à 30 heures	16 %	11 %	15 %	19 %	13 %	17 %
Plus de 30 heures	53 %	41 %	56 %	52 %	51 %	56 %
Total	101 %	101 %	101 %	101 %	100 %	100 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement. De plus, la somme des n peut être inférieure au total, car certains répondants n'ont pas indiqué à quel programme ils étaient inscrits.

6.2.2 Emploi d'été selon la région

Comme le montre le tableau 87, les étudiants du Québec sont plus susceptibles de travailler durant l'été que ceux des autres régions. Dans l'ensemble, la proportion varie entre la moitié environ (Colombie-Britannique, Ontario et provinces de l'Atlantique) et quelque 60 % (Ouest et Québec) des répondants ayant déclaré qu'ils ont occupé un emploi à plein temps (plus de 30 heures par semaine) pendant la période estivale.

Tableau 87 : Emploi d'été selon la région

Nombre moyen d'heures par semaine	2004 (n = 9 304)	Région				
		Col.-Brit. (n = 2 907)	Ouest (n = 2 357)	Ontario (n = 1 785)	Québec (n = 1 253)	Atlantique (n = 1 082)
Jamais ou rarement	17 %	20 %	17 %	17 %	7 %	24 %
Jusqu'à 10 heures	6 %	6 %	5 %	6 %	5 %	5 %
11 à 20 heures	9 %	11 %	7 %	11 %	9 %	6 %
21 à 30 heures	16 %	16 %	14 %	15 %	19 %	13 %
Plus de 30 heures	53 %	48 %	57 %	51 %	61 %	52 %
Total	101 %	101 %	100 %	100 %	101 %	100 %

Remarque : Le total n'est pas forcément égal à 100 % en raison de l'arrondissement.

7 Conclusion

Le présent rapport est un résumé des résultats de la troisième édition de l'enquête annuelle auprès des étudiants des collèges canadiens. Cette année, 25 collèges et quelque 9 400 étudiants ont participé à cette enquête, qui recueille des données sur les caractéristiques des étudiants, leurs objectifs et leur situation financière.

Le tableau qui se dégage des données sur la vie et les attitudes des étudiants est sensiblement le même pour les trois dernières années. En effet, les résultats sont très similaires même si la liste des collèges participants a varié. La plupart des changements semblent liés à la répartition régionale des collèges ou à la ventilation des étudiants selon le programme.

Cette année encore, nous tenions à donner un aperçu des résultats plutôt que d'en faire une analyse exhaustive. Les données de l'enquête constituent ainsi une mine d'informations pour les chercheurs désireux d'approfondir ces questions.

Le défi du financement

Comme l'an dernier, le financement est une source d'appréhension pour les étudiants du niveau collégial. La plupart (72 %) craignent, à tout le moins un peu, de ne pas avoir assez d'argent pour terminer leurs études (32 % sont très inquiets). De même, la question de la dette d'études préoccupe, à tout le moins un peu, nombre d'étudiants, soit 66 % (33 % sont très préoccupés à cet égard).

Les frais de scolarité semblent alimenter leur inquiétude. La plupart des étudiants (82 %) ont fait état de droits de scolarité et de frais obligatoires de 1 000 \$ ou plus par année, et plus de la moitié (56 %), de plus de 2 500 \$. En outre, la plupart des étudiants (66 %) ont dépensé plus de 500 \$ par année au chapitre des manuels, des fournitures scolaires et du matériel.

Cette année encore, la situation et les préoccupations financières des étudiants varient selon le programme. Dans bien des cas, les écarts sont le reflet des caractéristiques démographiques.

Programmes préparatoires à l'université

Les étudiants inscrits à un programme préparatoire à l'université ont tendance à être plus jeunes (21 ans en moyenne) : près de 90 % ont 24 ans ou moins. Étant relativement jeunes, ils sont plus susceptibles de vivre chez leurs parents (61 %) et de ne pas avoir de personne à charge (90 %). D'autre part, le pourcentage d'étudiants dont le père et la mère ont une formation postsecondaire est plus élevé dans ces programmes (43 %). La plupart de ces répondants étaient aux études (83 %) et travaillaient (64 %) durant les 12 mois qui ont précédé l'inscription au programme d'études en cours.

En général, ces étudiants sont soutenus financièrement par leurs parents (67 %) et sont moins susceptibles de compter sur les prêts étudiants de l'État (25 %). De même, étant donné qu'ils ont tendance à habiter chez leurs parents, ils sont moins susceptibles d'avoir un emprunt personnel à rembourser et de dépenser pour se nourrir, se loger et utiliser des services publics.

Comme l'an dernier, la proportion d'étudiants endettés est plus faible (39 %) dans ces programmes. L'âge, le mode de vie et le fait d'avoir amorcé les études depuis peu expliquent cette tendance. De plus, ceux qui se disent endettés n'ont pas une dette d'études aussi importante que leurs homologues des autres programmes. Cependant, ils s'attendent à être endettés à la fin de leurs études presque dans la même proportion que les autres (62 %), en partie parce que la plupart (67 %) prévoient poursuivre leurs études tout de suite après le programme en cours. Enfin, ils nourrissent la même appréhension que les autres en ce qui a trait à la suffisance de leurs moyens financiers (32 % craignent fortement de ne pas avoir assez d'argent pour terminer leurs études) et à la dette d'études (33 % sont très inquiets à ce sujet).

Programmes d'accès ou de recyclage

Les étudiants inscrits à un programmes d'accès ou de recyclage ont tendance à être plus âgés que ceux des autres programmes (la moyenne d'âge est de 27 ans et 32 % ont 30 ans ou plus). C'est ce qui explique pourquoi ils sont plus susceptibles de vivre en appartement à l'extérieur du campus (41 %) ou dans une résidence qui leur appartient (16 %). De même, ils sont proportionnellement plus nombreux à avoir des personnes à charge (49 %). Une bonne part de ces étudiants sont d'ascendance autochtone (30 %). La moitié (51 %) n'avaient pas terminé leurs études secondaires avant de s'inscrire au programme en cours, ce qui est révélateur de la nature de cette formation. Fait intéressant à souligner, le pourcentage d'étudiants dont les parents n'ont pas obtenu de diplôme d'études postsecondaires est plus élevé dans ces programmes (38 %).

Durant les 12 mois qui ont précédé l'inscription au programme d'accès ou de recyclage, bon nombre des étudiants ne travaillaient pas (44 %) ou n'étaient pas aux études (46 %).

Pour payer leurs études, ces étudiants ont moins recours à l'autofinancement, par exemple un revenu d'emploi (47 %) ou leurs économies (34 %), ainsi qu'aux prêts étudiants de l'État (12 %). En revanche, ils sont plus susceptibles que les autres de bénéficier d'une aide non remboursable telles l'aide sociale

(13 %) ou les subventions de formation (11 %). Comme nombre d'entre eux se disent d'ascendance autochtone, ils sont également plus susceptibles de tirer parti des programmes d'aide financière créés à l'intention des premiers habitants du pays (13 %).

Les programmes d'accès ou de recyclage ont tendance à être moins coûteux que les autres programmes. Les droits de scolarité et les frais obligatoires inhérents à ces programmes s'élèvent à 2 500 \$ et moins par année pour plus de 8 étudiants sur 10 (83 %), et sont nuls pour 22 % d'entre eux. Il s'agit des frais de scolarité moyens les plus bas parmi les cinq types de programme. De même, les étudiants des programmes d'accès ou de recyclage sont également ceux qui déboursent le moins pour se procurer des manuels et du matériel scolaire. La plupart (68 %) en ont acheté pour moins de 500 \$ et 17 % n'ont rien eu à payer à ce chapitre.

Ces étudiants sont moins susceptibles de s'endetter, en partie parce que leur programme d'études est moins coûteux et que l'État leur accorde une aide non remboursable pour financer leurs études. Il s'ensuit que la proportion d'étudiants qui s'attendent à être endettés est plus faible dans ces programmes (47 %). Cela dit, ils craignent autant que les autres de ne pas avoir suffisamment d'argent pour terminer leurs études (40 % sont très préoccupés par cette question) et d'être endettés à la collation des grades (33 % considèrent l'endettement avec une très grande appréhension). Cela s'explique sans doute parce qu'ils viennent d'amorcer leur formation postsecondaire; la plupart d'entre eux ont l'intention d'enchaîner avec un autre programme d'études (78 %).

Autres programmes

Les étudiants inscrits à un programme qui mène à un grade, à un programme d'études supérieures ou à un programme professionnel ou technique semblent avoir certaines caractéristiques en commun se trouvant à mi-chemin entre les étudiants des programmes préparatoires et ceux des programmes d'accès ou de recyclage.

S'ils sont généralement plus âgés que leurs homologues des programmes préparatoires, ces étudiants sont plus jeunes que ceux des programmes d'accès

ou de recyclage – la moyenne d'âge est de 25 ans dans chaque programme. Étant plus âgés, ils sont plus susceptibles que les étudiants des programmes préparatoires d'être autonomes (environ 60 %), mais aussi plus susceptibles que ceux des programmes d'accès ou de recyclage d'habiter chez leurs parents (quelque 40 %). De même, environ 20 % ont dit avoir des personnes à charge; encore une fois, c'est davantage que dans les programmes préparatoires et moins que dans les programmes d'accès ou de recyclage.

La proportion d'étudiants ayant suivi une formation durant les 12 mois qui ont précédé l'année d'études en cours est plus faible dans les programmes professionnels et techniques (66 %) et les programmes d'études supérieures (68 %) que dans les programmes menant à un grade (81 %). De même, dans ces trois catégories de programmes, quelque deux répondants sur trois ont travaillé pendant cette période. Les étudiants de ces programmes sont également les plus susceptibles de faire leur entrée sur le marché du travail tout de suite après avoir obtenu leur diplôme. Dans chaque programme, environ 7 étudiants sur 10 ou plus prévoient chercher du travail, conserver un emploi actuel ou démarrer une entreprise.

La plupart de ces étudiants ont un travail rémunéré pour financer leurs études; la moitié ont indiqué avoir reçu une contribution de leurs parents; au moins un sur trois a déclaré avoir obtenu un prêt étudiant de l'État, et au moins un sur cinq, une subvention ou une bourse de l'État. Les étudiants des programmes menant à un grade sont les plus susceptibles de travailler contre rémunération (77 %). Bien qu'ils soient minoritaires, les étudiants des programmes d'études supérieures et ceux des programmes professionnels et techniques sont plus susceptibles que les autres (11 %) de recourir à l'assurance-emploi comme source de financement.

En moyenne, c'est dans les programmes menant à un grade que les droits de scolarité et les frais obligatoires sont les plus élevés. Plus de trois étudiants sur quatre (77 %) des programmes menant à un grade ont dit déboursé plus de 2 500 \$ par année à ce chapitre (comparativement à 69 % des étudiants des programmes d'études supérieures et à 59 % des étudiants des programmes professionnels et techniques), et 21 % d'entre eux, plus de 5 000 \$. Pour ce qui est des manuels et des fournitures scolaires, ce sont encore une fois les étudiants des programmes menant à un grade qui ont tendance à puiser davantage dans leurs goussets : plus de 500 \$ par année pour environ 8 étudiants sur 10 (82 %) et plus de 1 500 \$ pour 16 % d'entre eux.

Les étudiants de ces trois programmes sont les plus susceptibles d'être endettés (63 % des étudiants inscrits à un programme d'études supérieures). Les étudiants des programmes menant à un grade semblent être les plus endettés. Près de la moitié d'entre eux (46 %) ont accumulé une dette supérieure à 5 000 \$ et 17 %, à 15 000 \$.

C'est également dans les programmes menant à un grade que la proportion d'étudiants qui s'attendent à être endettés à la fin de leurs études est la plus grande (71 %). Quelque 6 sur 10 (62 %) anticipent une dette de plus de 5 000 \$ et 20 % d'entre eux, de plus de 15 000 \$. Il n'est donc pas étonnant que les étudiants des programmes menant à un grade soient les plus susceptibles d'être très préoccupés par l'endettement à la fin des études (45 %).

En résumé

La situation et les préoccupations financières des étudiants varient selon le type de programme. Bon nombre des écarts s'expliquent par le fait que les caractéristiques personnelles ont tendance à varier selon le programme d'études. Les différences observées au chapitre des caractéristiques sont attribuables à divers facteurs : le temps écoulé depuis l'inscription, les frais de scolarité et le mode de financement des études.

Annexe A - Questionnaire

Sondage national auprès d'étudiants de niveau collégial - 2004

Introduction

Les étudiants de nombreux collèges du Canada participent à ce sondage afin de nous permettre d'approfondir nos connaissances à l'égard des étudiants, de leurs objectifs scolaires et de leurs situations financières. L'enquête est menée à la demande d'un consortium de collèges, en association avec la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. L'information obtenue par le biais de cette enquête permettra d'influencer les décisions en termes de politique sur l'aide financière. Votre participation à ce sondage est volontaire, et toutes les réponses seront absolument anonymes. Votre établissement, ainsi que l'agence de recherches indépendante engagée pour effectuer l'analyse statistique (Prairie Research Associates), assureront la confidentialité des données brutes recueillies durant l'enquête.

Section A : Programme et régime d'enseignement

1. Quel est votre statut d'inscription actuel?
(ne choisissez qu'une SEULE réponse.)
 - Temps plein
 - Temps partiel
2. À quel type de programme êtes-vous présentement inscrit? (choisissez la réponse décrivant le mieux votre programme).
 - Programme d'accès ou de recyclage
 - Programme professionnel ou technique (certificat ou diplôme)
 - Programme préparatoire ou de transfert à l'université
 - Programme d'études supérieures
 - Programme menant à un grade
3. En incluant les mois d'été pendant lesquels vous pourriez (ou ne pourriez pas) avoir de classe, quelle sera la durée de votre programme d'études actuel?
 - Moins d'un an
 - Au moins 1 an, mais moins de 2
 - Au moins 2 ans, mais moins de 3
 - Au moins 3 ans, mais moins de 4
 - Au moins 4 ans, mais moins de 6
 - Six ans ou plus
4. Depuis quand avez-vous entrepris vos études postsecondaires?
 - Moins d'un an
 - Au moins 1 an, mais moins de 2
 - Au moins 2 ans, mais moins de 3
 - Au moins 3 ans, mais moins de 4
 - Au moins 4 ans, mais moins de 6
 - Six ans ou plus

5. Depuis le début de vos études postsecondaires, avez-vous interrompu celles-ci (ne tenez pas compte des intervalles entre deux trimestres, des trimestres d'été et des stages de travail)? Si oui, pendant combien de temps?
- Jamais interrompu
 - Moins d'un an
 - Au moins 1 an, mais moins de 2
 - Au moins 2 ans, mais moins de 3
 - Au moins 3 ans, mais moins de 4
 - Au moins 4 ans, mais moins de 6
 - Six ans ou plus
6. Dans combien de temps comptez-vous avoir complété toutes vos études postsecondaires?
- Moins d'un an
 - Au moins 1 an, mais moins de 2
 - Au moins 2 ans, mais moins de 3
 - Au moins 3 ans, mais moins de 4
 - Au moins 4 ans, mais moins de 6
 - Six ans ou plus
7. Laquelle des réponses suivantes correspond le mieux à votre activité académique principale au cours des 12 mois précédant votre inscription à l'année d'études actuelle? (*ne choisissez qu'une SEULE réponse*)
- Études secondaires
 - Formation générale/perfectionnement
 - Études collégiales
 - Études universitaires
 - Pas aux études (*Passez à la Q9*)
8. Étudiez-vous à temps plein ou partiel?
- Temps plein
 - Temps partiel
 - Ne s'applique pas
9. Laquelle des réponses suivantes correspond le mieux à votre activité non académique principale au cours des 12 mois précédant votre inscription à l'année d'études actuelle? (*ne choisissez qu'une SEULE réponse*)
- Travail à temps plein (30 heures ou plus par semaine)
 - Travail à temps partiel (moins de 30 heures par semaine)
 - Sans emploi et à la recherche d'un emploi
 - Sans emploi et ne recherche pas d'emploi
 - Co-op/stage
 - Femme d'intérieur à temps plein, mère de famille
 - Retraité
 - Autre (spécifiez) _____
 - Non applicable (*étudiant à temps plein seulement pendant les 12 mois précédant mon inscription à l'année d'études actuelle*)
10. Quelle principale activité anticipez-vous après avoir complété votre programme actuel (*ne choisissez qu'une SEULE réponse*)
- Entreprendre un autre programme collégial
 - Entreprendre un programme universitaire
 - Rechercher un emploi
 - Conserver mon emploi actuel
 - Démarrer ma propre entreprise
 - Autre (spécifiez) _____
11. Dans quelle mesure êtes-vous confiant que vous trouverez un emploi dans le même domaine que vos études après avoir obtenu votre diplôme?
- Très confiant
 - Relativement confiant
 - Pas très confiant
 - Pas du tout confiant
 - Sans opinion
 - Non applicable (*ne prévoit pas rechercher un emploi après le diplôme*)

16. Quelle somme dépensez-vous, sur une moyenne mensuelle, pour les items suivants? (n'indiquez qu'une SEULE réponse par article)

	0 \$	1 \$ - 50 \$	51 \$ - 100 \$	101 \$ - 200 \$	201 \$ - 400 \$	Plus de 400 \$
a. Services publics non inclus au loyer : gaz/mazout, chauffage, câble, téléphone, Internet, etc.	<input type="radio"/>					
b. Nourriture : épicerie et repas à l'extérieur (excluant les formules de repas)	<input type="radio"/>					
c. Sorties : théâtre, cinéma, périodiques, etc.	<input type="radio"/>					
d. Transport : autobus, stationnement, dépenses d'automobile, etc.	<input type="radio"/>					
e. Soins médicaux : médicaments, frais modérateurs, etc.	<input type="radio"/>					
f. Frais de garde	<input type="radio"/>					
g. Remboursement de prêts personnels: marge de crédit, cartes de crédit, prêts bancaires familiaux, étudiants ou personnels	<input type="radio"/>					
h. Habillement et dépenses connexes : pâte à dent, shampoing, etc.	<input type="radio"/>					
i. Contribution à l'épargne : REÉR, bonds d'épargne, comptes d'épargne, etc.	<input type="radio"/>					
j. Pension alimentaire pour enfants	<input type="radio"/>					

Section D : Perception de l'endettement

17. À l'égard de vos dépenses, avez-vous un budget?
 Oui En quelque sorte Non
18. Quel niveau d'endettement (prêts aux étudiants ou autres prêts/dettes connexes) avez-vous atteint à ce jour dans le cadre de vos études?
 Aucun 1 \$ - 2 500 \$
 \$ 2 501 \$ - 5 000 \$ 5 001 \$ - 7 500 \$
 7 501 \$ - 10 000 \$ 10 001 \$ - 15 000 \$
 15 001 \$ - 30 000 \$ Plus de 30 000 \$
19. Quel niveau d'endettement (prêts aux étudiants ou autres prêts/dettes connexes) anticipez-vous atteindre, au total, d'ici à ce que vous ayez complété votre programme ou obtenu votre diplôme?
 Aucun 1 \$ - 2 500 \$
 2 501 \$ - 5 000 \$ \$ 5 001 \$ - 7 500 \$
 7 501 \$ - 10 000 \$ \$ 10 001 \$ - 15 000 \$
 15 001 \$ - 30 000 \$ Plus de 30 000 \$
20. Après avoir obtenu votre diplôme, sur combien d'années s'échelonna le remboursement de votre dette?
 Aucune dette Moins d'un an anticipée
 1 - 3 ans 4 - 7 ans
 8 - 11 ans Plus de 11 ans
 Sans opinion

21. Veuillez indiquer votre niveau d'inquiétude à l'égard de chacun des points suivants. (Cochez UNE seule réponse par question). Quelles sont vos inquiétudes à l'égard...

- | | Aucune inquiétude | Un peu inquiet | Moderement inquiet | Tres inquiet | Sans opinion |
|--|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| a. ...de l'obtention des fonds suffisants pour compléter vos études collégiales? | <input type="radio"/> |
| b. ...du niveau d'endettement que vous anticipez atteindre à l'obtention de votre diplôme? | <input type="radio"/> |
| c. ...de votre capacité de rembourser votre dette d'étudiant dans un délai raisonnable? | <input type="radio"/> |
22. Avez-vous déjà interrompu vos études dû à un manque de fonds?
 Oui Non
23. Avez-vous déjà réduit votre charge de cours à cause d'un manque d'argent?
 Oui Non

Section E : Temps consacré à des activités

24. Au cours d'une semaine moyenne, combien d'heures consacrez-vous aux activités suivantes? (n'indiquez qu'une SEULE réponse par activité).

- | | Jamais ou rarement | Jusqu'à 5 heures | De 6 - 10 heures | De 11 - 20 heures | Plus de 20 heures |
|--|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| a. Travail rémunéré. | <input type="radio"/> |
| b. Participation à des services communautaires non rémunérés ou des activités bénévoles. | <input type="radio"/> |
| c. Fréquentation de classes ou de laboratoires. | <input type="radio"/> |
| d. Participation à d'autres travaux scolaires en dehors des classes ou des laboratoires. (Incluant l'étude, la pratique, la recherche, la lecture et l'écriture) | <input type="radio"/> |
| e. Responsabilités familiales. (Résidence, conjoint, enfants, soins de personnes âgées) | <input type="radio"/> |
| f. Participation à des événements sociaux/ culturels. (Théâtre, concerts, expositions d'art) | <input type="radio"/> |
| g. Participation à la politique étudiante, clubs étudiants, conseils de bande, ou conseils municipaux. | <input type="radio"/> |
| h. Activités récréatives/ loisirs (Télévision, films, courriels, Internet, événements sportifs, exercice, événements sportifs scolaires) | <input type="radio"/> |
| i. Déplacements entre le campus et la résidence actuelle. | <input type="radio"/> |

25. Dans le passé, combien d'heures par semaine, en moyenne, avez-vous consacré à un travail rémunéré au cours de l'été ou des congés scolaires?
- Jamais ou rarement
 - Jusqu'à 10 heures
 - De 11 à 20 heures
 - De 21 à 30 heures
 - Plus de 30 heures
29. Avant de vous établir ici, cet établissement se trouvait à quelle distance de votre résidence permanente?
- Moins de 25 kilomètres (km)
 - 25 à 49 km
 - 50 à 99 km
 - 100 à 249 km
 - 250 à 499 km
 - 500 km et plus

Section F : Renseignements généraux

26. À quel sexe appartenez-vous?
- Féminin Masculin
27. Quel âge aviez-vous le 1^{er} janvier 2004? (Inscrire votre âge dans les cases ci-dessous).
- | | |
|--|--|
| | |
|--|--|
28. Où résidiez-vous avant de fréquenter ce collège ou cet institut? (*n'indiquez qu'une SEULE réponse.*)
- Colombie-Britannique
 - Île du Prince Édouard
 - Alberta
 - Nouvelle Écosse
 - Saskatchewan
 - Terre-Neuve et Labrador
 - Manitoba
 - Nunavut
 - Ontario
 - Territoires du Nord-Ouest
 - Québec
 - Yukon
 - Nouveau-Brunswick
 - À l'extérieur du Canada (spécifiez)
- _____
30. Où habitez-vous présentement? (*n'indiquez qu'une SEULE réponse.*)
- Parents/ tuteurs/ famille
 - Sur le campus (résidence, dortoir, etc.)
 - Logement hors campus, assumant tous les frais
 - Logement hors campus, partageant les frais
 - Résidence personnelle
 - Autre (spécifiez) _____
31. Choisissez une des réponses suivantes. Êtes-vous...? (*n'indiquez qu'une SEULE réponse*)
- Marié ou conjoint de fait
 - Célibataire (incluant divorcé ou séparé du conjoint)
32. Quelle est votre langue maternelle?
- Anglais
 - Français
 - Autre (spécifiez) _____
33. Êtes-vous une personne avec un handicap (mental, physique ou d'apprentissage)?
- Oui (spécifiez) _____
 - Non
34. Vous considérez-vous comme une personne d'origine autochtone? (incluant un Indien d'Amérique du Nord, un Inuit ou un Métis)
- Oui Non

35. Vous considérez-vous comme un membre d'une minorité visible (soit une personne d'origine autochtone, qui ne soit pas de race blanche, et ce, sans égard à votre lieu de naissance)?
- Oui (spécifiez) _____
- Non
36. Combien d'enfants à charge avez-vous?
- Aucun
- Un
- Deux
- Trois ou plus
37. Avez-vous à votre charge un ou des adultes dépendants (c'est-à-dire un adulte ayant besoin de votre aide ou soutien financier et qui demeure avec vous)?
- Oui Non
38. Quel est le plus haut niveau d'études secondaires que vous ayez complété AVANT de vous inscrire au programme en cours? (n'indiquez qu'une SEULE réponse.)
- Moins de la 9^e année
- Complété quelques crédits du niveau secondaire
- Diplôme de secondaire ou équivalence (FG, recyclage scolaire)
39. Quels TYPES d'études postsecondaires avez-vous complété AVANT de vous inscrire au programme en cours? (Cochez TOUTES les réponses applicables)
- Aucune études postsecondaires avant l'inscription au programme en cours
- Un peu de formation d'apprenti
- Formation d'apprenti terminée
- Formation de compagnon
- Crédits collégiaux ou universitaires complétés
- Certificat ou diplôme collégial ou universitaire
- Diplôme de premier cycle
- Diplôme d'études supérieures (collège ou université)
- Diplôme d'études supérieures (Maîtrise ou doctorat)
40. Quel est le plus haut niveau d'études complété par votre père? (n'indiquez qu'une SEULE réponse)
- Moins qu'un diplôme d'études secondaires
- Diplôme d'études secondaires
- Collège/institut technique
- Certificat d'apprentissage/métiers
- Université
- Ne sais pas
41. Quel est le plus haut niveau d'études complété par votre mère?(n'indiquez qu'une SEULE réponse)
- Moins qu'un diplôme d'études secondaires
- Diplôme d'études secondaires
- Collège/institut technique
- Certificat d'apprentissage/métiers
- Université
- Ne sais pas

Merci de votre participation

Annexe B - Guide pratique

Tableau des matières

1	Introduction	99
2	Préparation à l'administration du sondage	100
2.1	Suréchantillonnage	100
2.2	Impression des questionnaires	100
2.3	Qui administrera le sondage auprès des étudiants?	100
2.4	Instructions pour les administrateurs du sondage	101
3	Administration du sondage	102
3.1	Le format ROM (reconnaissance optique de marques)	102
3.2	Clôture du sondage	102
4	Rapport	103
4.1	Où envoyer les questionnaires remplis	103
	ANNEXE A - Procédures de sélection des échantillons	105
	ANNEXE B - Fiche d'instructions pour effectuer le sondage	108
	ANNEXE C - Modèle de consignation de la méthode d'administration du sondage	110

I Introduction

Ce guide pratique a été élaboré pour aider les collèges participant au *sondage 2004 sur les étudiants des collèges canadiens* dans l'administration du sondage. Il est important que tous les établissements utilisent les mêmes procédures d'administration du sondage.

Le guide contient des recommandations pour les trois phases suivantes:

- la préparation à l'administration du sondage;
- l'administration du sondage;
- le rapport.

La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire mène ce sondage de concert avec un consortium de collèges canadiens qui sont chacun responsable de son administration auprès de leurs étudiants. Ces établissements participent pour la troisième fois à cette enquête.

Ce sondage vise à recueillir de l'information qui aidera les décideurs et les établissements postsecondaires à cerner et à résoudre les difficultés relatives à l'accessibilité et à l'abordabilité des études postsecondaires dans les collèges canadiens. À l'heure actuelle, il n'existe que peu de données sur la situation personnelle des étudiants.

Ce sondage regroupe des données nationales sur l'accès aux études des étudiants des collèges canadiens, leurs moyens financiers et l'utilisation qu'ils font de leur temps. Par ailleurs, le sondage identifie les problèmes propres à certains groupes et régions. En outre, il permet aux collèges participants de comparer leurs résultats respectifs à la « moyenne nationale¹² » des établissements participants.

Chaque établissement participant recevra un rapport final une fois que la Prairie Research Associates (PRA) Inc. aura recueilli, totalisé et analysé les résultats du sondage. Le rapport final comprendra aussi bien les résultats globaux que les résultats propres à chaque établissement.

Ce guide pratique vise à aider les collèges dans l'administration du sondage.

Le sondage recueille des données nationales sur la situation personnelle des étudiants des collèges.

Les collèges participants recevront un rapport final.

12 La Prairie Research Associates (PRA) Inc. est chargée du calcul de la « moyenne nationale » d'après les résultats du sondage. Par conséquent, cette moyenne ne sera pas représentative de la population du Canada.

2 Préparation à l'administration du sondage

Des recommandations sur la taille des échantillons ainsi que des explications relatives aux procédures de sélection des échantillons ont été transmises aux collèges. Chacun des collèges est chargé de sélectionner des classes d'étudiants comme échantillons pour le sondage. Veuillez consulter l'annexe A pour de plus amples détails à ce sujet.

2.1 Suréchantillonnage

Le suréchantillonnage est conseillé lorsqu'il n'est pas possible d'atteindre la taille recommandée des échantillons.

La taille recommandée des échantillons a été augmentée de 15 % pour tenir compte des erreurs et des absences.

Comme le sondage se fait dans des classes, les établissements pourraient rencontrer certaines difficultés à se conformer rigoureusement à la taille recommandée des échantillons. Le suréchantillonnage est conseillé dans les situations où il n'est pas possible de sélectionner un ensemble de classes qui correspond exactement à la taille recommandée des échantillons. Dans ce cas, il est préférable d'avoir plus de sondés que moins.

Il est à prévoir que le nombre des personnes sondées sera inférieur à la taille choisie des échantillons. Aussi, pour tenir compte des erreurs, des refus et des absences, la taille recommandée des échantillons a été augmentée d'environ 15 %. Les administrateurs qui s'attendent à de hauts taux d'absentéisme devraient réviser à la hausse le nombre d'étudiants interrogés (c'est-à-dire qu'ils devraient sélectionner des classes supplémentaires pour les programmes à haut taux d'absentéisme).

Un modèle de rapport est annexé à ce document. Une fois l'administration du sondage terminée, veuillez y inscrire la taille finale de l'échantillon.

2.2 Impression des questionnaires

Les questionnaires ont été imprimés à l'aide d'une imprimante off set spécifique aux sondages dont le format est détectable par machine. De ce fait, **il ne faut pas photocopier** les questionnaires. Chaque établissement en recevra en nombre suffisant. Toutefois, si vous souhaitez recevoir des exemplaires supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec Lindsay White, de PRA, au 1-866 422-8468.

2.3 Qui administrera le sondage auprès des étudiants

Les collèges doivent nommer une personne de l'interne pour administrer le sondage.

Les établissements doivent penser à la façon d'administrer le sondage auprès des étudiants. Certains établissements choisiront de s'en remettre à leur personnel pour mener les sondages dans les classes, tandis que d'autres préféreront avoir recours à l'équipe de recherche administrative ou à des étudiants coop ou bénévoles.

Dans tous les cas, les enseignants des classes choisies devront être informés à l'avance afin de pouvoir tenir compte du sondage dans la planification du temps en classe.

2.4 Instructions pour les administrateurs du sondage

Les personnes qui vont effectuer le sondage auprès des étudiants devraient recevoir les instructions. Une « Fiche d'instructions pour effectuer le sondage » se trouve à l'annexe B. Même si ces instructions peuvent être adaptées au contexte de chaque établissement, leurs assises doivent rester les mêmes.

Les responsables devraient informer les étudiants des buts du sondage et répondre à leurs questions à son sujet.

Il faut compter entre 15 et 20 minutes pour répondre au questionnaire du sondage.

Les administrateurs doivent bien connaître le sondage.

Des réponses aux questions les plus fréquemment posées par les étudiants se trouvent dans la « Fiche d'instructions pour effectuer le sondage ».

Le sondage a été réalisé dans un format ROM.

L'administrateur doit faire parvenir les sondages remplis à la personne responsable du sondage dans l'établissement.

3 Administration du sondage

Les administrateurs du sondage seront amenés à expliquer aux étudiants certaines composantes du sondage. Ces points peuvent être clarifiés au moment de la présentation du sondage ou à mesure que les questions sont posées. La « Fiche d'instructions pour effectuer le sondage » qui se trouve à la fin de ce document contient les réponses à certaines questions fréquemment posées.

Les administrateurs du sondage auront à distribuer les questionnaires à tous les étudiants de la classe, à les ramasser une fois qu'ils sont remplis et à les faire parvenir au bureau responsable de l'organisation du sondage.

3.1 Le format ROM (reconnaissance optique de marques)

La plupart des étudiants connaissent le format du sondage. Toutefois, les administrateurs doivent être en mesure de répondre à leurs questions et prendre connaissance du contenu de la « Fiche d'instructions pour effectuer le sondage » qui se trouve à la fin de ce document. D'autres instructions sur la façon de remplir les questionnaires seront jointes aux autres documents du sondage.

Les établissements devraient faire provision de crayons à mine pour s'assurer que les étudiants remplissent correctement les questionnaires.

3.2 Clôture du sondage

Les sondages doivent être réunis et remis à la personne responsable du sondage dans l'établissement. Il faut dresser une liste de suivis contenant le nombre de questionnaires remplis par classe, le type de programme et le campus. Une fois le sondage terminé, ces renseignements devraient être inscrits dans le « Modèle de consignation de la méthode d'administration du sondage » et communiqués à la PRA.

4 Rapport

Il est important que tous les établissements consignent et communiquent les résultats définitifs de l'administration du sondage à la PRA. Ces renseignements permettront à la PRA d'évaluer la comparabilité des données obtenues des différents collègues. De plus, ils seront utiles au repérage et à la résolution de toute difficulté administrative dans le cadre des recherches à venir.

Veillez remplir le formulaire « Modèle de consignation de la méthode d'administration du sondage » joint en annexe C et le transmettre par courriel ou par télécopieur (sans frais) à :

Carrie Bibik
Courriel : bibik@pra.ca
Télec. : 1-800 717-5456

4.1 Où envoyer les questionnaires remplis

Veillez envoyer les sondages remplis à :

Carrie Bibik
Prairie Research Associates
500-363, Broadway
Winnipeg (Manitoba) R3C 3N9

Les résultats de l'administration du sondage doivent être transmis à la PRA

Annexe A - Procédures de sélection des échantillons

Explications

Dans le but de garantir des résultats aussi précis que possible, les trois aspects suivants relatifs à la méthodologie de recherche doivent être pris en compte:

- La taille totale des échantillons doit être suffisamment grande pour assurer un degré de fiabilité statistique acceptable (soit une variation maximale des résultats) au niveau des établissements.
- Pour chaque type de programme, la taille des échantillons doit être représentative de la distribution de la population étudiante au sein du programme en question.
- La sélection des échantillons dans chaque programme doit être aléatoire pour garantir un échantillon représentatif de la population de l'établissement.

Les recommandations sur la taille des échantillons pour chacun des programmes de votre établissement se trouvent dans la lettre de présentation ci-jointe. Il revient à chaque établissement de sélectionner des classes qui sont représentatives de tous les étudiants inscrits aux différents programmes touchés par le sondage.

Ce document contient des directives générales pour faire une sélection aléatoire des échantillons. À ce stade du projet, la société Prairie Research Associates (PRA) Inc. offrira de l'aide aux établissements qui en font la demande.

Directives pour la sélection des classes

Il faut dresser une liste de toutes les classes de chacun des cinq types de programmes, et indiquer le nombre de leur effectif pour la sélection des classes à sonder. Il est primordial de respecter les distinctions établies entre les cinq programmes.

Les principes généraux de sélection d'échantillons représentatifs sont décrits ci-dessous:

- Les classes à sonder peuvent se limiter aux cours « essentiels » ou obligatoires dans le champ d'études ou le type de programme, ce qui permettrait de minimiser le nombre d'étudiants interrogés à deux reprises et de garantir que les étudiants sondés appartiennent bien au programme spécifique à la classe interrogée.
- Les classes participantes doivent notamment représenter :
 - différents niveaux de scolarité (p. ex. première année, deuxième année, etc.);
 - différents domaines d'études;
 - différents horaires de cours (matin, après-midi, soir et fin de semaine) afin d'obtenir de l'information aussi bien des étudiants à temps plein que de ceux à temps partiel;
 - différents campus (de façon à avoir un mélange d'étudiants de la ville et de la banlieue et aussi parce que les campus ont souvent des étudiants et des programmes distincts).

Dans le cas d'une méthode aléatoire d'échantillonnage, l'échantillon correspondra sans doute aux critères susmentionnés. Toutefois, les administrateurs du sondage devraient examiner la liste définitive des classes à interroger pour s'assurer que l'échantillon est représentatif de leur effectif étudiant.

La taille recommandée des échantillons pour chaque type de programme est d'environ 15 % supérieure au nombre minimum requis de questionnaires remplis. Cet écart vise à tenir compte des erreurs et des absences ainsi que des changements de programmes occasionnels¹³. Si le taux d'absentéisme dans votre établissement, ou dans certains programmes, est supérieur à 10 à 15 %, veuillez augmenter la taille des échantillons en conséquence.

Echantillonnage aléatoire

L'échantillonnage aléatoire peut se faire de plusieurs façons. Vous pouvez utiliser les méthodes suivantes pour tous les programmes où on exige un échantillon relativement grand :

- Une des méthodes de sélection aléatoire manuelle consiste à dresser une liste de toutes les classes et à choisir une classe toutes les trois classes (toutes les quatre classes, cinq classes ou encore à n'importe quelle fréquence permettant d'obtenir l'échantillon total nécessaire pour le programme en question).

Pour vérifier que le total est approximativement le même que celui recommandé, il suffit d'additionner le nombre d'étudiants des classes sélectionnées. Certains ajustements pourraient s'avérer nécessaires pour obtenir un échantillon suffisant dans chaque type de programme. Appliquer la même procédure pour les autres programmes.

- Une des méthodes de sélection aléatoire électronique consiste à utiliser la fonction « générateur de nombres aléatoires » (*random number generator*) dans une feuille de calcul (en l'occurrence Microsoft Excel). Pour utiliser la fonction « générateur de nombres aléatoires », il faut laisser la première colonne vide. Dans une deuxième colonne, créez une liste de toutes les classes, puis, dans une troisième colonne, inscrivez le nombre d'étudiants dans chaque classe. Enfin, toute information relative à la classe doit être saisie dans une autre colonne.

Ensuite, sélectionnez toutes les cellules de la colonne vide auxquelles correspond une entrée dans la colonne suivante. Allez dans le menu « Insertion » (*Insert*) et choisissez l'option « Fonction » (*Function*). Dans la fenêtre qui va s'ouvrir, choisissez « Tous » (*All*) dans la « Catégorie des fonctions » (*Function category*) et « ALEA » (*RAND*) dans le « Nom de la fonction » (*Function name*), puis cliquez sur OK. Cette opération inscrira de façon aléatoire un chiffre entre 0 et 1 à côté de chaque entrée.

Sélectionnez tout le classeur. Dans le menu « Données » (*Data*), choisissez la fonction « Trier » (*Sort*). Dans la fenêtre qui apparaît, indiquez le nom de la colonne dans laquelle les chiffres aléatoires sont placés. Après quoi, il ne vous reste plus qu'à choisir des classes dans la liste jusqu'à l'obtention du nombre total d'étudiants correspondant à la taille de l'échantillon. Répétez cet exercice pour les autres programmes.

Comme ce sondage aura lieu dans des classes, il sera difficile d'obtenir un véritable échantillonnage aléatoire. Toutefois, le fait d'utiliser l'une de ces deux méthodes devrait donner un niveau satisfaisant de sélection aléatoire.

Si les établissements estiment que l'échantillonnage aléatoire est trop coûteux, il leur est possible d'établir un ensemble représentatif de classes entièrement par triage à la main. Cependant, cette méthode ne devrait être utilisée qu'en dernier recours.

13 Il se peut que les étudiants interrogés fassent partie d'un programme autre que celui ciblé dans la classe sondée.

Rapport sur les procédures d'échantillonnage

Comme la cohérence des procédures d'échantillonnage est un aspect important de la recherche sur les sondages, vous êtes priés d'informer la PRA de la procédure d'échantillonnage utilisée dans votre établissement.

Une brève description de la procédure d'échantillonnage doit notamment inclure les renseignements suivants, à savoir s'il a été possible ou non de sélectionner un échantillon représentatif (p. ex. s'il a été tenu compte de tous les campus, des horaires des cours, etc.), si la méthode choisie était celle de l'échantillonnage aléatoire, si des interventions manuelles ou des ajustements ont été nécessaires et, dans l'affirmative, de quel genre, etc.

Ces renseignements permettront à la PRA de relever toute différence importante dans les oppositions constatées au cours de la recherche et de fournir, à l'avenir, de meilleures recommandations pour l'administration des sondages.

Soutien

La PRA se fera un plaisir de vous donner davantage de conseils, que ce soit pour la sélection des échantillons ou pour l'administration du sondage. Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à communiquer avec Lindsay White au numéro sans frais 1-866 422-8468.

Annexe B - 2004 Fiche d'instructions pour effectuer le sondage

Introduction

Lire les passages en italique à la classe :

Ce sondage est mené pour le compte de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, de concert avec un consortium de collèges canadiens.

Des étudiants d'un certain nombre de collèges dans tout le Canada participent à ce sondage pour permettre à la Fondation d'en savoir davantage sur les étudiants, leurs objectifs éducationnels et leur situation financière. Veuillez remplir les questionnaires avec un crayon à mine. Il faut compter entre 15 et 20 minutes pour répondre à toutes les questions. Votre participation à ce sondage est volontaire et les réponses seront traitées de façon anonyme. Les données demeureront confidentielles et seuls les résultats statistiques cumulés feront l'objet d'un rapport.

Comment remplir le formulaire

Lire les passages en italique à la classe :

Les instructions pour remplir correctement le formulaire se trouvent dans les questionnaires.

Veuillez utiliser un crayon à mine pour remplir le questionnaire. Si vous n'en avez pas, levez la main et je vous en prêterai un. Pour chaque question, il vous faut noircir le cercle qui correspond à votre choix de réponse. Si vous vous trompez, effacez la réponse et noircissez le cercle approprié. Si vous n'arrivez pas à effacer votre erreur, encerclez la bonne réponse. Veuillez ne pas utiliser de liquide correcteur.

(POUR CONNAÎTRE LES CODES DE CAMPUS, REPORTEZ-VOUS À LA LETTRE D'ACCOMPAGNEMENT DES QUESTIONNAIRES)

Veuillez indiquer le code de deux chiffres dans les cases réservées à cet effet dans le coin supérieur droit du questionnaire. Votre code de campus est ____.

Pour la question 2, les descriptions des différents types de programmes sont :
(voir le tableau 1 ci-dessous).

Tableau 1 : Description des programmes

Catégorie	Description
Programme d'accès ou de mise à niveau	Il s'agit de programmes axés sur l'amélioration des compétences fondamentales comme les maths, la lecture, les connaissances linguistiques ou la préparation à l'emploi (rédaction de curriculum vitæ, préparation aux entrevues) et destinés à compléter des qualifications ou améliorer des compétences fondamentales dans le but d'obtenir un emploi ou de poursuivre des études.
Programme de formation professionnelle ou technique	Tous les programmes collégiaux menant à un certificat ou à un diplôme et débouchant sur des qualifications dans un domaine particulier de programme général ou axé sur la formation professionnelle.
Programme de transfert ou de préparation à l'université	Programme d'études impliquant d'abord de la matière de cours au niveau collégial puis le transfert à l'université pour compléter la matière en vue de l'obtention d'un diplôme officiel.
Programme d'études supérieures ou menant à un diplôme avancé	Courts programmes pour lesquels il faut avoir obtenu au préalable un diplôme ou un grade.
Programme menant à un grade	Programme d'études débouchant sur un grade dans les disciplines choisies.

Plusieurs questions requièrent un certain nombre de renseignements. Pour chacune d'elles, choisissez la proposition qui reflète le mieux votre situation. Par exemple, pour la question 12, veuillez ne noircir qu'un cercle pour chacun des renseignements A à O.

11. Indiquez la somme d'argent approximative que vous recevrez ou tirerez de chacune des sources suivantes pour l'année scolaire en cours (n'indiquez qu'une SEULE réponse par source).

	0 \$	1 à 1 000 \$	1 001 à 2 000 \$	2 001 à 4 000 \$	4 001 à 7 000 \$	7 001 à 10 000 \$	Plus de 10 000 \$
a. Revenu d'emploi (salaire net)	+	●	+	+	+	+	+
b. Prêt du gouvernement aux étudiants	●	+	+	+	+	+	+
c. Subvention/bourse du gouvernement aux étudiants	+	+	+	+	●	+	+
d. etc.	+	+	+	●	+	+	+

À la question 12, si vous partagez votre revenu avec votre conjoint, veuillez inscrire sa contribution aux frais de subsistance et aux dépenses liées aux enfants (le cas échéant) sous « argent du conjoint ».

À la question 16, si vous partagez un revenu avec votre conjoint, veuillez considérer que vos dépenses familiales correspondent à la moitié de celles de la maison pour les dépenses communes (p. ex. services publics). Pour les dépenses individuelles (p. ex. vêtements), veuillez aussi tenir compte de ce que votre conjoint dépense pour vous. Vos dépenses personnelles doivent également inclure tous les frais relatifs aux enfants à charge.

À la question 36, indiquez le nombre d'enfants à votre charge.

Collecte des sondages

Une fois les questionnaires remplis, veuillez les recueillir et les faire parvenir à :

_____.
(Inscrire les coordonnées de la personne-ressource)

Annexe C - Modèle 2004 de rapport de la méthode d'administration du sondage

Afin de faciliter l'évaluation de la comparabilité des données obtenues dans les différents collèges, il est important de consigner et de communiquer les résultats définitifs du sondage. Cette information servira aussi de base pour repérer et résoudre les difficultés reliées au sondage dans le cadre des recherches à venir.

Veillez inscrire toute information relative à l'administration du sondage et l'envoyer à :

Carrie Bibik (bibik@pra.ca)
Prairie Research Associates
500-363, Broadway
Winnipeg (Manitoba) R3C 3N9
Tél.: 1-888 877-6744
Télec.: 1-800 717-5456 (sans frais)

Nom de l'établissement : _____

Nom de la personne-ressource : _____

Dates de tenue du sondage : _____

Description de la méthode d'échantillonnage utilisée : _____

Tableau 88 : Renseignements sur l'échantillonnage

Type de programme	Taille totale de l'échantillon	Nombre de questionnaires remplis	Nombre de classes sondées
Total de l'établissement			
Programme d'accès ou de mise à niveau			
Programme de formation professionnelle ou technique			
Programme menant à l'obtention d'un grade			
Programme de transfert universitaire			
Programme d'études supérieures ou menant à un diplôme avancé			
Total du campus 1			
Total du campus 2			
Total du campus 3			

Remarque: Si votre établissement compte plus de trois campus, veuillez ajouter des lignes à la fin de ce tableau.

Description de toute difficulté rencontrée :

Annexe C - Questions relatives aux données

Décisions relatives à l'épuration des données

Les règles suivantes ont été utilisées pour l'épuration des données de l'enquête 2004 sur les étudiants des collèges canadiens :

- Q27 (âge). Chaque réponse inférieure à 16 a été remplacée par « Pas de réponse ».
- Q19 (dette prévue) et Q20 (délai de remboursement de la dette). Si le répondant avait répondu « Aucun » ou « Aucune dette anticipée », nous avons présumé que les réponses à Q19 et à Q20 étaient « Aucune dette anticipée ».
- Pour Q12 et Q16, si le répondant avait inscrit un montant pour au moins un énoncé, les renseignements manquants avaient la valeur de « 0 \$ ». De même, pour Q24, les renseignements manquants avaient la valeur « jamais ou rarement ».